



RÉUNION DU CONSEIL

SÉANCE DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 19 DÉCEMBRE 2025

Rapport avec présentation

COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH, ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

P.1 :	Budget principal - Budget primitif 2026
P.32 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'eau - Budget primitif 2026
P.40 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'assainissement - Budget primitif 2026
P.49 :	Budget annexe des Déchets ménagers - Budget primitif 2026
P.57 :	Budget annexe ADIV - Budget primitif 2026
P.60 :	Budget annexe de l'ancien Centre Routier du Brézet - Budget primitif 2026
P.63 :	Budget annexe du Crématorium - Budget primitif 2026
P.67 :	Budget annexe des Équipements à vocation économique - Budget primitif 2026
P.72 :	Budget annexe des Parcs et aires de stationnement - Budget primitif 2026
P.78 :	Budget annexe des Solidarités - Budget primitif 2026
P.83 :	Budget annexe des Zones d'Activité Économique - Budget primitif 2026

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2026

Le Budget primitif 2026 poursuit la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine consacrée en 2021 avec l'adoption de plusieurs dispositifs cadres, dont la PPI. Ainsi, après le pic de 2025, ce sont 161,4 M€ de dépenses d'équipement et 9,4 M€ de participations financières diverses qui sont prévues, axées principalement sur l'espace public et la mobilité, la rénovation urbaine et le logement et la poursuite des projets engagés pour modifier profondément le territoire et l'inscrire dans sa dimension métropolitaine. Ces dépenses recouvrent l'essentiel des dépenses d'investissement, en intégrant l'ensemble des immobilisations, les opérations sous mandat et les fonds de concours.

En fonctionnement, les dépenses réelles s'établissent à 227,1 M€, avec une évolution contenue par rapport à l'année précédente. Elles ont été ajustées pour intégrer les évolutions incompressibles de la masse salariale, des contributions et frais financiers pour l'essentiel, les autres dépenses ayant été strictement maîtrisées.

Avec 249,6 M€ de recettes réelles de fonctionnement, l'autofinancement dégagé au stade du Budget primitif 2026 atteint 22,54 M€, avec un virement à la section d'investissement de 4,32 M€ et un solde d'amortissement des biens et subventions de 18,22 M€. Il contribue à financer un volume d'investissements de 173,3 M€ (toutes dépenses d'investissement réelles, hors remboursement du capital de dette), avec un emprunt prévisionnel d'équilibre de 131,5 M€.

I - LES GRANDS ÉQUILIBRES

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du Budget principal est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	251 496 136,00 €	371 485 493,00 €	622 981 629,00 €

Les dépenses et recettes réelles de l'exercice sont évaluées comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses réelles	227 099 200,00 €	257 803 982,00 €	484 903 182,00 €
Recettes réelles	249 645 376,00 €	235 257 806,00 €	484 903 182,00 €

Il ressort de ce tableau un montant d'autofinancement brut de 22 546 176 €, qui représente 8,75 % du financement des dépenses réelles d'investissement.

Il est proposé d'examiner section par section les recettes et dépenses prévisionnelles 2026.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - Recettes de fonctionnement

Comparaison des recettes de fonctionnement entre le Budget total 2025 et le Budget primitif 2026 :

	Budget total 2025	Budget primitif 2026	Évolution (€) Budget total 25 / BP 26	Évolution (%) Budget total 25 / BP 26
Produit fiscal et allocations compensatrices	186 835 476,00 €	187 611 675,00 €	776 199,00 €	0,42%
Dotations et participations reçues (dont DGF)	49 991 735,00 €	49 387 195,00 €	-604 540,00 €	-1,21%
Produit des services	8 715 236,00 €	8 685 404,00 €	-29 832,00 €	-0,34%
Produits de gestion courante	1 152 582,24 €	2 330 640,00 €	1 178 057,76 €	102,21%
Produits financiers	1 100,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00%
Produits exceptionnels	469 539,00 €	0,00 €	-469 539,00 €	-100,00%
Atténuation de charges	1 711 562,00 €	1 629 362,00 €	-82 200,00 €	-4,80%
<i>SOUS-TOTAL recettes réelles (hors excédent de fonctionnement reporté)</i>	<i>248 877 230,24 €</i>	<i>249 645 376,00 €</i>	<i>768 145,76 €</i>	<i>0,31%</i>
Opération d'ordre entre sections	2 210 516,00 €	1 850 760,00 €	-359 756,00 €	-16,27%
<i>SOUS-TOTAL recettes d'ordre</i>	<i>2 210 516,00 €</i>	<i>1 850 760,00 €</i>	<i>-359 756,00 €</i>	<i>-16,27%</i>
TOTAL (hors excédent de fonctionnement reporté)	251 087 746,24 €	251 496 136,00 €	408 389,76 €	0,16%

a - Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au Budget primitif 2026 s'élèvent à 249 645 376 €. Elles n'intègrent pas l'excédent de fonctionnement antérieur reporté et, à périmètre équivalent, progressent de près de 0,77 M€ par rapport au Budget total 2025. Elles se composent :

- du produit fiscal, des allocations compensatrices et de la fiscalité reversée pour 187 611 675 € (chapitres 73 - Impôts et taxes et 731 - Fiscalité locale), en progression de 0,77 M€ par rapport au Budget total 2025.

Dans cet ensemble, la recette de TVA attribuée par l'État en compensation de la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE représente près de la moitié, avec un montant de 85 M€ environ, estimé sur la base du montant 2025 qui avait été gelé en loi de finances pour 2025, et de perspectives 2026 plafonnées.

Les montants prévisionnels des différentes composantes du panier de ressources fiscales sont les suivants :

- les taxes dites ménages (Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti) produiraient une recette fiscale de 17,24 M€,
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) produirait une recette fiscale de 45,21 M€ avec une projection en hausse de 3,93 %,

Ces estimations qui évoluent globalement de + 2,48 % intègrent la revalorisation automatique des bases d'imposition des locaux d'habitation et des établissements industriels de + 1,0 %, l'évolution moyenne des loyers des locaux professionnels de 1,5 %, des hypothèses d'évolution physique des bases pour les différentes catégories de locaux et une hausse de 0,15 % du taux de CFE.

- le produit de TVA en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales, estimé à 55,72 M€ ainsi que le produit de TVA en compensation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), estimé à 29,51 M€, sont stables par rapport au prévisionnel 2025 compte tenu d'une probable année blanche en 2026 (gel de la dynamique de TVA),
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est estimée à 6 M€, sur la base du montant inscrit en 2025,
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) est évaluée à 2,67 M€, en hausse de 6,8% par rapport au budget total 2025 (soit + 0,17 M€),
- le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), figé depuis l'origine à 2,81 M€,
- le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) perçu pour la première fois en 2025 et dont le montant pour 2026 est estimé à 90 % de son niveau 2025 du fait de l'application d'une garantie, soit 3,49 M€. Il est également prévu en dépenses une contribution de la Métropole à ce fonds proche de celle de 2025 (soit 729 K€ en 2026),
- le premier versement en 2026 d'un tiers de 90 % de la contribution au « dispositif de lissage conjoncturel » (DILICO) instauré par la loi de finances 2025 dont le montant est évalué à 1,35 M€, les 10 % restants étant destinés à alimenter un fonds de péréquation,
- le produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), instaurée à compter du 1^{er} janvier 2022 et destinée à financer les dépenses réalisées dans le cadre de la compétence, est fixé à 2,2 M€ pour 2026 (soit + 0,5 M€), ajusté au regard des prévisions de dépenses nettes inscrites au stade du Budget primitif.

Sont également retracés sur ces chapitres :

- l'Attribution de Compensation (AC) versée par les communes pour 19,56 M€,
- la taxe de séjour dont le montant inscrit au Budget primitif 2025 est reconduit en 2026 pour 2 M€,
- les prélèvements Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) supportés par les communes déficitaires en logements sociaux estimés de manière stable par rapport au Budget total 2025 à 0,03 M€ (opération équilibrée en recette et dépense)

- des dotations et participations pour 49 387 195 € (chapitre 74), en baisse par rapport au Budget total 2025 avec - 0,6 M€, soit - 1,21 %, qui concernent principalement :

- la dotation de compensation des EPCI pour 19,39 M€. Pour rappel cette dotation a pour objet de compenser les pertes fiscales liées aux réformes successives de la taxe professionnelle intervenues dans les années 1990. Elle est figée et écrétée à hauteur de 2,02 % selon les estimations pour la métropole, pour financer à l'intérieur de l'enveloppe normée les hausses de population, la carte intercommunale et la péréquation (- 0,4 M€ par rapport au Budget total 2025),
- la dotation d'intercommunalité pour 10,96 M€, selon l'hypothèse d'une dotation par habitant stable par rapport à 2025 pour les EPCI dont le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est supérieur à 0,35, et une hausse de la population estimée à 0,3 %,
- la dotation de compensation au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels estimée à 12,36 M€, en hausse de 0,09 M€ par rapport au Budget total 2025,
- les allocations de l'État au titre des compensations d'exonérations de fiscalité pour 1,6 M€, un montant stable par rapport au Budget total 2025 (année 2025 marquée par la suppression de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle DCRTP),
- le fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), estimé à 0,02M€, en baisse de 35,1 % par rapport au Budget total 2025, calculée sur l'hypothèque de baisse moyenne des 3 dernières années (soit -13 K€),
- l'attribution de compensation versée par le Département pour 3,04 M€ dans le cadre du transfert de la compétence en matière de gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental intervenu le 1er janvier 2019, recette figée et stable par rapport à 2025,
- le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments, voiries et réseaux évalué à 0,59 M€,
- les participations de l'État, des collectivités et autres organismes pour 1,42 M€, dont 0,75 M€ en faveur de l'habitat, 0,27M€ pour l'action culturelle, 0,16 M€ pour l'enseignement recherche et innovation avec notamment le programme européen URBACT, 0,07 M€ pour l'emploi des personnes en situation de handicap, 0,07 M€ pour le développement durable et 0,07 M€ pour la prévention des risques d'inondations.

- des produits des services pour 8 685 404 € (chapitre 70), se composant principalement :

- des redevances et droits des services à caractère culturel et sportif pour 2,75 M€,
- des refacturations de charges et de personnel aux budgets annexes pour 1,9 M€,
- du forfait post-stationnement pour 1,1 M€,
- des redevances d'occupation du domaine public pour 1,02 M€,
- du produit de la mutualisation descendante pour 0,53 M€,
- des remboursements des mises à disposition individuelles d'agents pour 0,42 M€,
- de la refacturation des travaux de voirie pour 0,37 M€,
- des recettes liées à la gestion de la fourrière pour 0,32 M€,
- ...

La prévision globale 2026 enregistre un très léger recul de - 0,03 M€ par rapport au Budget total 2025. Des ajustements seront toutefois à prévoir au Budget supplémentaire pour les éventuelles régularisations positives sur les différentes mutualisations descendantes dont les montants ne sont pas connus à ce jour.

- des produits de gestion courante pour 2 330 640 € (chapitre 75) qui comprennent :

- divers loyers pour 0,16 M€ (Agence d'urbanisme, ACCM, brasserie patinoire, etc)
- le versement de redevances par les fermiers et concessionnaires pour 0,35 M€, avec pour l'essentiel la redevance de contrôle du gaz et des réseaux de chaleur, la redevance affermage DSP SPL Clermont Auvergne

Tourisme,

- divers produits de gestion pour 1,82 M€ (indemnité de sortie versée par l'ASM suite à la résiliation anticipée du bail emphytéotique des Gravanches pour 1,62 M€, remboursements d'assurances suite à des sinistres pour 0,15 M€, revente de véhicules fourrière 0,02 M€, etc)

La prévision globale 2026 progresse globalement de + 1,18 M€ par rapport au Budget total 2025.

- des autres produits pour 1 630 462 €, en diminution de - 0,55 M€ par rapport au prévisionnel 2025 en raison de l'inscription en 2025 de régularisations ponctuelles sur exercices antérieurs (remboursement par l'EPF Auvergne des pénalités SRU, pour reversement aux bailleurs sociaux - chapitre 77) ; ces produits intègrent :

- 1 100 € de produits financiers (remboursement des intérêts d'emprunts par l'ESACM - chapitre 76)
- 1,63 M€ d'atténuations de charges correspondant à des remboursements sur salaires pour 0,34 M€ et à la comptabilisation de la part salariale des titres restaurants pour 1,29 M€, trouvant son pendant en dépenses (chapitre 013)

b - Recettes d'ordre de fonctionnement

En opérations d'ordre entre sections, sont prévus 1 850 760 € équilibrés en recettes / dépenses entre les deux sections pour l'amortissement des subventions perçues transférables.

c - Excédent de fonctionnement reporté

L'excédent antérieur reporté de fonctionnement sera repris au Budget supplémentaire 2026 lors de l'affectation des résultats 2025.

2 - Dépenses de fonctionnement

Comparaison des dépenses de fonctionnement entre le Budget total 2025 et le Budget primitif 2026 :

	Budget total 2025	Budget primitif 2026	Évolution (€) Budget total 25 / BP 26	Évolution (%) Budget total 25 / BP 26
Charges à caractère général	43 342 581,00 €	40 933 974,00 €	-2 408 607,00 €	-5,56%
Charges de personnel	94 401 224,00 €	98 428 000,00 €	4 026 776,00 €	4,27%
Atténuation de produits (AC et DSC)	18 734 085,00 €	18 869 141,00 €	135 056,00 €	0,72%
Subventions de fonctionnement, contributions aux organismes de regroupement et indemnités des élus	53 651 965,00 €	55 799 685,00 €	2 147 720,00 €	4,00%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	151 400,00 €	154 000,00 €	2 600,00 €	1,72%
Charges financières	9 137 500,00 €	12 853 000,00 €	3 715 500,00 €	40,66%
Charges exceptionnelles	78 490,00 €	61 400,00 €	-17 090,00 €	-21,77%
SOUS-TOTAL dépenses réelles	219 497 245,00 €	227 099 200,00 €	7 601 955,00 €	3,46%
Opérations d'ordre entre sections	18 094 132,00 €	20 072 320,00 €	1 978 188,00 €	10,93%
SOUS-TOTAL dépenses d'ordre (hors virement à la section d'investissement)	18 094 132,00 €	20 072 320,00 €	1 978 188,00 €	10,93%
TOTAL (hors virement à la section d'investissement))	237 591 377,00 €	247 171 520,00 €	9 580 143,00 €	4,03%

a - Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget primitif 2026 s'élèvent à 227 099 200 €, en augmentation de 7,6 M€ soit + 3,46 % par rapport au Budget total 2025. Elles proviennent :

- des charges à caractère général pour 40 933 974 € (chapitre 011), dont la ventilation par nature est détaillée dans le tableau en annexe. Ce montant recule globalement de - 2,4 M€ par rapport au prévisionnel 2025.

Un réajustement à la baisse conséquent a pu être opéré sur certains postes, permettant de réduire leur enveloppe globale de - 3,62 M€ par rapport au budget total 2025 ; à noter principalement :

- un ajustement des coûts d'entretien du patrimoine mobilier et immobilier pour -1,1M€, lié pour partie au non renouvellement pour 2026 de dépenses exceptionnelles 2025 sur les réparations de véhicule du garage et les travaux de curage de l'aire de lavage, des dépenses liées à la tempête, etc
- un recul des dépenses d'énergie (- 0,58 M€), essentiellement sur l'éclairage public et la signalisation lumineuse routière du fait de régularisations de facturation 2024 intervenues en 2025 sur les anciens marchés clôturés début 2025, et des consommations d'eau (- 0,06 M€),
- une baisse globale des crédits d'assurances (- 0,44 M€), dans un contexte d'augmentation des primes, mais liée aux majorations exceptionnelles sur 2025 pour les assurances dommages ouvrages pour la construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu et l'extension du Stade Gabriel Montpied à hauteur de 0,54 M€,
- une réduction des remboursements de frais à des tiers, avec un pic en 25 pour la participation financière versée au SMTC pour les indemnités accordées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux du projet Inspire (- 0,32 M€),
- un ajustement des prestations de services sur l'espace public et en matière d'habitat (- 0,32 M€),
- un recul des crédits prévus pour les carburants et combustibles (- 0,2 M€),
- une baisse globale des frais de location d'immeuble (- 0,14 M€), en lien avec le transfert du loyer du site Léon Jouhaux hébergeant la Direction Emploi Insertion Solidarité sur le budget annexe Solidarités pour 0,24 M€,
- des économies sur les achats de produits d'entretien, d'équipements, fournitures (- 0,17 M€),
- un ajustement au plus près des crédits mutualisation ascendante (- 0,08 M€), frais d'annonces et insertion (- 0,07 M€), frais de formations et de déplacement des agents (- 0,04 M€), honoraires et frais d'actes (- 0,05 M€), frais de communication et publications (- 0,03 M€),

Dans le même temps certains postes de dépenses sont en progression, notamment les prestations de maintenance (en lien avec le marché global de performance qui démarre en 2026), les études (notamment en matière de prévention des inondations), les dépenses pour les nouveaux sites, avec des locations de matériels, les frais de nettoyage et gardiennage des locaux, les dépenses plus exceptionnelles de déménagements... avec une projection à + 1,22 M€ par rapport au prévisionnel 2025.

- des charges de personnel et frais assimilés pour 98 428 000 € (chapitre 012)

Ce chapitre comprend les charges de personnel des agents de la Métropole pour 94,62 M€, mais également la mutualisation ascendante des services remboursée par la Métropole aux communes pour 3,66 M€ (part salaires), ainsi que le remboursement des mises à dispositions individuelles d'agents pour 0,14 M€ (assistante sociale, agents de voirie, etc.).

S'agissant du personnel métropolitain, sont intégrés :

- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) évalué à + 0,85 M€,
- l'impact en année pleine des recrutements opérés en 2025 estimé à 0,88 M€, ainsi que les recrutements prévus en 2026 évalués à 0,62 M€, avec notamment 12 postes pour la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu prévus sur 10 mois (1 de catégorie A, 3 B et 8 C), 4 postes pour le stade Gabriel Montpied prévus sur 6 mois et 7 postes à la Direction de l'Espace Public prévus sur 7 mois,
- la mise en place du contrat de prévoyance obligatoire au 1^{er} janvier 2026, soit + 0,37 M€,
- l'augmentation de 3 points du taux de contribution employeur pour le financement de la CNRACL, estimée à + 1,15 M€,
- la prise en charge de la collectivité de 60 % des titres restaurants sur une année complète pour + 0,25 M€.

Par rapport au Budget total 2025, la progression nette des charges de personnel des agents de la Métropole est de + 4,12 M€, soit + 4,62%. Retraitées des variables exogènes liées à des décisions de l'État, l'évolution est toutefois ramenée à + 2,92 %, en cohérence avec la montée en puissance de la métropole et le nécessaire renforcement de certains services.

Les charges de personnel relatives aux remboursements des mises à dispositions individuelles d'agents et à la partie mutualisation ascendante sont stabilisées, dans l'attente des bilans 2025.

- des atténuations de produits pour 18 869 141 € (chapitre 014), soit + 0,13 M€ par rapport au budget total 2025 avec :

- le « dispositif de lissage conjoncturel » (DILICO) instauré par la loi de finances 2025 évalué à 4,64 M€ pour 2026, soit + 134 946 € par rapport à 2025. Pour le bloc local, la contribution est calculée sur la base d'un indice synthétique du revenu par habitant et du potentiel financier par habitant (potentiel fiscal pour les EPCI), au regard d'enveloppes préfixées au niveau national pour les EPCI et les collectivités. Comme en 2025, la contribution de la Métropole devrait atteindre le montant maximum possible, soit 2 % des recettes réelles de fonctionnement de 2024,
- la contribution de la Métropole au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est projetée à 0,73 M€ (ajustée au montant versé en 2025),
- l'attribution de compensation de fonctionnement prévisionnelle reversée aux communes s'élève à 4,95 M€, conformément à la délibération votée par le Conseil métropolitain le 19 décembre 2025, stable par rapport à 2025,
- le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est reconduit par rapport à celui de 2025, soit 8,1 M€,
- une provision de 0,25 M€ est prévue pour d'éventuelles restitutions de TASCOM susceptibles d'être sollicitées par les entreprises,
- le versement de pénalités SRU est inscrit pour un montant de 0,03 M€, compensé par une recette du même montant (montant reconduit par rapport à celui de 2025),
- enfin, est prévu un versement de 0,16 M€ à des partenaires étrangers dans le cadre du projet URBACT.

- des subventions de fonctionnement, contributions aux organismes de regroupement, indemnités des élus et autres charges de gestion courante pour 55 799 685 € (chapitre 65), en progression de 2,15 M€ par rapport au Budget total 2025.

Les évolutions prévues portent essentiellement sur les contributions qui, pour certaines, augmentent mécaniquement du fait de leur mode de calcul ou en raison des engagements pris. Les enveloppes de subventions sont contenues à leur niveau de 2025.

Ainsi, les principales évolutions concernent :

- la contribution au Syndicat mixte des Transports en Commun prévue pour 21,5 M€, soit + 2M€ par rapport à 2025, en intégrant une évolution un peu plus contenue que la trajectoire projetée initialement. S'y ajoute une enveloppe estimative de 400K€ pour la contribution spécifique pour la gratuité de l'abonnement C vélo, en progression (+0,04 M€) dans la perspective du déploiement des services sur le territoire,
- la contribution au SDIS prévue pour 11,2 M€ (augmentation de 1 % en référence à l'inflation constatée en juillet), soit + 0,11 M€,
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes représentant une enveloppe globale de 4,34 M€, soit + 0,47 M€ par rapport au prévisionnel 2025 (2 780 500 € pour le budget annexe Solidarités, soit + 0,21 M€ en lien avec le transfert du loyer du bâtiment Léon Jouhaux sur budget annexe des Solidarités ; 911 679 € pour le budget Équipements à vocation économique ; 580 000 € pour les Parcs et aires de stationnement, soit + 0,23 M€ en lien avec les nouveaux P+R, avec l'augmentation des charges à caractère général et des charges financières induites par les emprunts souscrits en 2025 ; 61 010 € pour le budget Centre Routier du Brézet et 6 990 € pour le budget ADIV),

➤ les participations diverses d'un montant total de 0,35 M€, soit - 0,58 M€, dont la baisse résulte de l'inscription exceptionnelle en 2025 de 415 309 € de versement aux bailleurs sociaux des pénalités SRU qui avaient été initialement perçues par l'EPF Auvergne et de 169 390 € de participation exceptionnelle au déficit de clôture de la DSP production et extension du réseau de chaleur quartier Champratel.

Pour 2026, ces participations intègrent notamment :

- les indemnisations versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux pour 175 K€,
- les bourses individuelles d'accompagnement sportif pour 60 K€,
- les subventions aux organismes publics en matière de gestion des milieux aquatique et de la biodiversité pour 34 K€,
- le contrat territorial avec le Centre National de la Musique pour 20 K€,
- le fonds de secours aux agents métropolitains pour 15 K€,
- la contribution annuelle au Groupement d'Intérêt Public pour la préservation et le développement du plateau de Gergovie pour 15 K€,
- le fonds ingénierie tourisme responsable (participation aux frais de classement et labellisation des hébergements touristiques) pour 12,5 K€.

➤ les redevances sur droit d'utilisation des licences informatiques et sur droit d'abonnement aux ressources numériques des médiathèques pour un montant total de près de 1,18 M€, soit + 0,19 M€.

Les autres postes du chapitre 65 n'enregistrent pas d'évolution, ou très marginale. Il s'agit :

➤ des subventions et autres primes, hors subventions aux associations, pour 0,62 M€ (stables par rapport à 2025), qui sont versées dans le cadre :

- du Fonds de Solidarité Logement aux CCAS et autres organismes (472,15 K€)
- du dispositif mutualisé d'assistance Téléalarme mis en place avec le Département (59,5 K€)
- de la politique de la ville, aux communes et autres organismes publics (89,7 K€)

➤ du versement au Département de la participation au fonctionnement du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH 63) mis en place à compter du 1er juillet 2022 pour 195 K€, soit + 3 K€ par rapport à 2025,

➤ des subventions à l'entreprenariat pour 35 K€, soit - 55 K€ par rapport à 2025,

➤ des subventions en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche pour 0,81 M€ soit - 0,016 M€ par rapport à 2025,

➤ des subventions au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et d'autres partenaires en lien avec l'alliance des territoires pour 110 K€, soit - 20 K€,

➤ des contributions au Syndicat Mixte Clermont Vichy Auvergne pour 130 K€, au Grand Clermont pour 560 K€ , à l'Institut d'Auvergne du développement des Territoires pour 12 K€ et au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne pour 8 K€, maintenues au même montant qu'en 2025,

➤ de la contribution au TE63 (Territoire Énergie 63) pour près de 0,61 M€ en ce qui concerne l'éclairage public et la signalisation lumineuse routière, en légère progression de 0,017 M€ par rapport à 2025, et pour 55 K€ en ce qui concerne les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques,

➤ de la contribution à la SPL Clermont Auvergne Volcans (tourisme) pour 1,86 €, soit une hausse contenue à + 0,04 M€ par rapport à 2025,

➤ de l'enveloppe des subventions aux associations de 7,18 M€, stabilisée aux niveaux , avec principalement :

- 1,87 M€ pour le secteur sportif
- 1,53 M€ pour les associations culturelles
- 0,77 M€ pour l'habitat, la rénovation urbaine et la politique de la ville
- 0,75 M€ pour l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole
- 0,66 M€ pour l'accompagnement des entreprises
- 0,62 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- 0,61 M€ pour le Comité des Œuvres Sociales
- 0,19 M€ pour le développement durable
- 0,14 M€ pour le tourisme

➤ des contributions à l'École Supérieure d'Art Clermont Métropole (2,31 M€), au Syndicat Mixte de l'Aéroport (1,02 M€), au Syndicat Mixte du Biopôle Clermont Limagne (228 K€), ainsi que les subventions de partenariat culturel versées aux communes membres (129 K€), maintenues à leur niveau de 2025,

➤ enfin, des indemnités et charges des élus pour 0,97 M€, stables par rapport à 2025,

- des frais de fonctionnement des groupes d'élus pour 154 000 € (chapitre 6586) comprenant principalement la rémunération des collaborateurs de groupes pour 150 K€ mais également les frais de fonctionnement des groupes pour 4 K€ (fournitures administratives, abonnements La Montagne, etc), le tout quasiment stable par rapport au Budget total 2025 (+ 2,6 K€).

- des frais financiers pour 12 853 000 € (chapitre 66)

Ils présentent une progression globale de 3,72 M€ par rapport au prévisionnel 2025 avec :

- + 3,75 M€ d'intérêts sur les emprunts souscrits par la Métropole, intégrant une projection de ceux qui pourraient l'être au 1^{er} semestre 2026 et généreraient des frais financiers sur cet exercice,
- - 0,05 M€ sur la dette remboursée aux communes, en lien avec la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2024 instaurant un moratoire sur le remboursement de la dette non affectée avec 3 communes, se traduisant par une modification du profil d'amortissement sur les années 2025 et 2026,
- + 0,02 M€ sur les autres charges financières (intérêts sur ligne de trésorerie)

- des charges exceptionnelles pour 61 400 € (chapitre 67)

Il s'agit de l'inscription d'une provision pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

b - Dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 24 396 936 € avec :

- l'amortissement des immobilisations au prorata temporis pour 19,99 M€ (chapitre 042, compte 6811),
- les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 84,5 K€ (chapitre 042, compte 6862),
- le virement à la section d'investissement pour 4,32 M€ (chapitre globalisé 023).

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 371 485 493 €.

1 - Recettes d'investissement

Elles comprennent :

- les recettes réelles financières telles que les dotations, autres immobilisations financières et produits des cessions,
- les recettes réelles d'équipement, à savoir les subventions, emprunts et dettes assimilées pour l'essentiel,
- les recettes d'ordre avec le virement de la section de fonctionnement, l'amortissement des biens, les opérations patrimoniales et de gestion active de la dette.

a - Recettes réelles financières

Les recettes réelles financières s'élèvent à 26 958 180 € avec :

- les dotations, fonds divers et réserves pour 26 700 000 € (chapitre 10), qui comprennent :
 - le produit attendu du Fonds de Compensation de la TVA évalué à 23,7 M€ (dont 13,8 M€ au titre des dépenses inscrites en crédits nouveaux 2026 et 9,9 M€ au titre des dépenses qui seraient réalisées en novembre et décembre 2025),
 - le produit de la taxe d'aménagement estimé à 3 M€, correspondant à la moyenne du produit 2024 et 2025, étant précisé que 50 % de cette somme sera reversé aux communes concernées, selon le dispositif dégressif adopté dans le pacte financier et fiscal.
- les autres immobilisations financières pour 246 000 € (chapitre 27)
 - Sont comptabilisés :
 - les remboursements de prêts accordés dans le cadre de l'exercice de la compétence FSL pour 180 K€,
 - le remboursement par l'ESACM du solde de l'amortissement 2025 des emprunts affectés pour 1 K€,
 - 65 K€ au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale, opération équilibrée en recettes / dépenses.
- les produits de cessions pour 12 180 € (chapitre 024)
 - Il s'agit de cessions de matériels affectés au service garage (3 K€) et d'une soultane dans le cadre d'un échange de terrain de voirie avec Assemblia rue du Rassat à Clermont-Ferrand (9,18 K€).

b - Recettes réelles d'équipement

Les recettes réelles d'équipement s'établissent à 208 299 626 € avec :

- les subventions d'investissement pour 16 394 086 € (chapitre 13) qui intègrent :
 - le produit des amendes de police estimé à 2,3 M€ (estimation ajustée sur le Budget total 2025, en hausse par rapport au Budget primitif 2025),
 - l'Attribution de Compensation d'Investissement (ACI) versée par les communes pour 2,74 M€,
 - les subventions et participations à percevoir liées à des opérations éligibles pour 11,35 M€, parmi lesquelles :
 - 1,49 M€ de participations au titre des opérations de voirie, dont 0,72 M€ de la commune de Clermont-Ferrand pour l'aménagement des allées du Cardo dans le cadre du projet Inspire, et 0,77 M€ des autres communes pour des opérations diverses (avenue de la République à Cébazat, avenue des Martyrs à Gerzat, sentier vert à Lempdes, avenue du Mont-Dore à Ceyrat),
 - 0,78 M€ pour l'extension du stade Gabriel Montpied et la construction d'un gymnase (dont 0,3 M€ dans le cadre du Contrat Plan État-Région, 0,4 M€ du Département au titre du CTDD et 0,07 M€ de l'Agence Nationale du Sport) et 0,31 M€ de l'État pour la rénovation de l'éclairage de la piste d'athlétisme du stadium Jean Pellez,

- 4,11 M€ pour les équipements culturels métropolitains, dont 2,59 M€ pour la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu (avec 1,28 M€ de l'État, 0,5 M€ de la Région et 0,8 M€ du Département), 1,13 M€ pour la construction du centre de conservation des musées (dont 0,75 M€ de l'État, 0,35 M€ du Département et 0,03 M€ de la Région pour solde), 0,16 M€ de l'État pour la rénovation de la médiathèque d'Aubière, 0,15 M€ de l'État et de la commune pour l'ECP de Durtol et 0,08 M€ de l'État et de la Région pour des acquisitions ou restaurations d'œuvres et collections des musées et de la bibliothèque du patrimoine,
- 3,22 M€ de l'État dans le cadre des délégations d'aide à la pierre (opération équilibrée en recettes et dépenses) et 0,09 M€ de l'agence nationale de l'habitat dans le cadre du pacte territorial France Rénov' 2025-2029,
- 0,69 M€ de l'ADEME au titre du contrat de chaleur renouvelable,
- 0,19 M€ sur les usages numériques, principalement au titre des fonds de concours perçus de la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la refacturation d'une part des investissements réalisés par le service commun,
- 0,16 M€ du Département pour la sédentarisation des gens du voyage,
- 0,1 M€ au titre de l'entretien des rivières et des espaces naturels sensibles (renaturation rivières et Marais de l'ambre à Gerzat),
- 0,07 M€ de l'Agence de l'eau pour la prévention des inondations dans le cadre du schéma directeur,
- 0,08 M€ de la Région pour le déploiement de la vidéoprotection dans les ZAE.

- les immobilisations corporelles, pour 210 000 € (chapitre 21)

Il s'agit du remboursement, par le concessionnaire d'aménagement des ZAE, des travaux d'éclairage public payés à TE63 pour 210 K€ (nature 2181).

- les emprunts et dettes assimilées pour 191 695 540 € (chapitre 16)

Dans le cadre de la gestion active de la dette, cette prévision intègre des opérations équilibrées en dépenses et recettes réelles d'investissement avec :

- une enveloppe de 50 M€ pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts et la réalisation d'économies sur les intérêts payés pour les contrats prévoyant cette faculté (compte 16451), en cas de trésorerie disponible,
- une enveloppe de 10,2 M€ pour permettre la mobilisation d'emprunts revolving, emprunts assortis d'une ligne de trésorerie sur une période contractuelle de 2 ans avant leur consolidation (compte 16449).

Compte tenu des différentes recettes estimées et du programme d'investissement à financer évoqué ci-après, l'emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre au stade du Budget primitif 2026 est de 131,5 M€ (compte 1641).

c - Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 136 227 687 € avec :

- l'amortissement des immobilisations pour 19,99 M€ (chapitre 040, comptes 28),
- les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 84,5 K€ (chapitre 040, compte 4817),
- le virement de la section de fonctionnement pour 4,32 M€ (chapitre globalisé 021).

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

S'y ajoutent les opérations patrimoniales à l'intérieur de la section d'investissement, également équilibrées en recettes / dépenses, avec :

- les écritures de résorption des avances de trésorerie à la SPL Clermont Auvergne pour 9,61 M€, dont 5,13 M€ pour la création des réserves mutualisées des musées, 0,91 M€ pour la rénovation de la médiathèque d'Aubière, 0,7 M€ pour l'aménagement du quartier Delille-Salford-Charras, 1,96 M€ pour les ZAE de Lempdes et Cournon - Le Cendre, 0,47 M€ pour l'aménagement du secteur Marc Bloch à Cournon d'Auvergne, 0,41 M€ pour l'aménagement de l'îlot Jules Verne,

- les écritures de résorption des avances forfaitaires versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics pour 2,22 M€, dont 0,52 M€ pour la construction de la bibliothèque métropolitaine, 0,62 M€ pour l'aménagement de la voie verte vélo le long de l'Allier, 0,43 M€ pour l'extension du stade G. Montpied, 0,44 M€ pour les travaux de voirie,
- 100 M€ pour la comptabilisation des écritures patrimoniales liées aux opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts.

2 - Dépenses d'investissement

Elles comprennent :

- les dépenses réelles financières avec les remboursements d'emprunts et de dettes, les participations et autres immobilisations financières,
- les dépenses réelles d'équipement, à savoir les études et travaux, les acquisitions diverses et les subventions d'équipement versées ou fonds de concours,
- les dépenses d'ordre avec l'amortissement des subventions perçues, les opérations patrimoniales et de gestion active de la dette.

a - Dépenses réelles financières

Les dépenses financières 2026 s'élèvent à un montant total de 95 402 953 € avec :

- les remboursements des emprunts et dettes pour 24 280 000 € (chapitre 16 – natures 1641 et 168741)

Ils se décomposent ainsi :

- 22,5 M€ au titre de la dette propre,
- 1,78 M€ au titre de la dette remboursée aux communes qui intègre le moratoire sur le remboursement de la dette se terminant en 2026.

- la contrepartie en dépense des remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 50 000 000 € (chapitre 16 - compte 16451) et de la mobilisation d'emprunts revolving pour 10 200 000 € (chapitre 16 - compte 16449)

- les dotations, fonds divers et réserves pour 1 500 000 € (chapitre 10)

Cette inscription correspond au versement aux communes de 50 % du produit estimatif de la Taxe d'aménagement qui serait perçue par la Métropole en 2026.

- les participations pour 142 000 € (chapitre 26), dont :

- 100 K€ correspondant à une deuxième augmentation de capital de la SEM Volcans – Vulcania,
- 32 K€ au titre de la prise de participation au capital d'Investimo pour favoriser une offre de logements intégrée et innovante (organisme foncier solidaire),
- 10 K€ de prise de participation au capital des SCIC.

- les autres immobilisations financières pour 9 280 953 € (chapitre 27)

Il s'agit :

- des avances remboursables aux budgets annexes des ZAE pour 1,86 M€, dont 1,13 M€ pour le Parc Logistique, 0,58 M€ pour Gerzat Sud et 0,14 M€ pour Sarliève nord,
- des avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre des traités de concessions Anru pour 4,2 M€, dont 1,8 M€ pour Saint Jacques, 1,34 M€ pour Les Vergnes et 1,06 M€ pour la Gauthière,
- du paiement à l'EPF Auvergne de l'annuité en capital de 2,95 M€ due au titre des réserves foncières constituées pour le compte de la Métropole (intégrant les acquisitions de parcelles réalisées en 2025),
- d'une enveloppe de 65 K€ pour les aides remboursables accordées aux agents de la collectivité, opération équilibrée en recettes / dépenses,
- des prêts accordés dans le cadre du FSL pour 200 K€.

b - Dépenses réelles d'équipement

En intégrant les opérations sous mandat, les dépenses d'équipement 2026 s'élèvent à un montant total de 162 401 029 €, globalement en recul de 38,4 % par rapport à l'exercice 2025, année du pic des investissements. A périmètre équivalent, donc hors reports 2024, la baisse est ramenée à 32,2 %.

Ces dépenses comprennent :

- les fonds de concours pour 18 740 073 € (chapitre 204)

Ces dépenses concernent plusieurs secteurs de compétences de la Métropole, avec pour l'essentiel :

- 7,44 M€ pour l'habitat, l'ANRU et la politique de la ville (dont 3,8 M€ pour la production de logements, 2,36 M€ dans le cadre des délégations de l'État d'aide à la pierre, 0,63 M€ au titre du programme d'intérêt général et 0,4 M€ pour la réhabilitation thermique) et 0,19 M€ pour la téléalarme,
- 2,81 M€ pour les opérations de voirie, de travaux d'éclairage public et de signalisation routière, dont 1,54 M€ pour le projet Inspire,
- 3,95 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- 0,83 M€ pour le développement durable, dont 0,69 M€ dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable financé par l'ADEME, 0,1 M€ dans le cadre du Fonds Air Bois et 0,03 M€ pour l'installation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques,
- 1,66 M€ pour le développement économique,, dont 1 M€ pour le projet de mutation du site historique de Cataroux, 0,26 M€ pour les travaux d'éclairage public dans les ZAE et 0,15 M€ au titre du dispositif coup de pouce,
- 1,04 M€ au titre du fonds de solidarité métropolitain pour les communes,
- 0,4 M€ pour l'enfouissement d'une ligne à Haute Tension au titre du CTDD 2023/2026,
- 0,35 M€ pour la réhabilitation de la Halle aux Blés réalisée par la Région,
- 0,05 M€ de contribution d'investissement versé à l'Ecole Supérieur d'Art Clermont Métropole pour financer ses dépenses d'équipement 2026,
- 0,02 M€ pour l'extension des bâtiments de l'Association Protectrice des Animaux.

- les immobilisations incorporelles pour 11 809 371 € (chapitre 20)

Il s'agit des frais d'études et du patrimoine immatériel de la collectivité, c'est-à-dire les licences, logiciels, brevets, concessions avec :

- 10,46 M€ d'études pré opérationnelles, maîtrise d'œuvre, missions ingénierie (natures 2031 et 2033), dont 1,92 M€ pour le projet Inspire, 2,61 M€ dans le cadre des opérations de travaux de voirie et d'aménagements cyclables (Place des Carmes, rues Pompidou et Chantemerle à Clermont-Ferrand, rue Roche et place des Ramacles à Aubière, avenue de la République à Cébazat, rues des Granges et Saint Verny à Lempdes, coeur de ville Beaumont, diagnostics des ouvrages d'art et des chaussées), 1,42 M€ pour les projets en lien avec l'habitat (essentiellement, animation et instruction du pacte territorial métropolitain, diagnostics travaux dans les copropriétés, programme d'intérêt général), 1,08 M€ pour les projets culturels (Cité du court, ECP Durtol, rénovation du musée Bargoin), 1,2 M€ pour le cycle de l'eau et la GEMAPI (bassins d'orage Fontgiève et Romagnat, prévention inondations et schéma directeur), 0,74 M€ pour la conservation du patrimoine bâti, les réductions des consommations énergétiques, le schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) et le marché global de performance (MGP), 0,53 M€ pour les projets d'urbanisme (PLUI, mission architecte conseil, ZAC Cournon Gare, Banque de France, PPA St-Jean Le Brézet), 0,45 M€ pour le développement durable (réseaux de chaleurs et diagnostic parc photovoltaïque), 0,28 M€ pour l'accompagnement des entreprises (ZAE et fonds d'investissement industriel), 0,21 M€ pour le numérique,
- 1,08 M€ de licences et logiciels (nature 2051),
- 0,19 M€ de frais d'élaboration des documents d'urbanisme (nature 202),
- 0,06 M€ de frais d'annonce et insertion (nature 2033),
- 0,02 M€ de numérisation des fonds documentaires à la Bibliothèque du patrimoine (nature 2088).

- les immobilisations corporelles pour 17 653 930 € (chapitre 21), avec notamment :

- des acquisitions de terrains et bâtiments (natures 211 et 21351) pour 2,94 M€, dont 1,52 M€ dans le cadre du projet Inspire, 0,66 M€ dans le cadre du PPA St-Jean le Brézet et 0,2 M€ pour l'aménagement de la zone des Gravanches,

- des acquisitions de matériels roulants et matériels de transport (natures 215731, 215738 et 21828) pour 2,5 M€, dont 2,2 M€ affectés à l'espace public (autorisation de programme 2023),
- des mobiliers, matériels informatiques et divers (natures 2158, 21838, 21848, 2185 et 2188) pour 11,49 M€, dont 8,96 M€ pour la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hotel-Dieu, 1,49 M€ pour l'amélioration du matériel des services et 0,35 M€ pour la vidéoprotection,
- des aménagements et installations réseaux (natures 2128, 21351, 21538 et 2181) pour 0,49 M€, dont 0,22 M€ au titre du contrat rivières et 0,21 M€ pour les travaux dans les ZAE concédées,
- des acquisitions et restaurations d'œuvres d'art (natures 21621 et 21622) pour 0,23 M€.

- les immobilisations en cours pour 113 187 345 € (chapitre 23), qui comprennent les travaux et avances et acomptes versés sur travaux avec, outre les aménagements de l'espace public qui représentent plus de 74,42 M€ (Inspire, voirie, ouvrages d'art, assainissement pluvial et bassins d'orage, éclairage public, schéma cyclable), les opérations suivantes :

- 12 M€ pour la construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu,
- 8 M€ pour l'extension du stade Gabriel Montpied,
- 6,19 M€ pour l'aménagement et l'animation des ZAE, dont 2,56 M€ pour la zone de Cournon-Le Cendre et 1,44 M€ pour la zone de Lempdes,
- 4,73 M€ pour la conservation du patrimoine bâti, le marché global de performance et la gestion technique des bâtiments (Stadium J.Pellez, pôle de proximité centre, Parvis, Arténium, Limousin, ...) et 0,36 M€ pour la réduction des consommations énergétiques (centre de traitement d'air piscine de Coubertin),
- 1,52 M€ pour le PPA St-Jean Le Brézet et 1,4 M€ pour les travaux d'aménagement du site ACC-m,
- 1,38 M€ pour la construction du Centre de conservation des musées et 0,15 M€ pour la restauration de la collection Roland Furieux
- 1,1 M€ pour le démarrage des travaux de l'ECP de Durtol (complexe culturel) et 0,17 M€ pour les travaux de conservation des ECP,
- 0,81 M€ pour la médiathèque d'Aubière,
- 0,68 M€ pour la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage avec l'aménagement de terrains familiaux sur les communes de Gerzat et Pont-du-Château.

Enfin, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Gauthière et consécutivement à la signature du traité de concession avec la SPL Clermont Auvergne, une subvention de l'ANRU doit être remboursée à hauteur de 1,01 M€ (chapitre 13).

Au final, le niveau total des dépenses réelles d'investissement hors remboursement du capital de dette s'établit à 173,32 M€.

L'ensemble de ces opérations est présenté plus en détail ci-après sous l'angle des grands secteurs de compétence de la Métropole.

II - LES CRÉDITS ALLOUÉS PAR GRAND SECTEUR DE COMPÉTENCE

La Métropole conduit une combinaison d'actions dans ses différents secteurs de compétence, axées sur la transition et l'attractivité et la structuration du territoire, permettant d'asseoir son rôle d'investisseur sur le territoire et également d'acteur de proximité au bénéfice des usagers et du service public.

A - UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION

1 - Espace public et mobilité : 77,48 M€ en fonctionnement et 86,63 M€ en investissement

- En fonctionnement, les dépenses concernent principalement :

- l'entretien et la maintenance des terrains, voiries, bâtiments et matériels autres que les véhicules pour 3,19 M€,
- l'énergie (éclairage public et signalisation lumineuse routière) et les fournitures diverses pour 2,73 M€,
- les dépenses de mutualisation ascendante au titre de la mise à disposition des services techniques et espaces verts - voirie des communes pour 2,75 M€,
- les frais divers nécessaires au bon fonctionnement du service intégrant l'eau et l'énergie des pôles de proximité, les fournitures de voirie, les vêtements de travail, le nettoyage des locaux, ... pour 2,1 M€,
- des prestations de services pour 2,17 M€ (traitement des déchets sur l'espace public, balayage, propreté, etc),
- le contrat de prestations de la fourrière automobile et dépenses additionnelles (frais bancaires, annulations de titres, etc) pour 0,98 M€,
- les contributions au TE63 pour 0,61 M€ (maintenance de l'éclairage public et de la signalisation),
- les locations de matériels (nacelles pour l'essentiel) et de véhicules pour la viabilité hivernale pour un total de 0,60 M€,
- la gestion et l'entretien du parc de véhicules par le service garage pour 3,18 M€, dont 1,13 M€ de carburant, 0,48 M€ de fournitures et pièces détachées, 1,02 M€ de locations, entretien et réparations sur matériel roulant et bâtiment, 0,49 M€ de mutualisation ascendante, frais généraux et de personnel, 0,04 M€ d'étude pour la prévention des risques routiers, etc
- le démarrage de la mission d'étude pour mettre à jour et rendre opérationnel le plan intercommunal de sauvegarde (exercices en situation) pour 0,04 M€,

S'y ajoutent les contributions au SMTC (21,9 M€) et au Syndicat Mixte de l'Aéroport (1,02 M€), la subvention versée au budget annexe Parcs et aires de stationnement (0,58 M€) ainsi que la masse salariale (35,65 M€).

- En investissement, les dépenses de gros entretien et d'aménagement de l'espace public représentent 38,06 M€. Ainsi, 19,75 M€ sont consacrés aux travaux de gros entretien de voirie sur l'ensemble des communes et au renouvellement de matériel (interventions de proximité, nettoiement, mobilier urbain, végétalisation, etc), aux travaux d'ouvrage d'art, d'éclairage, de signalisation et de jalonnement, ainsi qu'aux fonds de concours pour les travaux d'éclairage public réalisés par TE63.

S'y ajoutent 14,28 M€ d'opérations d'envergure plus conséquente, en phase d'étude ou de travaux, avec notamment :

- l'aménagement de l'avenue de la République à Cébazat
- la place des Ramacles et la rue Roche à Aubière,
- les rues des Granges et Saint-Verny à Lempdes,
- l'aménagement de l'avenue A.Rouzaud de la vallée de Royat, ainsi que la réhabilitation du mur de la rue Phelut,
- l'aménagement du quartier Marc Bloch et de la passerelle sur la voie verte à Cournon,
- l'aménagement de la rue des Martyrs à Gerzat,
- le pont de l'étang à Chateaugay,
- l'aménagement de cœur de ville et de la place du parc à Beaumont,

- l'aménagement des abords du collège Roger Quillot, des abords de la BMHD, de la place des Carmes, de la place Regensburg, place Delille Salford, la réhabilitation du mur de Tremonteix et la réalisation d'un sentier urbain secteur Franc Rosier à Clermont-Ferrand,
- le chemin du Chambon et le pont à Pont-du-Château
- etc.

Enfin, les travaux d'assainissement pluvial liés à ces projets s'élèvent quant à eux à 4,02 M€.

Ces dépenses sont complétées par un volet mobilité de 48,45 M€ avec la mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain pour 4,94 M€, en plus des dépenses intégrées dans des opérations, 43,35 M€ dans le cadre du projet InspiRe et aménagements connexes (allées du Cardo et îlot Jules Verne à Clermont-Ferrand, réseau restructuré bus) et du schéma multimodal de circulations, et 0,16 M€ pour la construction et l'acquisition de données qui permettront de suivre les évolutions des politiques en matière de mobilité (acquisition de données et de matériels de comptage pour l'évaluation des aménagements, des incidences sur la circulation, etc)

Enfin 0,12 M€ sont prévus pour le garage, correspondant à du remplacement de matériels et véhicules.

2 - Urbanisme et habitat : 6,63 M€ en fonctionnement et 21,6 M€ en investissement

- En fonctionnement :

- 0,1 M€ pour l'urbanisme (honoraires géomètres, parutions légales, frais d'actes et constats d'huissiers, externalisation ADS, mission d'accompagnement des communes pour l'application du RLPI, participation concours Europen quartier Fontaine du Bac, etc),
- 0,47 M€ pour les aires d'accueil des gens du voyage (marché pour la gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux, réparations, énergie et fluides, fournitures, cotisations, etc),
- 0,2 M€ pour l'ANRU (actions autour de la mémoire du quartier de la Gauthiere et inauguration de la ferme urbaine, mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination Urbaine dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain, animation OPAH, Maisons de projet, etc),
- 0,2 M€ pour le programme d'intérêt général, 0,19 M€ pour le service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), 0,03 M€ pour l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord », 0,07 M€ pour le PLH, et 0,15 M€ de cotisations et subventions diverses (adhésion au fichier partagé Bailleurs sociaux et au IRDSU - Labo Cités, subventions annuelles ADIL, SIAO et AURA HLM),
- 0,89 M€ pour la compétence FSL,
- 0,68 M€ pour la politique de la ville (contrat de ville, subventions, frais de communication) et 0,06 M€ pour la téléalarme,
- 3,58 M€ de masse salariale.

- En investissement :

- 6,42 M€ sont dédiés à l'urbanisme

En plus des 2,95 M€ de participation à l'EPF Auvergne sur le foncier (remboursement d'annuités), 0,32 M€ sont affectés aux acquisitions portées en direct par la métropole.

S'y ajoutent 2,32 M€ pour la réalisation d'études (pollution, faune / flore et environnementale) et de travaux dans le cadre du PPA quartier Saint-Jean / Le Brézet, ainsi que 0,25 M€ pour les raccordements électriques de plus de 100 mètres linéaires pour les constructions nouvelles, 0,23 M€ pour la réalisation de documents d'urbanisme (PLUi), 0,1 M€ affectés à la mission d'architecte conseil en lien avec l'approbation du PLUi, 0,1 M€ pour l'étude plan guide Banque de France, 0,02 M€ pour la réalisation du document de gestion du site patrimonial remarquable de Clermont centre et 0,1 M€ au titre du des études pour l'aménagement de la ZAC Cournon gare.

- Les dépenses de l'habitat, de la rénovation urbaine et la politique de la ville s'élèvent à 15,18 M€.

Il s'agit de fonds de concours pour 7,63 M€, notamment dans le cadre :

- de la production de logements sociaux publics (2,57 M€, dont 0,2 M€ pour le développement d'un OFS)
- de l'aide à la pierre (2,36 M€),
- du programme d'intérêt général (0,63 M€),
- de la réhabilitation thermique (0,4 M€),
- des reconstructions dans le cadre de l'ANRU (1,49 M€),
- et de la convention de gestion de la téléalarme avec le Département (0,18 M€).

5,27 M€ sont prévus pour la poursuite du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain - NPRU, dont :

- 4,2 M€ d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre des Traités de Concession d'Aménagement - TCA sur les quartiers Saint-Jacques, Les Vergnes et La Gauthière et 1,01 M€ pour le versement d'une subvention ANRU dans le cadre du TCA de La Gauthière,
- 0,03 M€ d'études pour le quartier Les Vergnes et La Gauthière,
- et 0,03 M€ de frais connexes (accompagnement des habitants, occupation des friches provisoires, projet inter-quartiers, chantier participatif îlot Churchill...).

De même que 0,86 M€, financés en totalité par l'État dans le cadre de la délégation de l'aide à la pierre, au titre de l'instruction et l'animation du PACTE métropolitain, 0,29 M€ pour la requalification du parc privé sur le programme d'intérêt général, 0,16 M€ d'études en vue de la réhabilitation thermique des copropriétés et 0,03 M€ de participation au capital de la société coopérative Investimo pour l'OFS.

Enfin, 0,72 M€ sont inscrits pour des études et aménagements de terrains sur les aires d'accueil des gens du voyage et 0,2 M€ pour les prêts octroyés dans le cadre de la compétence FSL.

3 - Énergie, climat, biodiversité, cycle de l'eau : 4,73 M€ en fonctionnement et 3,08 M€ en investissement

- En fonctionnement :

- 1,63 M€ sont alloués au développement durable et à l'énergie, dont :
- 0,22 M€ pour la qualité de l'air et la mobilité urbaine (cotisations ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, ACOUCITE et Alliance qualité de l'air, contribution et maintenance préventive pour infrastructures de recharge des véhicules électriques, subvention ATMO),
 - 0,24 M€ dans le cadre de la stratégie et de l'animation (mission d'accompagnement à la révision du STEE, appui à l'actualisation du BEGES, organisation semaines européennes du développement durable, conception boîte à outil participation citoyenne, animations scolaires, cotisations et subventions notamment ADHUME, etc),
 - 0,23 M€ pour le Plan biodiversité, dont 0,1 M€ d'études (foncier forestier, plan de gestion ENS, etc) et 0,11 M€ de subventions (conventions pluriannuelles d'objectifs, UCA, etc),
 - 0,13 M€ pour les réseaux de chaleur et gaz (contrôle des DSP, AMO gaz)
 - 0,74 M€ de masse salariale des agents de la direction,
 - 0,06 M€ pour les autres dépenses qui concernent principalement les circuits de randonnée et des actions de communication.

➤ 3,1 M€ sont consacrés au cycle de l'eau, avec principalement :

- 2,04 M€ de contribution reversée au budget annexe Régie autonome de l'assainissement au titre des eaux pluviales,
- l'entretien et le contrôle des réseaux d'assainissement pluvial, bassins d'orage, bornes incendie et rivières pour 0,61 M€,

- la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations pour 0,38 M€, dont 0,16 M€ au titre des milieux aquatiques (entretien des terrains, subventions, animations, gestion de la Tiretaine et du marais de Lambre, analyses rivières remboursées au budget annexe Régie autonome de l'eau potable, etc) et 0,22 M€ pour la mise en œuvre du programme d'actions pour la prévention des inondations (étude de gestion des déchets post-crise, diagnostic des ERP, logiciel de télé alerte, cotisation CEPRI, animations, etc),
- la masse salariale des agents de la direction du cycle de l'eau affectés sur le budget principal pour 0,06 M€.

- En investissement :

➤ 1,34 M€ concernent le développement durable et l'énergie

- le volet développement des énergies renouvelables intègre le dispositif « Contrat de Chaleur Renouvelable » (ancien Contrat d'objectif territorial Chaleur + Demain) prolongé jusqu'en mars 2027 pour 0,69 M€, le « Fonds Air Bois » pour 0,1 M€, ainsi qu'une étude sur le portage de projets d'installations photovoltaïque pour 0,13 M€,
- 0,3 M€ sont prévus pour les réseaux de chaleur, dont 0,23 M€ d'études pour de nouveaux projets de réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain et 0,07 M€ sur les réseaux de chaleur urbains exploités par la Semop Clauvae,
- 0,07 M€ sont inscrits sur le volet Biodiversité, avec 0,02 M€ d'études pour la Maison de la nature et de l'environnement et 0,05 M€ sur l'Espace Naturel Sensible des Côtes,
- les autres dépenses sont consacrées aux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et aux chemins de randonnée pour un total de 0,04 M€.

➤ 1,74 M€ sont prévus pour le cycle de l'eau.

Ce montant comprend :

- 1 M€ affectés aux projets sur les bassins d'orage (Fontgiève, Romagnat, etc),
- la renaturation des berges des rivières (0,32 M€) et une étude sur la vulnérabilité du niveau de la rivière Allier (0,05 M€),
- l'achat et les travaux de pose des bornes incendies (0,12 M€),
- le schéma directeur pluvial et le système d'alerte local aux crues (0,23 M€),
- etc.

Une partie de ces dépenses est couverte par la taxe GEMAPI.

B - UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

1 - Économie, emploi, enseignement supérieur et recherche : 8,49 M€ en fonctionnement et 16,32 M€ en investissement

- En fonctionnement :

➤ 3,78 M€ sont consacrés au développement économique et à l'accompagnement des entreprises avec notamment :

- 0,23 M€ de contribution au Biopôle et 0,98 M€ de subventions aux budgets annexes (EVE, ADIV et ancien Centre routier du Brézet),
- 0,12 M€ dédiés à l'économie sociale et solidaire (subventions et cotisations CRESS AURA, France Active Auvergne, URSCOP, etc),
- 0,58 M€ de subventions et contributions pour l'entrepreneuriat, la prévention des entreprises en difficulté, le dispositif de recrutement de seniors, les structures d'aide à la création d'entreprise et intervenant dans le domaine de la transition écologique, les industries culturelles et créatives et le numérique,
- 0,23 M€ pour les prestations de services, frais de colloques, cotisations et abonnements (relations internationales, label Territoire d'Industrie, trophée des entreprises, animation réseau des entreprises

signataires du guide ZAE, remise de prix, abonnements atelier économique et solution de veille documentaire et commerciale, site internet Invest In Clermont, etc),

- 0,03 M€ prévus pour une étude d'AMO sur la DSP Clermont Communauté Networks,
- 0,46 M€ sur les zones d'activités économiques (travaux d'entretien, maintenance de la vidéoprotection et de la fibre, énergie, etc),
- 0,06M€ pour la production de contenus éditoriaux et autres annonces et frais de communication,
- 0,4 M€ de mutualisation ascendante Relations européennes et internationales et Centre de Supervision Urbain,
- 0,02 M€ de frais généraux pour la fonctionnement de la direction (fluides, entretien du bâtiment Gergovia, fournitures, etc),
- la masse salariale qui s'élève à 0,66 M€.

➤ 1,93 M€ sont dédiés à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dont :

- 1,43 M€ de subventions pour le fonctionnement de l'écosystème d'innovation ESRI, mais également le soutien aux projets partenariaux, le programme I-SITE, l'appel à projet recherche - action, le soutien aux dynamiques collaboratives publiques - privées, le soutien aux projets de la Clermont Innovation Week - CIW, l'accompagnement des acteurs de la diffusion de la culture scientifique, etc,
- la masse salariale pour 0,44 M€,
- 0,06 M€ de frais divers pour les manifestations, la communication et les contrats de prestations.

➤ 2,78 M€ sont prévus pour l'emploi, l'insertion et la solidarité et correspondent à la subvention d'équilibre versée au budget annexe des Solidarités qui regroupe notamment les missions d'accompagnement vers l'emploi, d'innovation sociale et d'insertion par l'emploi et les actions en faveur de la jeunesse (fonds d'aide aux jeunes, prévention spécialisée et insertion).

- En investissement :

➤ L'accompagnement des entreprises dispose de 12,37 M€ correspondant principalement :

- à des études, acquisitions et travaux dans les zones d'activités économiques, le plus souvent confiés par mandat à la SPL Clermont Auvergne, pour 6,52 M€ (dont 1,86 M€ d'avances aux budgets annexes dédiés Parc Logistique, Gerzat Sud et Sarliève Nord, 1,59 M€ sur la requalification de la zone de Lempdes, 2,69 M€ sur la requalification de la zone de Cournon - Le Cendre, 0,03 M€ pour la zone Clermont Sud/Aubière et 0,35 M€ d'acquisition sur la zone des Gravanches),
- à des travaux d'animation et gestion des zones pour 2,45 M€ (travaux de sécurisation et de rénovation de chaussées et trottoirs, marquage routier et signalisation, entrées charrières, passages piétons, etc), et au titre du plan de sûreté (vidéoprotection) pour 0,35 M€,
- au versement d'une participation de 0,21 M€ pour les travaux TE63 sur les zones d'activités économiques concédées,
- au versement de fonds de concours dans le cadre de l'opération « Coup de pouce » (soutien aux activités de proximité), du plan de verdissement de la flotte automobile des entreprises, du Fonds Métropolitain Entrepreneuriat, du projet Cataroux et de l'économie sociale et solidaire (soutien du réseau Tiers lieux, développement des entreprises coopératives) pour un montant total de 1,4 M€,
- à l'allocation de 1,43 M€ au fonds d'investissement industriel sur les travaux du site ACC-M,
- à 0,01 M€ de prises de participations dans le cadre du développement des entreprises coopératives.

➤ 3,95 M€ sont affectés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et correspondent à des fonds de concours en faveur notamment de I-SITE pour 0,5 M€, du fonds métropolitain d'innovation pour 0,25 M€, du CPER et des grands projets pour 2,3 M€ (dont 1,3 M€ au titre des projets de rénovation des bâtiments des campus de VetAgroSup, des Cézeaux et de Gergovia), du projet d'extension du Campus Trudaine ESC pour 0,6 M€ et de l'Innovation et de la recherche et développement pour 0,3 M€.

2 - Culture, sport, tourisme, Métropole intelligente : 48,44 M€ en fonctionnement et 38 M€ en investissement

- En fonctionnement :

- Une somme de 18,77 M€ est allouée au sport et correspond pour l'essentiel :
 - aux frais de fonctionnement des équipements sportifs en termes d'énergie, acquisitions de fournitures et produits pour 3,73 M€, dont 2,66 M€ pour les équipements nautiques et 1,07 M€ pour les équipements terrestres,
 - aux partenariats avec les clubs sportifs pour 0,85 M€ (ASM Clermont Auvergne, Clermont Foot 63, Volley Ball Club Chamalières, etc),
 - aux frais d'entretien et maintenance courants des terrains, équipements et bâtiments pour 0,74 M€, dont 0,34 M€ pour la maintenance et la vérifications des installations et 0,17 M€ pour l'entretien de la coursive du Dojo,
 - aux frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,41 M€,
 - aux autres frais occasionnés pour 0,69 M€, dont 0,34 M€ relatifs au bail à loyer pour les terrains et équipements du site des Gravanches et 0,13 M€ pour la location de tribunes et matériels à l'occasion des Championnats de France d'Athlétisme qui se dérouleront en février 2026 au stadium Jean Pellez,
 - aux subventions et bourses d'accompagnement individuel versées pour 1,93 M€,
 - et à la masse salariale (équipements sportifs terrestres et nautiques, administration) pour 10,42 M€.
- 26,84 M€ sont consacrés à la culture et comprennent notamment :
 - les frais de fonctionnement des différents équipements culturels en termes d'énergie et acquisitions de fournitures, petit équipement et produits pour 1,64 M€, dont 0,82 M€ pour la fourniture d'énergie et 0,57 M€ pour le renouvellement des collections,
 - des prestations diverses pour 1,34 M€ (liées principalement aux nouvelles expositions, à la recherche documentaire et à la conservation des œuvres dans les musées, à la location de matériels, aux frais de maintenance du système d'information des bibliothèques et aux intervenants extérieurs), avec 0,39 M€ pour le déménagement des collections vers la BMHD (0,15 M€) et le centre de conservation des musées (0,24 M€),
 - les frais d'entretien et maintenance courants des équipements et bâtiments pour 0,39 M€,
 - les frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,46 M€,
 - les publications et frais de communication pour 0,31 M€,
 - les subventions aux associations et autres partenaires, les bourses et prix et la contribution à l'ESACM pour un montant total de 4 M€,
 - et la masse salariale (bibliothèques, musées, Conservatoire à Rayonnement Régional et administration) pour 18,69 M€.
- 2,42 M€ sont consacrés au tourisme, avec :
 - la délégation de service public confiée à la SPL Tourisme pour 1,86 M€,
 - les cotisations SIT63 et EHTTA pour 0,07 M€,
 - 0,05 M€ alloués au Fonds Ingénierie Tourisme Responsable pour la participation aux frais de classement et labellisation des hébergements touristiques ainsi que des prestations d'accompagnement des professionnels (diagnostic, plan action, montage des dossiers de subvention, etc),
 - le versement de subventions à divers acteurs du tourisme pour 0,1 M€ (Club hôtelier, congrès et colloques organisés sur le territoire, etc)
 - la contribution annuelle, pour la troisième année, au GIP Gergovie pour 0,02 M€,
 - les autres frais divers occasionnés pour 0,04 M€ (entretien signalétique touristique, maintenance plateforme déclaration Taxe de séjour, frais de traductions et transcriptions de contenus/panneaux, etc),
 - et la masse salariale pour 0,28 M€.

➤ Enfin, un montant de 0,41 M€ est affecté aux projets Métropole intelligente : masse salariale (0,38 M€), mission d'études Data / process et accompagnement juridique des projets DPMI, adhésion aux réseaux Open Data France et les Interconnectés, séminaires, etc (0,03 M€).

- En investissement :

➤ Le sport dispose d'une enveloppe de 10,47 M€ ; ces crédits comprennent :

- les travaux d'extension du stade Gabriel Montpied pour 8 M€,
- des études, travaux divers et acquisitions de matériels pour :

✓ les équipements nautiques à hauteur de 1,13 M€, dont 0,57 M€ pour le stade nautique Coubertin à Clermont-Ferrand (études étanchéité toiture et récupération des eaux, remplacement de la centrale de traitement de l'air et travaux de réparation du bassin de 50m, changement des filtres, etc), 0,28 M€ pour la piscine Marcel Boubat à Lempdes (étude ombrières photovoltaïques parking, couverture thermique, peinture urbaine mur extérieur, tripodes d'accès, etc), 0,18 M€ pour la piscine Androsace à Cournon (études ombrières photovoltaïques parking et aménagement des locaux, travaux d'amélioration de performance énergétique, etc), 0,07 M€ pour le stade nautique des Hautes Roches à Chamalières (travaux hydrauliques, écran automate bassin à vagues, matériel de traitement de l'eau, etc) et 0,02 M€ pour la piscine Jacques Magnier à Clermont-Ferrand (hall d'entrée et matériel de traitement de l'eau),

✓ les équipements terrestres à hauteur de 1,34 M€, dont 0,32 M€ pour le Dojo (étude et travaux de sécurisation de la coursive déambulatoire, remplacement de la cheminée, travaux sanitaires et matériels divers), 0,22 M€ pour le stade Gabriel Montpied (travaux de conservation et de mise aux normes, matériel d'entretien pour la nouvelle tribune, matériels divers), 0,78 M€ pour le stadium Jean Pellez (étude étanchéité, passage en led de l'éclairage de la piste, matériel sportif pour les Championnats de France 2026, tracés PMR en extérieur, etc) et 0,02 M€ pour la patinoire et l'Escapad' (matériel scénique et sonorisation et vélos).

➤ 27,41 M€ sont prévus pour la culture et intègrent pour l'essentiel :

- le projet de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu à hauteur de 21,03 M€,
- les réserves mutualisées des musées pour 1,5 M€,
- l'ECP de Durtol pour 1,25 M€,
- les travaux de rénovation de la médiathèque d'Aubière pour 0,86 M€,
- 0,77 M€ d'études sur la Cité du Court,
- les acquisitions et restaurations d'œuvres, acquisitions de matériel divers et travaux de gros entretien et réduction des consommations énergétiques des musées qui mobilisent 0,56 M€, auxquels s'ajoutent 0,12 M€ d'études et travaux pour la rénovation du musée Bargoin,
- les travaux de gros entretien et réduction des consommations énergétiques, la numérisation des fonds documentaires et l'acquisition d'œuvres et de matériels dans les bibliothèques qui s'élèvent à 0,46 M€,
- 0,23 M€ consacrés aux travaux de rénovation du Conservatoire et à l'acquisition d'instruments de musique,
- le versement d'une contribution d'investissement de 0,05 M€ à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole et d'un fonds de concours de 0,35 M€ à la Région au titre de la Halle aux Blés,
- 0,17 M€ de travaux de gros entretien / amélioration des ECP de Pérignat-les-Sarliève, Beaumont et Blanzat (étanchéité, bardage et mise en conformité SSI, ...).

➤ 0,12 M€ sont affectés au tourisme, dont 0,1 M€ d'augmentation de la participation au capital de SEM Volcans-Vulcania et 0,01 M€ pour une étude pour l'amélioration du système de chauffage/climatisation de l'Auberge de jeunesse.

C - DÉPENSES TRANSVERSALES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE : 105,72 M€ EN FONCTIONNEMENT ET 205,85 M€ EN INVESTISSEMENT

- En fonctionnement :

➤ Les crédits des ressources humaines, tous chapitres confondus (hors masse salariale), s'élèvent à 5,71 M€, dont :

- 2,98 M€ pour les chèques déjeuner,
- 1,12 M€ au titre des indemnités et des formations des élus, ainsi que des frais de fonctionnement des groupes d'élus,
- 0,61 M€ de subvention au Comité des Œuvres Sociales,
- 0,20 M€ de mises à disposition individuelles et gratification de stagiaires
- et 0,79 M€ de charges diverses, dont 0,37 M€ de versement aux organismes de formation, 0,19 M€ de frais de déplacements

➤ 68,64 M€ sont gérés par la Direction de la stratégie financière, réparties entre 44,24 M€ de dépenses réelles et 24,4 M€ de dépenses d'ordre

En dépenses réelles sont comptabilisés principalement :

- les attributions de compensation pour 4,95 M€,
- la dotation de solidarité communautaire pour 8,1 M€,
- le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour 0,73 M€,
- le « dispositif de lissage conjoncturel » (DILICO) instauré par la loi de finances 2025 pour 4,64 M€,
- les taxes foncières, dégrèvements et restitutions de taxes pour 0,53 M€ (dont 0,25 M€ de restitution estimée de TASCOM et GEMAPI),
- 0,88 M€ de charges locatives et d'intérêts versées à l'EPF Smaf,
- les versements de pénalités Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) pour 0,04 M€ (opération équilibrée en dépenses / recettes),
- les autres charges de gestion courante pour 0,32 M€ (frais bancaires, cotisations et créances admises en non valeur ou éteintes pour l'essentiel),
- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 11,2 M€,
- et les charges d'intérêts pour 12,85 M€.

Les dépenses d'ordre correspondent au virement à la section d'investissement (4,32 M€) et aux dotations aux amortissements des biens, charges financières à répartir et charges exceptionnelles (20,07 M€).

➤ 4,05 M€ sont alloués à la Direction des actions juridiques et des achats. Ces crédits correspondent principalement :

- aux frais de fonctionnement courant pour 1,78 M€ (fournitures administratives, frais d'organisation des conseils métropolitains, locations de locaux et charges locatives et de copropriétés, entretien et maintenance des copieurs essentiellement, frais d'affranchissement, contrat d'archivage, etc),
- aux assurances pour 1,36 M€,
- aux indemnisations suite à travaux pour 0,53 M€, dont 0,35 M€ liés au projet Inspire,
- à la mutualisation documentation, multimédia et protocole pour 0,23 M€,
- aux frais d'honoraires, d'actes et de contentieux pour 0,09 M€,
- aux annonces et insertions pour 0,07 M€.

➤ 2,06 M€ sont affectés en propre au patrimoine bâti métropolitain, en plus des crédits déjà ventilés par secteur de compétence ; cette somme comprend essentiellement :

- les fluides pour le Parvis et les sites du Limousin, de Magellan et de Gergovia pour 0,19 M€,
- les frais de gardiennage et de nettoyage de ces mêmes bâtiments, ainsi que leur entretien courant à hauteur de 0,66 M€ (fournitures, entretien et maintenance, etc),

- la réalisation de maquettes numériques des bâtiments pour 0,06 M€,
- des dépenses de mutualisation (mise à disposition des services techniques des communes) pour 1,14 M€.

➤ Un montant de 2,14 M€ est dédié aux usages numériques, avec notamment :

- 0,15 M€ de contrats de prestations de services (déploiement d'interfaces, intégration d'applications et outils de gestion, développement de nouveaux services, installation de matériels, formations et assistance, etc),
- 0,95 M€ de maintenance et d'entretien (hotline, assistance utilisateurs, applications, matériels et infrastructures, etc),
- 0,79 M€ de redevances pour licences informatiques et solutions d'hébergement,
- 0,17 M€ de frais de télécommunications,
- 0,05 M€ de fournitures et autres frais divers (cartouches d'encre, etc),
- et 0,02 M€ de cotisations.

➤ La Direction des politiques contractuelles et de l'alliance des territoires bénéficie d'une somme de 1,77 M€, correspondant à des subventions et contributions (notamment Grand Clermont, Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Agence d'urbanisme Clermont Métropole, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Institut d'Auvergne du Développement des Territoires et École d'Architecture) et quelques cotisations à hauteur de 1,61 M€, et au projet URBACT - FEMACT pour 0,16 M€.

➤ 0,65 M€ sont affectés à la communication, correspondant notamment à des frais de catalogues, imprimés et publications, de publicité, d'annonces et insertions, de foires et expositions, etc.

➤ 0,15 M€ relèvent de la Direction Générale des Services, dont 0,06 M€ pour le CMSPD au titre de la mutualisation de son animation et 0,02 M€ de prestations et cotisations dans le cadre de la mission DPD.

➤ La masse salariale de ces directions transversales s'est élevée à 19,27 M€ (hors comptabilisation de la part salariale des titres restaurant de 1,29 M€ équilibrée en recettes), dont une partie refacturée dans l'attribution de compensation des communes pour les directions en service commun.

- En investissement :

➤ Les crédits transversaux de la Direction de la stratégie financière s'élèvent à 199,66 M€, dont 85,98 M€ d'opérations réelles et 113,68 M€ d'opérations d'ordre.

- les opérations réelles sont constituées principalement par la taxe d'aménagement reversée aux communes pour 1,5 M€, le remboursement de la part en capital des emprunts pour 24,28 M€, dont 1,78 M€ de remboursement aux communes, et les remboursements anticipés temporaires d'emprunts et emprunts revolving en vue d'en réduire la charge d'intérêts à hauteur de 60,2 M€,
- les opérations d'ordre correspondent pour l'essentiel à l'amortissement des subventions perçues pour 1,85 M€, aux écritures patrimoniales liées aux résorptions d'avances pour 11,83 M€ et à la gestion de la dette pour 100 M€ (remboursements anticipés temporaires d'emprunts),

➤ 2,42 M€ sont affectés en propre au patrimoine bâti, au-delà des investissements affectés aux compétences ; ceux-ci se composent principalement de :

- 1,22 M€ d'études et de travaux dans le cadre du marché global de performance énergie de 10 ans qui permettra à terme des économies d'énergies durables et une réduction des coûts de maintenance,
- 0,22 M€ d'études et travaux d'aménagement du site du Limousin (rénovation éclairage et locaux du garage et du pôle éclairage),
- 0,48 M€ pour le Parvis (installation d'un hangar à trottinettes, travaux de réfection de l'accueil, diagnostic toiture, système de Gestion Technique du Bâtiment / GTB, etc),
- 0,21 M€ d'étude au titre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique / SDIE,
- une enveloppe non encore affectée de 0,27 M€ d'études et travaux en vue de la conservation des bâtiments,
- 0,02 M€ de logiciel, matériel et outillage.

➤ Les dépenses liées aux usages numériques s'élèvent quant à elles à 1,74 M€ et correspondent pour l'essentiel :

- aux licences logiciels et droits d'usage sur la fibre pour 1,05 M€,

- à l'acquisition de matériels informatiques et de téléphonie pour 0,48 M€,
- aux levés topographiques et nivellements de précision nécessaires après le projet Inspire pour 0,1 M€,
- à des études pour 0,12 M€ (définition de la stratégie numérique de la collectivité, intelligence artificielle, mise en œuvre de projets visant à la modernisation numérique, etc).

Dans le cadre du service commun infrastructures numériques, une partie de ces dépenses (0,32 M€) est financée à hauteur de 50 % par une participation de la ville de Clermont-Ferrand.

- 0,45 M€ sont affectés à la Direction des actions juridiques et des achats et comprennent principalement des frais d'insertion (0,06 M€) et l'acquisition de mobilier et autres matériels (0,36 M€).
- Les ressources humaines bénéficient de 0,14 M€, dont 0,07 M€ d'avances remboursables aux agents, 0,03 M€ d'équipements et matériel au titre du plan de déplacement d'entreprise, 0,02 M€ pour le volet santé / prévention, dont 0,01 M€ dans le cadre de la convention FIPHFP, et 0,02 M€ de logiciel et droits pour le volet recrutement.
- Enfin, 1,04 M€ sont prévus pour le fonds de soutien métropolitain au profit des communes, auxquels s'ajoutent une participation de 0,4 M€ au titre du CTDD pour l'enfouissement d'une ligne THT.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget principal d'un montant total de 251 496 136 € en section de fonctionnement et 371 485 493 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 - Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2026 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	688 130,00	686 455,00	631 810,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	6 270 178,00	6 793 919,00	6 200 036,00
60621	COMBUSTIBLES	31 000,00	38 622,00	41 754,00
60622	CARBURANTS	1 279 109,00	1 305 901,00	1 139 988,00
60623	ALIMENTATION	25 765,00	29 728,00	25 200,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	132 850,00	135 043,00	130 780,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 679 885,00	1 742 406,00	1 638 009,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	107 298,00	115 484,00	113 090,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	497 975,00	634 592,00	552 805,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	154 340,00	182 260,00	116 700,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	329 471,00	384 123,00	339 050,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	105 200,00	105 659,00	121 000,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	589 940,00	553 845,00	566 053,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	248 191,00	341 162,00	341 064,00
6078	AUTRES MARCHANDISES	9 000,00	8 661,00	14 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 799 353,00	6 226 191,00	5 920 631,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	574 302,00	633 826,00	449 700,00
61351	MATERIEL ROULANT	844 979,00	962 370,00	965 580,00
61358	AUTRES	328 262,00	354 542,00	470 348,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 178 269,00	1 418 166,00	1 572 000,00
61521	TERRAINS	729 505,00	806 306,00	577 312,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	578 248,00	596 695,00	625 747,00
615228	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	33 500,00	18 473,00	22 900,00
615231	VOIRIES	3 184 278,00	3 074 672,00	2 880 542,00
615232	RESEAUX	553 000,00	766 515,00	493 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	478 675,00	841 175,00	511 300,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	203 147,00	228 545,00	155 705,00
6156	MAINTENANCE	2 144 869,00	1 946 065,00	2 277 517,00
6161	MULTIRISQUES	155 250,00	285 800,00	307 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	552 000,00	543 246,00	10 000,00
6168	AUTRES	896 676,00	809 780,00	897 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	632 300,00	516 685,00	720 800,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	1 200,00	200,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	379 000,00	396 137,00	369 900,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	41 000,00	33 110,00	41 050,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	418 728,00	396 848,00	390 394,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	357 000,00	457 420,00	387 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	25 620,00	20 586,00	22 600,00
6228	DIVERS	277 970,00	236 035,00	258 710,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	263 094,00	308 976,00	243 100,00
6232	FETES ET CEREMONIES	0,00	11 598,00	5 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	45 100,00	17 100,00	24 100,00
6234	RECEPTIONS	180 780,00	178 105,00	203 910,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	340 000,00	319 737,00	331 120,00
6237	Publications	12 000,00	12 000,00	12 300,00
6238	DIVERS	501 360,00	554 907,00	502 050,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	97 700,00	101 463,00	539 000,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	7 000,00	3 445,00	5 000,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	167 501,00	215 761,00	185 000,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	5 000,00	5 000,00	4 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	91 422,00	86 500,00	92 950,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	141 000,00	167 949,00	177 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	166 898,00	178 676,00	178 740,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	481 920,00	495 380,00	516 238,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	118 340,00	121 328,00	177 682,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 063 774,00	1 022 611,00	1 074 470,00
628721	non dotés de la personnalité morale	2 058 000,00	2 057 705,00	2 058 000,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 558 654,00	1 559 154,00	1 477 110,00
62878	A DES TIERS	489 069,00	1 017 905,00	556 924,00
6288	AUTRES	0,00	202,00	
63512	TAXES FONCIERES	131 900,00	136 700,00	90 600,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	14 700,00	14 700,00	14 900,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	6 000,00	8 140,00	5 400,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	134 616,00	119 291,00	160 605,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		40 590 591,00	43 342 581,00	40 933 974,00

DÉPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6215	PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	3 757 570,00	3 773 797,00	3 751 400,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	124 000,00	124 000,00	119 507,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	917 127,00	963 449,00	977 993,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	229 402,00	235 622,00	244 794,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	813 208,00	834 948,00	867 883,00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES SUR REMUNER	111 600,00	170 577,00	132 239,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	35 522 954,00	37 469 992,00	38 747 283,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	365 413,00	365 413,00	394 199,00
64113	NBI	424 630,00	424 630,00	388 526,00
64118	AUTRES INDEMNITES	12 085 962,00	12 375 602,00	12 160 066,00
64131	REMUNERATIONS	8 656 411,00	8 927 062,00	10 686 693,00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	449 102,00	456 642,00	437 801,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	8 408 833,00	8 688 480,00	9 062 862,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	14 132 129,00	14 481 613,00	15 505 439,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	352 854,00	365 618,00	404 665,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	922 699,00	948 504,00	1 066 005,00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	73 610,00	111 169,00	109 213,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	147 599,00	150 685,00	151 690,00
64731	VERSEES DIRECTEMENT	96 671,00	96 671,00	84 075,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	55 000,00	55 000,00	54 311,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	0,00	2 747 607,00	2 983 845,00
6488	Autres charges	3 381 750,00	634 143,00	97 511,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS		91 028 524,00	94 401 224,00	98 428 000,00
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	250 000,00	250 000,00	250 000,00
739211	Attribution de compensation	4 960 000,00	4 960 000,00	4 950 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	8 104 450,00	8 104 450,00	8 104 450,00
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	0,00	4 507 054,00	4 642 000,00
739221	Fonds de péréquation des ressources communales et	930 000,00	728 890,00	729 000,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	500 000,00	33 691,00	33 691,00
7498	AUTRES REVERSEMENTS SUR DOTATIONS ET PARTICIPATION	150 000,00	150 000,00	160 000,00
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		14 894 450,00	18 734 085,00	18 869 141,00
65131	BOURSES	3 000,00	10 000,00	60 000,00
65138	AUTRES SECOURS	15 000,00	14 050,00	15 000,00
65188	Autres	339 356,00	319 356,00	339 356,00
65311	IMDEMNTIES DE FONCTION	831 180,00	828 317,00	831 180,00
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65313	COTISATIONS DE RETRAITE	85 000,00	85 000,00	85 000,00
65315	FORMATION	50 000,00	50 700,00	50 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	8 678,00	1 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	12 000,00	1 000,00
6553	SERVICE D'INCENDIE	11 088 800,00	11 088 800,00	11 200 000,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 134 600,00	1 142 142,00	1 137 600,00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	23 653 880,00	23 757 073,00	25 808 947,00
65733	DEPARTEMENTS	249 000,00	250 000,00	255 500,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	135 000,00	147 500,00	134 000,00
657358	AUTRES GROUPEMENTS	100 000,00	100 000,00	100 000,00
65736211	non dotés de la personnalité morale	3 274 035,00	3 459 666,00	3 692 179,00
65736221	non dotés de la personnalité morale	409 455,00	409 455,00	648 000,00
657363	CCAS/CIAS	12 792,00	12 072,00	12 792,00
657364	Caisse des écoles	2 000,00	4 000,00	2 000,00
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	986 990,00	1 028 518,00	968 940,00
65742	ENTREPRISES	84 000,00	94 000,00	47 500,00
65743	Fermiers et concessionnaires	2 021 000,00	1 986 390,00	1 858 819,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	7 245 287,00	7 236 837,00	7 180 052,00
6577	REMISES GRACIEUSES	3 150,00	3 981,00	3 150,00
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	0,00	486,00	500,00
65818	AUTRES	911 300,00	982 082,00	1 175 480,00
6583	PENALITES SUR MARCHES	0,00	0,00	1 000,00
6585	INTERETS MORATOIRES	1 000,00	1 322,00	2 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	263,00	
65888	AUTRES	533 510,00	613 277,00	182 690,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		53 177 335,00	53 651 965,00	55 799 685,00
65861	FRAIS DE PERSONNEL	247 400,00	147 400,00	150 000,00
65862	MATERIEL, EQUIPEMENT ET FOURNITURES	4 000,00	4 000,00	4 000,00
CHAPITRE 6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS		251 400,00	151 400,00	154 000,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	9 585 000,00	8 715 000,00	12 000 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	416 000,00	66 000,00	600 000,00
661131	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	276 500,00	276 500,00	223 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITÉ	10 000,00	80 000,00	30 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		10 287 500,00	9 137 500,00	12 853 000,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	65 450,00	78 490,00	61 400,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		65 450,00	78 490,00	61 400,00
SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES		210 295 250,00	219 497 245,00	227 099 200,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 224 313,00	19 914 916,00	4 324 616,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 224 313,00	19 914 916,00	4 324 616,00
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	17 743 652,00	17 743 652,00	19 987 820,00
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFÉRÉE	91 780,00	91 780,00	
6817	DOT. AUX DEPRECIAIT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	174 200,00	
6862	DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	84 500,00	84 500,00	84 500,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 919 932,00	18 094 132,00	20 072 320,00
SOUS-TOTAL DÉPENSES D'ORDRE		41 144 245,00	38 009 048,00	24 396 936,00
TOTAL DÉPENSES		251 439 495,00	257 506 293,00	251 496 136,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	6 418 546,76	6 418 546,76	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		6 418 546,76	6 418 546,76	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	224 862,00	338 862,00	339 362,00
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00	1 372 700,00	1 290 000,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		224 862,00	1 711 562,00	1 629 362,00
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	848 586,00	843 586,00	725 256,00
70384	FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	1 000 000,00	1 061 425,00	1 100 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	294 020,00	317 560,00	303 000,00
704	TRAVAUX	360 000,00	392 500,00	370 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	470 380,00	470 380,00	441 900,00
70631	A CARACTERE SPORTIF	1 915 000,00	1 930 000,00	1 938 607,00
706888	Autres	800,00	800,00	100,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	7 000,00	7 000,00	12 800,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	244 000,00	259 200,00	250 000,00
708421	non dotés de la personnalité morale	1 578 000,00	1 641 000,00	1 735 000,00
70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	108 750,00	108 750,00	121 700,00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	740 200,00	1 000 200,00	964 496,00
708721	non dotés de la personnalité morale	174 000,00	170 000,00	170 000,00
70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	48 610,00	60 915,00	50 995,00
70878	PAR DES TIERS	112 100,00	127 900,00	152 450,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	323 480,00	324 020,00	349 100,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		8 224 926,00	8 715 236,00	8 685 404,00
73211	Attribution de compensation	19 981 000,00	19 981 000,00	19 560 225,00
73218	Autres fiscalité reversée entre collectivités loca			1 352 000,00
73221	FNGIR	2 812 000,00	2 812 253,00	2 812 000,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et	0,00	3 882 037,00	3 494 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	500 000,00	33 691,00	33 691,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et taxe d'habit.	55 360 000,00	55 517 775,00	55 517 800,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	29 810 000,00	30 093 058,00	29 514 000,00
7358	Autres	0,00	219 570,00	
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES		108 463 000,00	112 539 384,00	112 283 716,00
73111	Impôts directs locaux	61 443 000,00	60 943 000,00	62 456 959,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	6 500 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
73114	IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	2 500 000,00	2 500 000,00	2 671 000,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	503 092,00	
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la	1 700 000,00	1 700 000,00	2 200 000,00
731721	Taxe de séjour	2 000 000,00	2 650 000,00	2 000 000,00
CHAPITRE 731 - FISCALITE LOCALES		74 143 000,00	74 296 092,00	75 327 959,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	10 908 660,00	10 935 286,00	10 960 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	20 137 000,00	19 787 790,00	19 390 000,00
744	FCTVA	569 000,00	569 000,00	590 000,00
74713	FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION	40 000,00	40 000,00	72 800,00
74718	AUTRES	1 072 045,00	1 235 533,00	842 545,00
7473	DEPARTEMENTS	3 109 000,00	3 106 200,00	3 089 000,00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	78 000,00	78 000,00	100 000,00
74772	FEDER	150 000,00	150 000,00	206 000,00
74784	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	100 000,00	100 000,00	110 000,00
747888	AUTRES	97 027,00	71 167,00	42 500,00
748312	D.C.R.T.P	1 171 000,00	0,00	
74832	ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECON	1 453 700,00	1 513 080,00	1 513 080,00
74833	ETAT - COMPENS AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	72 000,00	94 063,00	83 070,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation	37 000,00	37 000,00	24 000,00
748388	AUTRES	11 990 900,00	12 274 616,00	12 364 200,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		50 985 332,00	49 991 735,00	49 387 195,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	116 628,00	246 832,00	165 430,00
75813	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMERS ET CONCESSIONN	280 000,00	523 500,00	348 700,00
75888	AUTRES	190 010,24	382 250,24	1 816 510,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		586 638,24	1 152 582,24	2 330 640,00
76232	PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	1 100,00	1 100,00	1 100,00
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		1 100,00	1 100,00	1 100,00
773	MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	230 000,00	469 539,00	
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		230 000,00	469 539,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		249 277 405,00	255 295 777,00	249 645 376,00
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	2 162 090,00	2 162 090,00	1 850 760,00
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	48 426,00	
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		2 162 090,00	2 210 516,00	1 850 760,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 162 090,00	2 210 516,00	1 850 760,00
TOTAL RECETTES		251 439 495,00	257 506 293,00	251 496 136,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	5 462 329,08	5 462 329,08	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		5 462 329,08	5 462 329,08	
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	2 700 000,00	1 350 000,00	1 500 000,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		2 700 000,00	1 350 000,00	1 500 000,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	0,00	1 010 310,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	0,00	1 010 310,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	19 212 172,00	18 812 172,00	22 500 000,00
16449	OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	0,00	10 200 000,00	10 200 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	17 343 700,00	50 000 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00	100,00	
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 164 697,00	1 938 372,00	1 780 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILIES		38 720 669,00	48 294 344,00	84 480 000,00
202	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	187 000,00	256 086,32	190 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	11 227 526,00	12 357 455,73	10 456 521,00
2033	FRAIS D'INSERTION	70 000,00	87 169,01	60 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	784 000,00	1 300 990,87	1 082 350,00
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 288 526,00	14 021 701,93	11 809 371,00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 400 000,00	1 521 000,00	1 550 000,00
204122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	350 000,00	350 000,00	350 000,00
204131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	150 000,00	362 400,00	185 000,00
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	630 000,00	630 000,00	735 000,00
2041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 200 000,00	233 451,00	693 000,00
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 035 000,00	2 241 398,30	1 035 000,00
2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 805 029,00	4 251 006,00	3 097 073,00
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	60 000,00	63 000,00	50 000,00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 015 450,00	7 063 377,40	5 882 500,00
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 652 500,00	1 692 344,87	1 402 500,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 215 950,00	7 091 652,00	3 751 500,00
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		23 522 429,00	25 508 129,57	18 740 073,00
2111	TERRAINS NUS	243 500,00	559 240,00	868 200,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	3 613 081,00	1 836 173,80	1 819 050,00
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0,00	40 000,00	
2115	TERRAINS BATIS	22 000,00	22 000,00	250 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15 000,00	8 000,00	50 000,00
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	0,00	52 280,00	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0,00	200 000,00	
21351	BATIMENTS PUBLICS	53 000,00	14 572,12	3 000,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	25 000,00	1 693 549,43	
21533	RESEAUX CABLES	26 400,00	0,00	
21538	AUTRES RESEAUX	1 150 000,00	1 231 135,54	225 000,00
215731	MATERIEL ROULANT	1 940 000,00	1 917 000,00	1 940 000,00
215738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	200 000,00	114 915,04	200 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	522 300,00	869 047,97	860 770,00
21621	Biens sous-jacents	322 000,00	349 186,00	150 000,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	79 000,00	80 172,60	82 200,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	383 000,00	433 718,45	210 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	380 000,00	425 551,00	363 000,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1 056 300,00	1 089 830,65	1 379 710,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	3 101 300,00	526 801,39	7 054 500,00
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	40 000,00	45 918,00	40 000,00
2188	AUTRES	2 964 010,00	3 407 381,62	2 158 500,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 135 891,00	14 916 473,61	17 653 930,00
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	1 737 000,00	2 016 176,09	1 017 195,00
2313	CONSTRUCTIONS	54 792 388,00	60 058 131,98	28 244 825,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	118 904 488,00	128 035 375,92	76 586 046,00
2316	RESTAURATION DES biens historiques et culturels	120 000,00	252 000,00	150 000,00
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	3 453 437,00	407 797,00	393 540,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	13 967 000,00	15 759 400,00	6 795 739,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		192 974 313,00	206 528 880,99	113 187 345,00
261	TITRES DE PARTICIPATION	130 000,00	185 000,00	142 000,00
CHAPITRE 26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		130 000,00	185 000,00	142 000,00
2743	PRETS AU PERSONNEL			65 000,00
2745	AVANCES REMBOURSABLES	1 293 729,00	964 379,00	1 864 546,00
2748	AUTRES PRETS	200 000,00	5 149 000,00	4 401 407,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	1 000,00	
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	2 750 000,00	2 892 650,00	2 950 000,00
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 243 729,00	9 007 029,00	9 280 953,00
458117	OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	65 000,00	65 000,00	
CHAPITRE 458117 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME DEP		65 000,00	65 000,00	
458122	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	190 000,00	190 000,00	
CHAPITRE 458122 - OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM		190 000,00	190 000,00	
458131	OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	445 600,00	499 676,00	
CHAPITRE 458131 - OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG		445 600,00	499 676,00	
458134	OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS	1 534 423,00	1 413 718,00	
CHAPITRE 458134 - OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS		1 534 423,00	1 413 718,00	
458135	OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT	105 342,00	74 569,00	0,00
CHAPITRE 458135 - OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT		105 342,00	74 569,00	0,00
458136	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT	34 584,00	62 140,00	
CHAPITRE 458136 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT		34 584,00	62 140,00	

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
458137	OP SOUS MANDAT - CLOTURE BMHD PARTIE UNIVERSITE	0,00	20 966,00	
CHAPITRE 458137 - OP SOUS MANDAT - CLOTURE BMHD PARTIE UNIVERSITE		0,00	20 966,00	
458138	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA RUE MONTROGNON CEYR	0,00	20 384,00	
CHAPITRE 458138 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA RUE MONTROGNON CEYR		0,00	20 384,00	
458139	OP SOUS MANDAT - CD63 MANSON ST GENES	0,00	261 000,00	
CHAPITRE 458139 - OP SOUS MANDAT - CD63 MANSON ST GENES		0,00	261 000,00	
458140	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA MANSON ST GENES	0,00	13 000,00	
CHAPITRE 458140 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA MANSON ST GENES		0,00	13 000,00	
458141	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA BOUYS TREMONTEIX	0,00	18 105,00	
CHAPITRE 458141 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTA BOUYS TREMONTEIX		0,00	18 105,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		298 552 835,08	327 912 446,18	257 803 982,00
13911	SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	788 122,00	788 122,00	711 400,00
13912	SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	244 553,00	244 553,00	164 950,00
13913	SUB. TRANSF CPTE RESULT. DEPARTEMENTS	180 758,00	180 758,00	173 530,00
139141	SUBV TRANSF CPTE RESULT. COMMUNES DU GFP	739 727,00	739 727,00	607 830,00
139172	SUB. TRANSF CPTE RESULT. FEDER	17 049,00	17 049,00	17 050,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	33 169,00	33 169,00	6 170,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	158 712,00	158 712,00	169 830,00
4912	DEPRECIAIT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	24 482,00	
4962	DEPRECIAIT. COMPTES DE DEBITEURS DIVERS (BUDGETAIRES)	0,00	23 944,00	
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		2 162 090,00	2 210 516,00	1 850 760,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	27 543 700,00	50 000 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	17 343 700,00	50 000 000,00
202	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	0,00	6 600,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	2 025 610,00	1 779 427,00	1 754 784,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	347 380,00	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	66 080,00	
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	20 631,00	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,00	4 020,00	
21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0,00	12 620,00	
21351	BATIMENTS PUBLICS	0,00	67 590,00	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	905 300,00	0,00	
2151	RESEAUX DE VOIRIE	150 370,00	1 732 810,00	150 370,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	0,00	30 180,00	
21538	AUTRES RESEAUX	0,00	9 140,00	14 906,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	77 520,00	104 140,00	
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 100,00	
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	870,00	
2188	AUTRES	0,00	17 680,00	
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00	1 811 930,00	
2313	CONSTRUCTIONS	7 363 360,00	18 875 827,00	6 195 868,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 336 990,00	11 473 165,00	3 714 823,00
261	TITRES DE PARTICIPATION	0,00	100 070,00	
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		49 546 550,00	81 348 660,00	111 830 751,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		51 708 640,00	83 559 176,00	113 681 511,00
TOTAL DEPENSES		350 261 475,08	411 471 622,18	371 485 493,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 000,00	19 000,00	12 180,00
CHAPITRE 024 - PRODUIT DES CESSIONS		3 000,00	19 000,00	12 180,00
10222	F.C.T.V.A.	24 260 000,00	34 895 000,00	23 700 000,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	5 000 000,00	2 500 000,00	3 000 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	20 158 322,66	20 158 322,66	
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		49 418 322,66	57 553 322,66	26 700 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	4 405 934,00	6 378 006,00	6 328 213,00
1312	REGIONS	2 054 000,00	4 661 807,00	946 250,00
1313	DEPARTEMENTS	1 775 000,00	1 785 000,00	1 710 000,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	332 500,00	389 165,83	222 500,00
1318	AUTRES	210 000,00	696 452,00	21 000,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	488 478,00	2 345 306,00	127 586,00
1322	REGIONS	5 300,00	6 550,00	10 500,00
1323	DEPARTEMENTS	504 000,00	504 000,00	4 000,00
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	6 118 875,00	6 666 846,00	1 487 657,00
13246	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	2 742 100,00	2 742 100,00	2 742 100,00
1328	AUTRES	356 000,00	1 614 522,00	70 000,00
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	128 000,00	373 358,82	424 280,00
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	1 800 000,00	2 296 110,00	2 300 000,00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	0,00	373 378,00	
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		20 920 187,00	30 832 601,65	16 394 086,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	179 899 150,00	166 401 644,00	131 495 540,00
16449	OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	0,00	10 200 000,00	10 200 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	17 343 700,00	50 000 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		197 242 850,00	193 945 344,00	191 695 540,00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	30 233,00	
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	299 170,00	
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	50 269,00	
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		0,00	379 672,00	
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	313 000,00	313 000,00	210 000,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		313 000,00	313 000,00	210 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	104 028,00	
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	0,00	20 012,40	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	1 800 000,00	
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	1 924 040,40	
2743	PRETS AU PERSONNEL			65 000,00
2745	AVANCES REMBOURSABLES	3 908 365,00	4 279 765,00	
2748	AUTRES PRETS	150 000,00	201 636,77	180 000,00
276358	AUTRES GROUPEMENTS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 059 365,00	4 482 401,77	246 000,00
458217	OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	0,00	65 000,00	
CHAPITRE 458217 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME REC		0,00	65 000,00	
458222	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	190 000,00	190 000,00	
CHAPITRE 458222 - OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM RE		190 000,00	190 000,00	
458231	OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	445 600,00	499 676,00	
CHAPITRE 458231 - OP SOUS MANDAT - VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG		445 600,00	499 676,00	
458233	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 973,70	0,00
CHAPITRE 458233 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE		0,00	25 973,70	0,00
458234	OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS	1 534 423,00	1 413 718,00	
CHAPITRE 458234 - OP SOUS MANDAT - RRB RESEAU RESTRUCTURE BUS		1 534 423,00	1 413 718,00	
458235	OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT	105 342,00	74 569,00	0,00
CHAPITRE 458235 - OP SOUS MANDAT - CD63 AV DU MONT DORE A CEYRAT		105 342,00	74 569,00	0,00
458236	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT	34 584,00	62 140,00	
CHAPITRE 458236 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC AV MONT DORE CEYRAT		34 584,00	62 140,00	
458237	OP SOUS MANDAT - CLOTURE BMHD PARTIE UNIVERSITE	0,00	20 966,00	
CHAPITRE 458237 - OP SOUS MANDAT - CLOTURE BMHD PARTIE UNIVERSITE		0,00	20 966,00	
458238	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE MONTROGNON CEYR	0,00	20 384,00	
CHAPITRE 458238 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE MONTROGNON CEYR		0,00	20 384,00	
458239	OP SOUS MANDAT - CD63 MANSON ST GENES	0,00	261 000,00	
CHAPITRE 458239 - OP SOUS MANDAT - CD63 MANSON ST GENES		0,00	261 000,00	
458240	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC MANSON ST GENES	0,00	13 000,00	
CHAPITRE 458240 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC MANSON ST GENES		0,00	13 000,00	
458241	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC BOUY'S TREMONTEIX	0,00	18 105,00	
CHAPITRE 458241 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC BOUY'S TREMONTEIX		0,00	18 105,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		274 266 673,66	292 113 914,18	235 257 806,00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	23 224 313,00	19 914 916,00	4 324 616,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 224 313,00	19 914 916,00	4 324 616,00
2802	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	258 608,00	258 608,00	248 050,00
28031	FRAIS D'ETUDES	244 685,00	244 685,00	171 240,00
28033	FRAIS D'INSERTION	500,00	500,00	10,00
2804111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	563 008,00	563 008,00	737 850,00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	23 380,00	23 380,00	20 050,00
2804122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	29 321,00	29 321,00	40 990,00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	76 670,00	76 670,00	136 130,00
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	414 682,00	414 682,00	302 350,00
28041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	7 173,00	7 173,00	52 810,00
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	471 195,00	471 195,00	544 720,00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	56 205,00	56 205,00	56 210,00
28041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	319 731,00	319 731,00	188 000,00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	311 437,00	311 437,00	451 020,00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	98 514,00	98 514,00	87 770,00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 971 566,00	2 971 566,00	2 940 450,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
2804183	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	22 052,00	22 052,00	22 060,00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	326 149,00	326 149,00	647 040,00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 123 943,00	2 123 943,00	2 352 450,00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	37 638,00	37 638,00	37 640,00
2805	CONCESSIONS, BREVETS,LICENCES,MARQUES,PROCEDES,LOG	1 136 677,00	1 136 677,00	1 073 610,00
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 278,00	33 278,00	34 320,00
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	108 502,00	108 502,00	136 180,00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	91 782,00	91 782,00	99 600,00
281312	BATIMENTS SCOLAIRES	0,00	0,00	1 750,00
281314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	1 496 495,00	1 496 495,00	1 989 040,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	20 418,00	20 418,00	27 090,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	681 775,00	681 775,00	844 630,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	304 939,00	304 939,00	358 810,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	37 020,00	37 020,00	37 020,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	191 581,00	191 581,00	210 140,00
281533	RESEAUX CABLES	69 698,00	69 698,00	74 830,00
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	16 362,00	16 362,00	25 090,00
281538	AUTRES RESEAUX	66 838,00	66 838,00	117 900,00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CI	77 128,00	77 128,00	82 130,00
2815731	MATERIEL ROULANT	1 702 936,00	1 702 936,00	1 463 850,00
2815738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	144 069,00	144 069,00	154 200,00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	537 714,00	537 714,00	641 960,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	37 554,00	37 554,00	54 380,00
281735	INSTALL. GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS DES CO	12 887,00	12 887,00	12 890,00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	309 035,00	309 035,00	367 510,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	235 177,00	235 177,00	240 760,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	507 742,00	507 742,00	662 020,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	612 452,00	612 452,00	863 420,00
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	32 246,00	32 246,00	30 030,00
28188	AUTRES	822 890,00	822 890,00	1 247 820,00
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	91 780,00	91 780,00	
4817	INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	84 500,00	84 500,00	84 500,00
4912	DEPRECIAIT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	146 682,00	
4962	DEPRECIAIT. COMPTES DE DEBITEURS DIVERS (BUDGETAIRE	0,00	27 518,00	
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 919 932,00	18 094 132,00	20 072 320,00
1328	AUTRES	0,00	20 631,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	17 343 700,00	50 000 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	0,00	10 200 000,00	
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	17 343 700,00	17 343 700,00	50 000 000,00
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	905 300,00	0,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	12 315 020,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	26 340,00	
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	2 025 610,00	1 779 427,00	2 273 334,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	11 928 240,00	22 319 842,00	9 557 417,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		49 546 550,00	81 348 660,00	111 830 751,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		90 690 795,00	119 357 708,00	136 227 687,00
TOTAL RECETTES		364 957 468,66	411 471 622,18	371 485 493,00

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'EAU - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe, créé le 1er janvier 2017, est dédié à l'exercice de la compétence eau potable par la Métropole.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Régie autonome de l'eau potable est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	26 766 410 €	24 114 310 €	50 880 720 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des **recettes réelles de fonctionnement** avec un montant estimé à 26 463 000 €, dont :

- 16 805 000 € de ventes d'eau et 1 300 000 € de locations de compteurs, prenant en compte l'évolution de la redevance eau potable (redevance harmonisée sur les 9 communes gérées en régie) et de la grille des abonnements dont la convergence sera effective en 2026, ainsi que la diminution du volume assiette (-2% en moyenne) et l'intégration, dans le périmètre de la régie, de la Commune de Chamalières au 1^{er} septembre 2026,
- 5 054 000 € de redevances prélevées sur les abonnés et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,

Il s'agit de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour 0,5 M€, à laquelle s'ajoutent les nouvelles redevances sur la consommation d'eau potable et pour la performance des réseaux d'eau potable évaluées à respectivement 3,5 M€ et 1,05 M€.

- 630 000 € de refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises (qui s'équilibre par une dépense de fonctionnement équivalente),
- 46 000 € de prestations de services autres, notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises,

- 2 560 000 € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le budget annexe Régie autonome de l'assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le budget annexe Régie autonome de l'eau potable mais à temps partagé entre les deux activités,
- 18 000 € refacturés au budget principal au titre des analyses effectuées en rivière,
- 5 000 € au titre de la mutualisation descendante sur l'entretien des fontaines de la Ville de Clermont-Ferrand, et 35 000 € dans le cadre de la mise à disposition du laboratoire d'analyses à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand,
- 10 000 € refacturés aux entreprises pour la remise en état des dégâts subis pendant des travaux.

S'agissant des autres postes de recettes, sont prévus :

- 125 300 € au chapitre 013 « Atténuations de charges » au titre des remboursements sur rémunération de personnel (12 300 €) et au titre de la comptabilisation de la part salariale des titres restaurants (113 000 €) trouvant son pendant en dépenses,
- 33 100 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », correspondant essentiellement à la redevance pour frais de contrôle de la DSP de la commune de Chamalières et aux redevances d'occupation de l'antenne relais (25 000 €), au produit de la location de terrains à des agriculteurs (5 000 €) et à une subvention au titre de l'insertion et du maintien des travailleurs handicapés dans la fonction publique territoriale (convention FIPHFP 3 000 €),
- 5 600 € au chapitre 77 « Produits exceptionnels » correspondant au produit de cession de véhicule, à l'annulation des mandats émis sur exercices antérieurs et autres produits exceptionnels.

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les **dépenses réelles** suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 8 262 848 €, avec :
 - les achats d'eau en gros (0,7 M€),
 - les fluides (1,21 M€), en augmentation par rapport au prévisionnel 2025 (+ 0,2 M€) avec l'intégration de Chamalières dans le périmètre de la régie au dernier trimestre 2026 et une consommation accrue de l'usine de traitement d'eau potable due à l'augmentation de son activité,
 - l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (2,5 M€ dont 1,7 M€ pour les seuls réseaux), en progression de près de 0,06 M€ par rapport au Budget total 2025,
 - les acquisitions diverses (matériels, produits de traitement, carburant, etc) nécessaires au fonctionnement du service (0,64 M€), stable par rapport au Budget total 2025,
 - les frais de gestion divers (0,83 M€), tels que les assurances, les locations de matériel et immobilières, les frais de télécommunication, d'affranchissement, de nettoyage et de gardiennage des locaux, les cotisations, les abonnements, etc, en progression de 0,09 M€ par rapport au Budget total 2025,
 - le versement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (0,5 M€) et, depuis 2025 de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (1,05 M€, soit + 0,8 M€ par rapport à 2025),
 - les travaux de branchements refacturés aux particuliers ou entreprises (0,63 M€),
 - les remboursements de frais (0,2 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le budget principal, à la taxe foncière remboursée à la Ville de Clermont-Ferrand et à la part des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Globalement les charges à caractère général augmentent de 0,99 M€ par rapport au Budget total 2025.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 8 113 850 €, avec :
 - 655 850 € de remboursements, dont 92 850 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques et 563 000 € au titre des charges de structure supportées par le budget principal
 - 7 458 000 € de salaires, dont 2 560 000 € refacturés au budget annexe Régie autonome de l'assainissement au titre des agents à temps partagé entre les deux activités et 40 000 € refacturés à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand au titre de la mutualisation sur l'entretien des fontaines et de la mise à disposition du laboratoire d'analyses. La masse salariale « nette » supportée par le budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'élève donc à 4 858 000 €.

Sans déduction des refacturations au budget annexe de l'assainissement et à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand, la masse salariale enregistre une progression de + 0,54 M€ par rapport au Budget total 2025 s'expliquant par :

- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) évalué à + 24 K€,

- des changements d'affectation entre activités se traduisant par une augmentation de + 180 K€, avec le transfert sur le budget annexe de l'eau de deux agents à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que l'impact en année pleine du transfert en cours d'année 2025 de trois agents, dont un arrivé le 1^{er} juillet,
- l'intégration des agents de la SAUR au 1^{er} septembre 2026 (fin DSP sur Chamalières) évaluée à + 85 K€,
- le recrutement d'une assistante administrative évalué à + 30 K€, ainsi que de 2 fontainiers, dont la présence est estimée à 6 mois en 2026, pour + 30 K€,
- le déploiement des astreintes suite à la réorganisation (2 agents) évalué à + 45 K€,
- la mise en place du contrat de prévoyance obligatoire, soit + 5 K€,
- la facturation d'un mois supplémentaire de titres-restaurant en 2026 pour un montant de + 25 K€,
- l'augmentation de 3 points du taux de contribution pour le financement de la CNRACL, soit + 68 K€.

- 3 684 000 € de reversements à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dont 3,66 M€ de redevance sur la consommation en eau potable (incluant 164 K€ de rattrapage 2025) et 20 K€ de reliquats dus au titre des anciennes redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte. Ces reversements reculent globalement de 416 K€ par rapport au prévisionnel 2025 du fait de l'extinction de ces deux redevances (chapitre 014),
- les intérêts de la dette pour 990 000 €, en léger recul du fait de l'indexation des emprunts sur le livret A dont le taux de rémunération est en baisse, et les intérêts sur la ligne de trésorerie pour 165 000 €, stables par rapport au Budget total 2025 (chapitre 66),
- les charges diverses de gestion courante pour 303 010 € (chapitre 65), avec notamment :
 - 95 000 € de redevances diverses (logiciels essentiellement),
 - 12 000 € de créances admises en non-valeur et créances éteintes,
 - 55 000 € de subventions (Mission H2O, Coopérations décentralisées),
 - 140 000 € pour la tarification solidaire au titre de 2026.

Ce chapitre enregistre une hausse de 61 K€ environ par rapport au prévisionnel 2025, en lien avec l'acquisition du logiciel saas EGEE.

- les charges exceptionnelles pour 213 100 € (chapitre 67), correspondant essentiellement :
 - à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs par les communes puis par la Métropole (132 050 €),
 - aux indemnisations versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains pour la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (80 050 €),
 - à d'éventuelles remises gracieuses ou médiations (1 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2026 s'élève à 4 895 192 €, avec un virement à la section d'investissement de 2 282 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations et subventions de 4 892 910 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors emprunt nouveau, les **recettes réelles d'investissement** comprennent principalement :

- une subvention de 2 000 € dans le cadre de la convention FIPHFP évoquée précédemment (compte 13188),
- 10 000 € de cautions appelées aux entreprises pour les branchements de chantiers, en lien notamment avec les travaux Inspire (compte 165),
- une enveloppe de 2 890 000 € pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts et la réalisation d'économies sur les intérêts payés, pour les contrats prévoyant cette faculté (opération équilibrée en dépenses et recettes réelles d'investissement – compte 16451).

Sont également comptabilisées les **recettes d'ordre** suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 2 282 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens pour 5 032 320 € (chapitre 040),
- les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 5 780 000 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes - chapitre 041).

Au final, un emprunt d'un montant prévisionnel de 10 397 708 € s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les **dépenses réelles** se répartissent de la façon suivante :

- le remboursement du capital des emprunts pour 3 005 000 € et des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 180 500 €,
- la restitution des cautions appelées aux entreprises pour les branchements de chantiers à hauteur de 10 000 €,
- la contrepartie des crédits prévus en recettes pour les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts à hauteur de 2 890 000 €,
- les dépenses d'équipement évaluées à 12 109 400 € avec :
 - 718 000 € de frais d'études et insertions, dont 245 000 € pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable, 200 000 € sur l'usine d'eau potable, avec notamment l'étude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque pour l'autoconsommation et l'étude pour le changement des modules d'ultra filtration, 171 000 € pour l'audit cybersécurité, 60 000 € pour le futur bâtiment de la direction, 20 000 € pour la supervision de la fin de la DSP de la commune de Chamalières, 15 000 € d'étude potentielle ACC (étude de structures bâties) et 7 000 € d'annonces, en lien avec les différents marchés à lancer,
 - 276 500 € de logiciels, licences, matériels informatiques et de bureau, dont 158 500 € affectés à la sécurité du système d'information, 70 000 € pour les licences office 365 et le centre de contacts Relation Usagers, 20 000 € pour le remplacement du logiciel de facturation et diverses licences et 25 000 € de matériels informatiques divers,
 - 726 000 € de matériels et mobilier divers nécessaires au fonctionnement du service, avec notamment 443 000 € de remplacement de compteurs et matériel d'exploitation, 90 000 € de matériel de transport, 130 000 € pour l'usine d'eau potable, 37 000 € d'équipements pour les systèmes industriels (télégestion) et 10 000 € pour le contrôle des eaux,
 - 3 360 000 € représentant 66 % du montant dû pour l'acquisition en VEFA du nouveau bâtiment pour les services de la direction au titre de l'eau (avec une répartition du montant à 60 % sur le budget annexe eau et 40 % sur le budget assainissement),
 - 7 028 900 € de travaux, dont :
 - 2 447 400 € sur l'usine d'eau potable, essentiellement pour les travaux sur réseau champ captant et l'installation de panneaux photovoltaïques,
 - 400 000 € pour des investissements divers d'exploitation, de sécurisation des sites et petites extensions de réseaux,
 - 265 000 € pour la télégestion, la réhabilitation et la modernisation du système d'information industriel,
 - 3 900 000 € de travaux de réseaux d'eau en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence de renouvellement (rue du Matharet à Beaumont, boulevard Gambetta à Chamalières, avenue de Beaulieu à Ceyrat, etc),

Les **opérations d'ordre** comprennent les amortissements des subventions pour 139 410 € (chapitre 040) et les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 5 780 000 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes (chapitre 041).

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Régie autonome de l'eau potable d'un montant total de 26 766 410 € en section de fonctionnement et 24 114 310 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	630 000,00	830 000,00	630 000,00
605	ACHATS D'EAU	650 000,00	650 000,00	700 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	903 242,00	981 972,00	1 211 135,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	190 000,00	190 000,00	170 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	289 500,00	266 500,00	307 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000,00	7 000,00	8 000,00
6066	CARBURANTS	40 000,00	37 775,00	39 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	111 000,00	111 400,00	110 700,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	10 000,00	45 171,00	13 500,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	48 000,00	68 150,00	71 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	80 400,00	88 065,00	88 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	9 500,00	10 250,00	10 900,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	75 413,00	69 007,00	43 000,00
61523	RESEAUX	1 697 000,00	1 641 000,00	1 697 000,00
61528	AUTRES	80 000,00	94 500,00	125 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	12 000,00	24 500,00	22 000,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	64 000,00	105 781,00	59 000,00
6156	MAINTENANCE	506 217,00	503 927,00	555 647,00
6161	MULTIRISQUES	11 338,00	20 706,00	22 910,00
6168	AUTRES	73 240,00	73 212,00	74 420,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	80 000,00	46 180,00	115 000,00
618	DIVERS	183 400,00	168 193,00	169 100,00
6226	HONORAIRES	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	DIVERS	0,00	0,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	14 500,00	19 270,00	9 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	6 000,00	6 150,00	5 500,00
6238	DIVERS	7 000,00	7 000,00	10 500,00
6248	DIVERS TRANSPORTS	0,00	60,00	
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 100,00	5 495,00	8 100,00
6256	MISSIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	RECEPTIONS	5 000,00	5 450,00	5 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	19 500,00	28 500,00	21 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	21 600,00	22 756,00	23 500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	19 300,00	19 300,00	19 300,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	27 450,00	27 450,00	11 650,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	3 150,00	4 650,00	4 800,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	49 050,00	46 550,00	114 086,00
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	62 000,00	62 000,00	63 000,00
62878	Remb de frais - A des tiers	135 800,00	155 800,00	136 300,00
63512	TAXES FONCIERES	4 900,00	4 900,00	5 000,00
6371	REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	0,00	0,00	
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	550 000,00	550 000,00	500 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux d'eau po	250 000,00	250 000,00	1 054 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	11 595,00	10 096,00	13 500,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 961 195,00	7 273 716,00	8 262 848,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	601 500,00	703 500,00	655 850,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	1 200,00	
6331	Versement mobilité	74 710,00	74 710,00	84 599,00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	40 169,00	40 169,00	58 001,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 638 299,00	3 782 959,00	4 257 999,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	867 760,00	887 760,00	781 501,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	24 540,00	24 540,00	31 000,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	30 719,00	30 719,00	57 000,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	705 003,00	715 003,00	722 501,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 700,00	6 240,00	5 500,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	931 000,00	946 000,00	988 499,00
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	59 420,00	69 420,00	74 000,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	29 090,00	29 090,00	90 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	740,00	740,00	1 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	10 150,00	221 616,00	300 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	245 500,00	41 034,00	6 400,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 264 500,00	7 574 700,00	8 113 850,00
701249	REVERSAGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	100 000,00	100 000,00	12 000,00
701269	Reversemement à l'agence de l'eau – Redevance sur la	3 800 000,00	3 800 000,00	3 672 000,00
706129	REVERSAGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	200 000,00	200 000,00	
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		4 100 000,00	4 100 000,00	3 684 000,00

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6518	Autres	28 000,00	27 800,00	95 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	6 000,00	11 000,00	6 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	6 000,00	8 000,00	6 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	195 110,68	195 310,68	196 010,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		235 110,68	242 110,68	303 010,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	975 000,00	975 000,00	940 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	20 000,00	20 000,00	50 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	165 000,00	165 000,00	165 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		1 160 000,00	1 160 000,00	1 155 000,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	112 050,00	152 050,00	112 050,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 050,00	80 050,00	100 050,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		208 100,00	233 100,00	213 100,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	94 010,00	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	94 010,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		19 928 905,68	20 677 636,68	21 731 808,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 162 509,00	3 648 908,00	2 282,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 162 509,00	3 648 908,00	2 282,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	5 130,00	
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	4 527 419,00	4 569 819,00	5 032 320,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 527 419,00	4 574 949,00	5 032 320,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 689 928,00	8 223 857,00	5 034 602,00
TOTAL DEPENSES		28 618 833,68	28 901 493,68	26 766 410,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	3 111 241,68	3 111 241,68	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		3 111 241,68	3 111 241,68	
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	12 300,00	22 300,00	12 300,00
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	0,00	98 200,00	113 000,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		12 300,00	120 500,00	125 300,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	16 750 000,00	16 750 000,00	18 354 000,00
70118	AUTRES VENTES D'EAU	5 000,00	5 000,00	5 000,00
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	0,00	0,00	
701251	Redevance prélevement ressource en eau	0,00	0,00	
701261	Redevance sur la consommation d'eau potable	3 800 000,00	3 800 000,00	3 500 000,00
704	TRAVAUX	630 000,00	710 000,00	630 000,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISTAION DES RESEAUX DE COLLEC	0,00	0,00	
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	1 450 000,00	1 450 000,00	1 300 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	46 200,00	46 200,00	46 000,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	2 488 600,00	2 482 000,00	2 586 230,00
70871	Remb de frais - Par la collect de rattachement	15 000,00	15 000,00	18 000,00
70878	Remb de frais - Par des tiers	13 500,00	43 500,00	23 770,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN & VENTES DIVERSES		25 198 300,00	25 301 700,00	26 463 000,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMERS ET CONCESSIONAIRES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	AUTRES	100,00	100,00	3 100,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		30 100,00	30 100,00	33 100,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	0,00	0,00	
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	
773	MANDATS ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	105,00	105,00	100,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	500,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		5 105,00	5 105,00	5 600,00
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	71 060,00	
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	71 060,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		28 357 046,68	28 639 706,68	26 627 000,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREEES RESULTAT	261 787,00	261 787,00	139 410,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		261 787,00	261 787,00	139 410,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		261 787,00	261 787,00	139 410,00
TOTAL RECETTES		28 618 833,68	28 901 493,68	26 766 410,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	1 092 926,20	1 092 926,20	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		1 092 926,20	1 092 926,20	
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 960 000,00	2 960 000,00	3 005 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	15 000,00	15 000,00	10 000,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	157 000,00	157 000,00	157 000,00
1681	AUTRES EMPRUNTS	23 400,00	23 400,00	23 500,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 096 950,00	6 096 950,00	6 085 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	794 000,00	731 080,00	711 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	7 000,00	15 000,00	7 000,00
2051	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	560 500,00	597 381,00	95 000,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 361 500,00	1 343 461,00	813 000,00
2111	TERRAINS NUS	0,00	0,00	
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 500 000,00	775 002,00	3 360 000,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	417 800,00	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	125 000,00	159 187,65	167 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	19 000,00	51 780,40	42 000,00
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2158	AUTRES	0,00	12 590,00	
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 000,00	68 468,00	10 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	100 000,00	157 518,94	90 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	115 000,00	115 000,00	181 500,00
2184	MOBILIER	47 000,00	22 400,00	4 500,00
2188	AUTRES	112 500,00	113 679,71	12 500,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 423 500,00	2 293 426,70	4 267 500,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	13 615,00	73 900,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	8 745 000,00	9 084 049,87	6 955 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		8 745 000,00	9 097 664,87	7 028 900,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	8 468,00	
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00	8 468,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		20 719 876,20	19 932 896,77	18 194 900,00
139111	AGENCE DE L'EAU	141 286,00	141 286,00	30 790,00
139118	AUTRES	30 954,00	30 954,00	16 880,00
13912	REGIONS	959,00	959,00	960,00
13913	DEPARTEMENTS	32 757,00	32 757,00	32 760,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 047,00	1 047,00	1 050,00
139188	des tiers	54 784,00	54 784,00	56 970,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		261 787,00	261 787,00	139 410,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
2051	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	0,00	1 190,00	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	0,00	1 960,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	50 000,00	185 450,00	
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		5 933 100,00	6 071 700,00	5 780 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 194 887,00	6 333 487,00	5 919 410,00
TOTAL DEPENSES		26 914 763,20	26 266 383,77	24 114 310,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
1064	RESERVES REGLEMENTEES	4 345,01	4 345,01	
1068	AUTRES RESERVES	1 643 309,61	1 643 309,61	
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		1 647 654,62	1 647 654,62	
13111	AGENCE DE L'EAU	0,00	235 690,00	
13118	AUTRES	44 000,00	78 500,00	
13188	des tiers			2 000,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		44 000,00	314 190,00	2 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	8 084 153,15	7 020 532,15	10 397 708,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	15 000,00	15 000,00	10 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		11 040 703,15	9 977 082,15	13 297 708,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	31 900,00	
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	31 900,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		12 732 357,77	11 970 826,77	13 299 708,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 162 509,00	3 648 908,00	2 282,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 162 509,00	3 648 908,00	2 282,00
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	0,00	5 130,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00	
28031	FRAIS D'ETUDES	48 975,00	48 975,00	36 800,00
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	139 821,00	139 821,00	183 700,00
28121	TERRAINS NUS	347,00	347,00	350,00
28125	TERRAINS BATIS	1 027,00	1 027,00	1 030,00
28128	AUTRES TERRAINS	43 000,00	43 000,00	43 000,00
28131	BATIMENTS	437 919,00	442 619,00	439 730,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	202 127,00	202 127,00	200 240,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	9 400,00	28 010,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	111 966,00	111 966,00	179 870,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	3 025 575,00	3 045 575,00	3 254 510,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	71 707,00	71 707,00	113 280,00
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	33,00	33,00	40,00
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	214 435,00	214 435,00	261 430,00
28157	AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	103 348,00	103 348,00	92 600,00
28158	AUTRES	496,00	496,00	6 570,00
28178	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	11 913,00	11 913,00	27 100,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	35 093,00	38 893,00	52 310,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	49 011,00	49 011,00	68 750,00
28184	MOBILIER	4 898,00	4 898,00	4 870,00
28188	AUTRES	25 728,00	30 228,00	38 130,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 527 419,00	4 574 949,00	5 032 320,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 941 550,00	2 941 550,00	2 890 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	135 450,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	3 150,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	50 000,00	50 000,00	
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		5 933 100,00	6 071 700,00	5 780 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		14 623 028,00	14 295 557,00	10 814 602,00
TOTAL RECETTES		27 355 385,77	26 266 383,77	24 114 310,00

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte (compétence transférée des communes à la Métropole en 2017), de transport des eaux usées et de traitement des eaux usées notamment à la Station d'épuration des 3 rivières.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Régie autonome de l'assainissement est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	32 886 230,00 €	39 452 694,00 €	72 338 924,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des **recettes réelles** de fonctionnement avec un montant estimé à 31 340 000 € dont :

- 23 800 000 € de redevance d'assainissement collectif (+ 1,9M€ par rapport au budget 2025) prenant en compte l'évolution de + 5,5 % sur les tarifs appliqués dont la convergence sera effective en 2026, la diminution du volume assiette (- 1,3% en moyenne) ainsi que l'intégration, dans le périmètre de la régie, de la commune de Chamalières au 1^{er} septembre 2026,
- 1 400 000 € au titre de la nouvelle redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, prélevée sur les abonnés pour être reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et basée sur une hypothèse de 12,4 millions de m³ à 0,11 € HT (soit + 440 K€ par rapport au budget 2025),
- 550 000 € de refacturation de frais de construction de branchements, en remboursement des travaux réalisés pour le compte de particuliers, d'entreprises ou d'aménageurs,
- 1 500 000 € de participations pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC - participation de financement liée aux nouvelles constructions ou rénovations et harmonisée sur l'ensemble des communes pour lesquelles la Métropole exerce la compétence en direct) avec un rattrapage de facturation prévu en 2026,

- 1 600 000 € de produits d'activités annexes correspondant pour partie à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration des 3 rivières (400 000 €) mais également à la revente de biogaz à compter de septembre 2025 (1 200 000 €),
- 2 040 000 € de contribution du Budget principal au titre des eaux pluviales,
- 440 000 € de prestations de services autres, avec notamment :

- la refacturation de la redevance transport et traitement des eaux usées à la Commune de Sayat et au Biopôle dont les abonnés sont raccordés à la station des 3 rivières (220 000 €),
- la facturation des contrôles de conformité du raccordement à l'assainissement collectif obligatoires en cas de vente (200 000 €),
- la refacturation des contrôles de conformité de l'assainissement non collectif (20 000 €).

- 10 000 € de refacturation de remise en état suite aux dégâts occasionnés par les entreprises lors des travaux.

S'agissant des autres postes de recettes, sont prévus :

- 27 450 € au chapitre 013 « Atténuations de charges », dont 3 450 € au titre des remboursements sur rémunération de personnel et 24 000 € au titre de la comptabilisation de la part salariale des titres restaurants trouvant son pendant en dépenses,
- 5 700 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », dont 2 500 € de redevance pour frais de contrôle versée par la SAUR dans le cadre de la DSP de la commune de Chamalières, 3 000 € de financement au titre de l'insertion et du maintien des travailleurs handicapés dans la fonction publique territoriale (convention FIPHFP),
- 2 100 € au chapitre 77 « Produits spécifiques », correspondant au produit de cession de véhicules réformés.

Un montant de 421 800 € est par ailleurs inscrit au compte 7681 au titre de l'annuité 2026 du fonds de soutien accordé à la Métropole à l'occasion de la renégociation de ses emprunts structurés. Pour mémoire, le versement de ce fonds de soutien est étalé sur la même durée que le versement des indemnités pour remboursement anticipé.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses réelles** suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 10 657 036 €, avec :

- les achats d'études, de prestations de services, d'équipements et travaux (0,67 M€) correspondant notamment aux frais de construction et de contrôle des branchements d'assainissement pour partie refacturés aux usagers,
- les fluides (2,17 M€), en progression de + 0,45 M€ par rapport au budget total 2025 en raison notamment d'une consommation accrue de la station d'épuration des 3 rivières en lien avec l'augmentation de sa capacité de traitement,
- l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (1,94 M€, dont 1,04 M€ pour les seuls réseaux), en progression de + 0,16 M€ par rapport au Budget total 2025,
- les acquisitions diverses (matériels, etc) nécessaires au fonctionnement des services (1,26 M€), en progression de + 0,18 M€ par rapport au prévisionnel 2025. Ces dépenses intègrent les produits de traitement, les fournitures consommables, les fournitures de petit équipement et les vêtements de travail, le carburant, etc,
- des frais divers (3,15 M€), en progression de + 0,1 M€ par rapport au Budget total 2025, correspondant pour l'essentiel à l'évacuation des déchets issus du transport et du traitement des eaux usées et à l'épandage des boues de la station, à des prestations d'hydrocurage et d'inspection des réseaux et de dératification, aux locations, au nettoyage des équipements de protection individuelle, ainsi qu'aux frais de gestion du service tels que les assurances, le nettoyage des locaux, les frais de télécommunications et d'affranchissement, les cotisations, les frais bancaires, la location des nouveaux locaux provisoires de la DCE situés 17 Avenue de l'Agriculture, etc,
- la nouvelle redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (1,4 M€), en progression de + 440 K€ par rapport au budget 2025,
- des remboursements de frais (0,06 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le Budget principal et à la part des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Les charges à caractère général augmentent globalement de + 864 K€ par rapport au Budget total 2025.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 4 495 850 €, dont :
 - 3 021 850 € de remboursements, dont 102 850 € au titre des mutualisations ascendantes patrimoine bâti et documentation, 359 000 € de charges de structure supportées par le Budget principal et 2 560 000 € reversés au budget annexe Régie autonome de l'eau potable pour les agents dont le salaire est intégralement imputé sur celui-ci mais qui travaillent à temps partagé entre les deux activités (soit +110 K€ par rapport au Budget total 2025),
 - 1 450 000 € de masse salariale pour les agents de la Station d'épuration des 3 rivières et les agents transférés affectés intégralement à la compétence assainissement (soit - 114,5 K€ par rapport au Budget total 2025),

Au final, la masse salariale « nette » supportée par le budget annexe Régie autonome de l'assainissement s'élève donc à 4 010 000 €, soit - 4 500 € par rapport au prévisionnel 2025 s'expliquant par :

- un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) évalué à + 2 K€,
 - des changements d'affectation entre activités se traduisant par une baisse de - 162 K€, avec le transfert sur le budget annexe de l'eau de deux agents à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que l'impact en année pleine du transfert en cours d'année 2025 de trois agents, dont un arrivé le 1^{er} juillet,
 - le recrutement d'un opérateur de maintenance pour + 30 K€,
 - la mise en place du contrat de prévoyance obligatoire, soit + 2 K€,
 - la facturation d'un mois supplémentaire de titres-restaurant en 2026 pour un montant de 5 K€,
 - l'augmentation de 3 points du taux de contribution pour le financement de la CNRACL, soit + 8 K€,
 - l'actualisation du remboursement au budget annexe Régie autonome de l'eau potable au titre des agents à temps partagées entre les deux activités pour + 110 K€.
- les charges diverses de gestion courante pour 1 285 700 € (chapitre 65), dont 950 000 € de participation versée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) pour les communes de Cournon, du Cendre et de Saint-Genès-Champanelle, 235 000 € pour la tarification solidaire au titre de 2026, 93 000 € de redevances logiciels et 7 500 € de créances éteintes et admises en non-valeur.
Ce chapitre enregistre une hausse de 63 K€ par rapport au prévisionnel 2025, en lien avec l'acquisition du logiciel saas EGEE.
 - les intérêts de la dette pour 3 020 000 €, en recul de - 235 K€ malgré l'augmentation de l'encours du fait de l'indexation des emprunts sur le Livret A et sur l'Euribor 3 mois dont les taux sont en baisse, et les intérêts sur la ligne de trésorerie pour 240 000 €, évalués à ce stade au montant du Budget primitif 2025 (chapitre 66),
 - les charges exceptionnelles à hauteur de 221 000 € (chapitre 67), correspondant :
 - à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs par les communes puis par la Métropole (140 000€),
 - aux indemnisations versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (80 000 €),
 - à d'éventuelles remises gracieuses ou médiations (1 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2026 s'élève à 11 877 464 €, avec un virement à la section d'investissement de 4 465 264 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations, charges financières et subventions de 7 412 200 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors emprunt nouveau, les **recettes réelles** comprennent :

- les subventions d'investissement versées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 650 000 € (comptes 13111), avec 500 K€ pour les travaux de fonçage du collecteur Herbet/STEP et 150 K€ pour le collecteur nord à Blanzat,
- une subvention de 2 000 € dans le cadre de la convention FIPHFP évoquée précédemment (compte 13188),

- une enveloppe de 3 881 000 € pour permettre des remboursements anticipés temporaires d'emprunts (RAT) et la réalisation d'économies sur les intérêts payés pour les contrats prévoyant cette faculté (opération équilibrée en dépenses et recettes réelles d'investissement – compte 16451),
- un remboursement de 50 000 € de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de la convention de mandat pour l'attribution d'aides à des particuliers pour la réalisation de travaux de raccordements (opération sous mandat comptabilisée en dépenses et en recettes – compte 458201),
- 195 996 € pour la comptabilisation de la part TVA relative à la résorption des avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne pour l'opération de construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la Station des 3 rivières (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement).

Sont également comptabilisées les **recettes d'ordre** suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 4 465 264 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens pour 7 874 380 € et les opérations liées à la renégociation des emprunts structurés pour 627 000 € (chapitre 040),
- les opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations pour 582 514 € et des avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre de l'opération de construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la Station des 3 rivières pour 980 000 €, ainsi que les écritures liées aux remboursements anticipés temporaires d'emprunts pour 7 762 000 € (opérations équilibrées en dépenses et recettes - chapitre 041).

Au final, un emprunt d'équilibre d'un montant prévisionnel de 12 382 540 € s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les dépenses réelles se répartissent de la façon suivante :

- le remboursement du capital des emprunts pour 7 450 000 € et des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 200 500 €,
- la contrepartie des crédits prévus en recettes d'investissement pour les opérations de remboursements anticipés temporaires d'emprunts à hauteur de 3 881 000 €,
- les dépenses d'équipement évaluées à 17 507 500 € avec :
 - 664 000 € de frais d'études et insertions, dont 200 000 € sur le bassin de stockage-restitution Herbet, auxquels s'ajoutent 50 000 € pour le pilotage des bassins et la réalisation de mesures, 255 000 € pour le solde des missions d'ingénierie liées au projet de bio-méthanisation sur la Station d'épuration des 3 rivières, ainsi que 97 000 € pour des études d'amélioration de la station (étude étanchéité toiture et bardages, étude thermique et architecturale, étude de récupération de chaleur sur le canal de rejet), 45 000 € d'audit contradictoire et d'audit cybersécurité sur le réseau industriel,
 - 41 500 € de logiciels et licences,
 - 674 500 € de matériels divers nécessaires au fonctionnement de la régie (dont 390 000 € pour la Station d'épuration, 105 000 € de matériel de transport, 92 500 € pour les équipements d'analyse et de maintenance des systèmes industriels, 85 000 € pour l'amélioration des installations informatiques et industrielles,...),
 - 2 240 000 € représentant 66 % du montant dû pour l'acquisition en VEFA du nouveau bâtiment pour les services de la direction au titre de l'assainissement (avec une répartition du montant à 40 % sur le budget assainissement et 60 % sur le budget annexe eau),
 - 50 000 € dans le cadre de la convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'attribution d'aides à des particuliers à la suite de la réalisation de travaux de raccordements (opération sous mandat comptabilisée en dépenses et en recettes),
 - 13 837 500 € de travaux, dont :
 - sur la Station d'épuration des 3 rivières, 4 326 000 € dans le cadre du projet de bio-méthanisation «Traitement primaire et valorisation énergétique », 1 240 000 € dédiés au plan de renouvellement (solde du renouvellement des surpresseurs d'air et de la centrale de détection de gaz, de l'amélioration thermique du bâtiment 15 et architecturale du bâtiment administratif, etc), 210 000 € de solde d'avances de trésorerie à

verser à la SPL Clermont Auvergne pour la construction d'une centrale photovoltaïque et 90 000 € de travaux d'amélioration des consommations énergétiques avec le remplacement de 2 centrales de traitement d'air dans les ateliers et des ventilo convecteurs (phase 2),

- 4 500 000 € sur les grands collecteurs et bassins de stockage-restitution (fonçage du collecteur Herbet/STEP sous réseaux BHNS, collecteur nord – antenne Nohanent et collecteur sud avenue du mont Dore, rue Matharet et chemisage section Beaulieu),
- 760 000 € pour l'amélioration de la performance des postes de relèvement des eaux usées (changement de télégestion, travaux sur les postes de relèvement des Ribes et de Solagnat et rénovation de 5 armoires sur les postes de relèvement de Gerzat),
- 350 000 € en prévision d'extensions de réseaux potentielles,
- 155 000 € pour la sécurisation des sites,
- 2 200 000 € de travaux de réseaux d'assainissement eaux usées ou unitaires en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence de renouvellement (vallée de la Tiretaine à Orcines, fin de l'aménagement avenue de la République à Cébazat, aménagement boulevard Pompidou à Clermont-Ferrand, etc),

Les **opérations d'ordre** sont composées :

- des amortissements des subventions pour 1 089 180 € (chapitre 040),
- des opérations patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour 582 514 € et des avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre de l'opération de construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la Station des 3 rivières pour 980 000 €, ainsi que des remboursements anticipés temporaires d'emprunt équilibrés en dépenses et recettes pour 7 762 000 € (chapitre 041) .

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Régie autonome de l'assainissement d'un montant total de 32 886 230 € en section de fonctionnement et 39 452 694 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
BUDGET PRIMITIF 2026 - Budget annexe REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	670 000,00	940 000,00	670 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 717 000,00	1 717 000,00	2 166 972,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	800 000,00	800 000,00	950 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	110 500,00	110 500,00	90 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 700,00	1 700,00	200,00
6066	CARBURANTS	73 000,00	40 500,00	65 200,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	128 000,00	128 000,00	156 000,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	10 000,00	10 000,00	11 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	28 000,00	45 400,00	46 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	65 300,00	65 300,00	76 300,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	121 557,00	114 028,00	122 000,00
61523	RESEAUX	1 035 000,00	884 460,00	1 035 000,00
61528	AUTRES	50 000,00	89 600,00	83 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	9 000,00	21 500,00	20 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	195 000,00	194 500,00	220 000,00
6156	MAINTENANCE	326 588,00	332 483,00	463 861,00
6161	MULTIRISQUES	3 053,00	5 580,00	6 490,00
6168	AUTRES	40 046,00	44 059,00	49 360,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	60 000,00	27 395,00	60 000,00
618	DIVERS	2 723 000,00	2 619 850,00	2 673 000,00
6226	HONORAIRES	9 000,00	10 850,00	11 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	25 000,00	21 177,00	5 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 500,00	10 148,00	9 500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 800,00	3 800,00	5 000,00
6238	DIVERS	3 500,00	6 500,00	4 500,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6256	MISSIONS	500,00	392,00	500,00
6257	RECEPTIONS	5 000,00	3 700,00	2 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 100,00	13 400,00	50 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 160,00	16 325,00	18 500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	40 010,00	40 010,00	40 010,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	7 000,00	18 095,00	15 300,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	0,00	200,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	63 795,00	63 624,00	56 533,00
62871	Remb de frais - A la collecte de rattachement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
62878	Remb de frais - A des tiers	37 500,00	57 500,00	37 000,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes d'assai	960 000,00	960 000,00	1 400 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	7 680,00	7 268,00	8 810,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		9 389 289,00	9 451 844,00	10 657 036,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 878 100,00	2 878 100,00	3 021 850,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 600,00	2 600,00	2 400,00
6331	Versement mobilité	19 511,00	19 511,00	17 004,00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	6 140,00	6 140,00	10 500,00
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	908 689,00	957 749,00	806 000,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	217 380,00	217 380,00	192 500,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 750,00	4 750,00	6 500,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	204 720,00	204 720,00	207 999,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 160,00	6 160,00	2 400,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	153 180,00	153 180,00	139 000,00
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	25 700,00	25 700,00	22 997,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 400,00	1 400,00	11 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 620,00	1 620,00	1 600,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	0,00	108 359,00	51 500,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	122 650,00	14 291,00	2 600,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 552 600,00	4 601 660,00	4 495 850,00
6518	Autres	22 000,00	22 000,00	93 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	2 500,00	2 500,00	2 500,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 185 200,96	1 185 200,96	1 185 200,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 214 700,96	1 214 700,96	1 285 700,00

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	3 935 000,00	3 835 000,00	3 000 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	240 000,00	340 000,00	240 000,00
6688	AUTRE	0,00	0,00	
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		4 195 000,00	4 195 000,00	3 260 000,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION	0,00	0,00	
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	120 000,00	300 000,00	120 000,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00	120 000,00	100 000,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		241 000,00	421 000,00	221 000,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECiations DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	0,00	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	0,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		19 592 589,96	19 884 204,96	19 919 586,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 590 170,00	2 388 524,00	4 465 264,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 590 170,00	2 388 524,00	4 465 264,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	0,00	
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPHELLES ET CORPELLES	7 922 953,00	7 922 953,00	7 874 380,00
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	627 000,00	627 000,00	627 000,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 549 953,00	8 549 953,00	8 501 380,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 140 123,00	10 938 477,00	12 966 644,00
TOTAL DEPENSES		30 732 712,96	30 822 681,96	32 886 230,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	2 038 334,96	2 044 243,96	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		2 038 334,96	2 044 243,96	
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	450,00	49 510,00	24 450,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		3 450,00	52 510,00	27 450,00
704	TRAVAUX	550 000,00	550 000,00	550 000,00
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	22 860 000,00	22 860 000,00	25 200 000,00
70613	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	700 000,00	700 000,00	1 500 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7063	Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl	2 040 000,00	2 040 000,00	2 040 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	420 000,00	420 000,00	420 000,00
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	0,00	
70878	Remb de frais - Par des tiers	0,00	32 000,00	10 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	420 000,00	420 000,00	1 600 000,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		27 010 000,00	27 042 000,00	31 340 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00	0,00	
757	REDEV. VERSEES PAR FERMERS ET CONCESSIONAIRES	5 000,00	5 000,00	2 500,00
7588	AUTRES	200,00	200,00	3 200,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 200,00	5 200,00	5 700,00
7681	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	421 800,00	421 800,00
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		421 800,00	421 800,00	421 800,00
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	
773	MANDATS ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	100,00	100,00	100,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 000,00	5 000,00	2 000,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		2 100,00	5 100,00	2 100,00
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	0,00	
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		29 480 884,96	29 570 853,96	31 797 050,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 251 828,00	1 251 828,00	1 089 180,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 251 828,00	1 251 828,00	1 089 180,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 251 828,00	1 251 828,00	1 089 180,00
TOTAL RECETTES		30 732 712,96	30 822 681,96	32 886 230,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 622 161,50	2 622 161,50	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		2 622 161,50	2 622 161,50	
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 310 000,00	7 304 500,00	7 450 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00	
1687	AUTRES DETTES	0,00	0,00	
16878	Remboursements des autres dettes	195 000,00	200 500,00	200 500,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		12 124 900,00	12 124 900,00	11 531 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	827 000,00	960 949,00	657 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	7 000,00	13 000,00	7 000,00
2051	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	556 000,00	592 881,00	41 500,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 390 000,00	1 566 830,00	705 500,00
2111	TERRAINS NUS	610 000,00	610 000,00	
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 500 000,00	2 490 167,00	2 240 000,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	259 000,00	286 013,19	434 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	189 000,00	190 921,40	56 000,00
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 000,00	48 468,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	100 000,00	182 047,77	105 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	83 500,00	83 500,00	74 000,00
2184	MOBILIER	23 000,00	24 365,00	5 500,00
2188	AUTRES	0,00	11 428,24	
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 769 500,00	3 926 910,60	2 914 500,00
2313	CONSTRUCTIONS	2 300 000,00	1 721 695,18	1 336 500,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	23 362 000,00	23 618 436,98	12 291 000,00
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	0,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	1 545 177,00	210 000,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		25 662 000,00	26 885 309,16	13 837 500,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	8 468,00	
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00	8 468,00	
458101	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	50 000,00	50 000,00	50 000,00
CHAPITRE 458101 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		50 000,00	50 000,00	50 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		45 618 561,50	47 184 579,26	29 039 000,00
139111	AGENCE DE L'EAU	724 915,00	724 915,00	678 950,00
139118	AUTRES	21 952,00	21 952,00	15 330,00
13912	REGIONS	4 247,00	4 247,00	3 350,00
13913	DEPARTEMENTS	18 133,00	18 133,00	18 080,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	580,00	580,00	580,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	5 660,00	5 660,00
139188	des tiers	475 709,00	475 709,00	366 590,00
13933	PAE (PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMABLE)	632,00	632,00	640,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 251 828,00	1 251 828,00	1 089 180,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	0,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	79 250,00	79 250,00	7 536,00
2313	CONSTRUCTIONS	636 020,00	636 020,00	980 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	29 800,00	29 800,00	574 978,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		9 984 870,00	9 984 870,00	9 324 514,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 236 698,00	11 236 698,00	10 413 694,00
TOTAL DEPENSES		56 855 259,50	58 421 277,26	39 452 694,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
1064	RESERVES REGLEMENTEES	10 895,60	4 986,60	
1068	AUTRES RESERVES	2 687 742,93	2 687 742,93	
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		2 698 638,53	2 692 729,53	
13111	AGENCE DE L'EAU	5 247 000,00	5 247 000,00	650 000,00
13118	AUTRES	390 000,00	390 000,00	
1312	REGIONS	0,00	0,00	
1313	DEPARTEMENTS	0,00	0,00	
13188	des tiers			2 000,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		5 637 000,00	5 637 000,00	652 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	22 780 777,73	24 489 747,73	12 382 540,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		27 400 677,73	29 109 647,73	16 263 540,00
2111	TERRAINS NUS	0,00	0,00	
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	0,00	
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	8 553,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	0,00	
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	0,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.			195 996,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	8 553,00	195 996,00
458201	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	50 000,00	50 000,00	50 000,00
CHAPITRE 458201 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		50 000,00	50 000,00	50 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		35 786 316,26	37 497 930,26	17 161 536,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 590 170,00	2 388 524,00	4 465 264,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 590 170,00	2 388 524,00	4 465 264,00
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	0,00	
2801	FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	
28031	FRAIS D'ETUDES	50 905,00	50 905,00	42 680,00
28033	FRAIS D'INSERTION	38,00	38,00	40,00
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, log	169 603,00	169 603,00	147 220,00
28128	AUTRES TERRAINS	2 524,00	2 524,00	2 530,00
28131	BATIMENTS	1 448 212,00	1 448 212,00	1 206 460,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	424,00	424,00	430,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	45 762,00	45 762,00	44 290,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	191 809,00	191 809,00	228 250,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 693 705,00	5 693 705,00	5 871 580,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	49 095,00	49 095,00	66 350,00
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	39 179,00	39 179,00	1 080,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	102 874,00	102 874,00	113 380,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	66 883,00	66 883,00	84 770,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	54 139,00	54 139,00	56 030,00
28184	MOBILIER	3 417,00	3 417,00	5 200,00
28188	AUTRES	4 384,00	4 384,00	4 090,00
4817	PENALITES DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE	627 000,00	627 000,00	627 000,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 549 953,00	8 549 953,00	8 501 380,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	4 619 900,00	4 619 900,00	3 881 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	0,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00	
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	79 250,00	79 250,00	7 536,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	665 820,00	665 820,00	1 554 978,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		9 984 870,00	9 984 870,00	9 324 514,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 124 993,00	20 923 347,00	22 291 158,00
TOTAL RECETTES		56 911 309,26	58 421 277,26	39 452 694,00

BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS MÉNAGERS - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe regroupe l'ensemble des activités du service élimination des déchets ménagers et assimilés dont la majeure partie est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Déchets ménagers est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	59 457 920,00€	7 934 353,00€	67 392 273,00€

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** comprennent :

- le produit prévisionnel de TEOM pour 51 166 000 € (chapitre 731), soit + 1,06 M€ par rapport au budget prévisionnel 2025 du fait de :
 - l'évolution nominale des bases d'imposition évaluée à + 1 % pour les locaux d'habitation et le non bâti et + 1,5 % pour les locaux professionnels,
 - la progression physique des bases de 0,4 % en moyenne.
- les redevances à percevoir évaluées à un montant plus habituel de 4 909 200 € (chapitre 70), Ces redevances correspondent pour 4 434 000 € au soutien à la performance (CITEO), au Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (VALTOM) et aux reventes de matériaux (Saica, Papeterie Norske Skog Golbey, Valorplast, O-I France, Regeal Affimet, Paprec, Lucart, etc), pour 233 000 € aux apports en déchetteries, à l'accès des communes extérieures aux déchetteries (SICTOM des Couzes, SBA), à l'enlèvement des encombrants et à la revente de ferraille des déchetteries, pour 204 200 € au remboursement par le VALTOM de la taxe foncière du CET de Puy Long et pour 38 000 € à la participation du VALTOM au financement des guides composteurs.
- les autres produits de gestion courante évalués à 250 100 € (chapitre 75), qui correspondent pour 200 000 € aux reventes de matériaux et déchets issus d'activités économiques (versement VALTOM),
- les participations (chapitre 74) pour 238 000 €, dont 125 000 € de participation du VALTOM pour la distribution de composteurs, 85 000 € du fonds vert attribué par l'État pour le développement du tri à la source, 25 000 € de FCTVA sur les dépenses d'entretien éligibles et 3 000 € d'aides prévisionnelles du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP),

- les remboursements sur rémunérations du personnel pour 156 500 € (chapitre 013), dont 114 000 € pour la comptabilisation de la part salariale des titres restaurants qui trouve son pendant en dépenses et 40 500 € au titre du dispositif CIFRE pour un poste de doctorant,
- une reprise partielle sur la provision pour risques et charges de fonctionnement de 2 549 620 € (chapitre 78),
- et, en opérations d'ordre (chapitre 042), les amortissements des subventions d'équipement perçues pour 72 500 €, ainsi que, selon le dispositif prévu par la nomenclature M57, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et subventions d'équipement versées pour 116 000 €, opérations d'ordre trouvant leur contrepartie en dépenses d'investissement.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

- les dépenses de prestations pour la collecte pour 21 579 495 €, dont 20,37 M€ au titre de la collecte déléguée et 1,21 M€ au titre de la collecte en régie (chapitre 011)

Elles présentent une hausse de 0,65 M€ par rapport au budget prévisionnel 2025. Cette évolution résulte notamment des révisions de prix des marchés de prestations (collecte, maintenance, lavage), du déploiement de la collecte des biodéchets pour les restaurateurs et des points d'apports volontaires (abris-bacs) et de l'augmentation des opérations de maintenance qui s'y rapportent (entretien des matériels et lavage), mais également des adaptations des prestations de collecte en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques de mobilité douce.

- les dépenses de traitement des déchets à hauteur de 22 605 000 €, dont :
 - 11,55 M€ pour les déchets non valorisés facturés à la tonne (chapitre 011, compte 611), en augmentation de 0,24 M€ par rapport au Budget total 2025 en raison d'une hausse du coût de traitement facturé par le VALTOM (+ 2,12 % sur prix unitaires HT : ordures ménagères résiduelles et encombrants ménages et + 2,1 % sur le prix unitaire : refus de déchets non triés),
 - 11,05 M€ pour les déchets valorisables facturés à l'habitant (chapitre 65, compte 6558) sur la base d'une hypothèse de hausse de 1,5 % des frais de fonctionnement du VALTOM.

- les dépenses de fonctionnement des déchetteries pour 2 848 537 € (chapitre 011), avec les dépenses liées à la partie « haut de quai » hors personnel (0,82 M€) et les dépenses liées à la partie « bas de quai » (évacuation des bennes) confiée à des prestataires (2,03 M€)
- les dépenses de gestion du service (assurances, carburant et entretien des véhicules légers, loyer des bâtiments de la direction, fournitures, vêtements de travail, formations, annonces légales, honoraires, affranchissements, impression, fournitures administratives, taxes foncières, etc) et de communication pour 1 641 178€ (chapitre 011) en légère baisse de 0,08 M€ par rapport au budget prévisionnel 2025
- les charges de personnel pour 8 015 400 € (chapitre 012), dont :

- 541 000 € pour le remboursement des frais de structure supportés par le Budget principal,
- 114 000 € pour la comptabilisation de la part salariale des titres restaurants (opération équilibrée en dépenses et recettes),
- 7 360 400 € de masse salariale, en progression de 306 000 € par rapport au budget prévisionnel 2025, soit + 4,34 %,

Cette prévision intègre un GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 30 K€, l'augmentation de 3 points du taux de contribution CRNACL, soit + 101 K€, la mise en place du contrat de prévoyance obligatoire au 1^{er} janvier 2026 pour un coût annuel de 35 K€, la prise en charge par la collectivité de 60 % des titres restaurants sur une année complète pour 25 K€ et un recrutement pour 33 K€.

- les charges diverses de gestion courante (chapitre 65, hors compte 6558) et charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 197 360 €, recouvrant pour l'essentiel :

- les partenariats à vocation sociale avec les associations « Les mains ouvertes » et « Emmaüs » pour la collecte en déchetterie et le traitement des tissus, linge et chaussures pour 46 760 €,
- les partenariats pour favoriser la réduction des déchets avec les associations « Terra Preta » (collecte et compostage des biodéchets), « Raboul Emballage » (mise à disposition auprès des professionnels des métiers de bouche d'emballages réutilisables), « Ligue contre le cancer » (partenariat pour relancer la collecte de verre en apport volontaire) pour 105 000 €,
- le cofinancement d'un poste de coordinateur(trice) dans le cadre du réseau local économie circulaire et de la convention conclue avec le VALTOM à hauteur de 10 000 €,

- les redevances sur droit d'utilisation des licences informatiques et solutions d'hébergement pour 28 500 €,
- une enveloppe pour la prise en charge des admissions en non-valeur, créances éteintes et annulations de titres sur exercices antérieurs (7 000 €).

- les charges financières pour 93 000 € (chapitre 66),
- et, en opérations d'ordre entre sections, les dotations aux amortissements des biens pour 2 177 950 € (chapitre 042).

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2026 s'établit à 2 289 450 €, avec un virement à la section d'investissement de 300 000 € et un solde sur amortissements et autres opérations d'ordre de transfert entre sections de 1 989 450 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour l'essentiel, les **recettes d'investissement** sont constituées par :

- le Fonds de Compensation de la TVA pour 809 400 €, dont 645 400 € au titre des dépenses inscrites au Budget primitif 2026 et 164 000€ au titre des mois de novembre et décembre 2025,
- 297 500 € de solde de subvention DSIL attribuée par l'État pour le projet de réhabilitation de la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle, ainsi qu'une enveloppe prévisionnelle de 2 000 € au titre du FIPHFP,
- le produit de cessions de matériels pour 10 000 €,
- en opérations d'ordre, le virement de la section de fonctionnement de 300 000 €, l'amortissement des biens pour 2 177 950 € et des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 40 027 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement).

Elles permettent de procéder au remboursement du capital des emprunts à hauteur de 270 000 € et au final, un emprunt d'un montant prévisionnel de 4 297 476 € s'avère nécessaire pour financer les **dépenses d'investissement** décrites ci-après :

- les dépenses d'équipement estimées à 7 435 826 € avec :
 - 3 835 700 € pour la réhabilitation de la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle,
 - 1 240 000 € au titre du plan qualité déchets avec l'acquisition et les travaux d'implantation de conteneurs enterrés,
 - 857 480 € d'acquisition de matériel et travaux dans l'ensemble des déchetteries, dont 576 000 € pour l'acquisition de bennes et de compacteurs et 281 480 € de travaux (fourniture/pose signalétique des déchetteries, travaux de serrurerie, installation de bennes et de compacteurs, réfection des portails et clôtures, installation d'une barrière levante à la déchetterie de Cournon, réalisation de branchements et équipements divers pour la déchetterie de Pont-du-Château, etc),
 - 642 042 € pour l'acquisition de deux camions benne à ordure ménagères de 19 tonnes,
 - 209 584 € de matériels et dispositifs de collecte (colonnes aériennes métal et plastique, équipement des camions d'une solution de géolocalisation et lecture de puce électronique, etc),
 - 300 000 € dans le cadre du schéma territorial de gestion des déchets organiques (acquisition de composteurs individuels et de quartiers et abris bacs pour la collecte des biodéchets en apport volontaire),
 - 128 770 € pour l'entretien et l'installation de la vidéoprotection,
 - 105 190 € pour l'acquisition de matériels divers, installations et terrains (matériel informatique et logiciels, mobilier et matériels divers, totem de tri pour manifestations et communication, frais d'annonces, etc), ainsi que 49 710 € de travaux sur les bâtiments avec notamment l'installation de la télésurveillance et la mise en place de grillages et portails automatiques,
 - 67 350 € pour la réalisation d'une étude sur la création d'une recyclerie ou ressourcerie.
- en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 72 500 €, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et subventions d'équipement versées pour 116 000 € et les résorptions d'avances forfaitaires sur marchés pour 40 027 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Déchets ménagers d'un montant total de 59 457 920 € en section de fonctionnement et 7 934 353 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 – Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2026 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	8 000,00	8 000,00	7 300,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	118 678,00	158 231,00	108 595,00
60621	COMBUSTIBLES	700,00	700,00	500,00
60622	CARBURANTS	476 200,00	478 090,00	502 400,00
60623	ALIMENTATION	7 200,00	8 450,00	6 500,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	152 900,00	181 525,00	171 900,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 200,00	7 320,00	7 350,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	30 050,00	24 494,00	18 900,00
60636	HABILEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	72 800,00	72 800,00	78 129,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 600,00	6 200,00	5 850,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0,00	0,00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	33 232 500,00	33 142 596,00	34 063 750,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	373 392,00	410 957,00	365 000,00
61351	MATERIEL ROULANT	169 850,00	170 160,00	178 400,00
61358	AUTRES	8 000,00	8 398,00	6 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	55 280,00	74 280,00	43 000,00
61521	TERRAINS	87 525,00	81 615,00	88 000,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	51 010,00	50 788,00	83 500,00
615231	VOIRIES	40 000,00	40 000,00	30 000,00
615232	RESEAUX	88 200,00	88 200,00	93 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	472 500,00	468 800,00	472 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	24 000,00	27 000,00	15 000,00
6156	MAINTENANCE	352 080,00	346 210,00	359 495,00
6161	MULTIRISQUES	2 963,00	5 381,00	6 300,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	24 000,00	24 000,00	36 000,00
6168	AUTRES	129 166,00	129 166,00	137 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	47 000,00	65 900,00	72 000,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	25 000,00	30 000,00	26 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	800,00	800,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	13 300,00	13 900,00	8 800,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	7 200,00	7 800,00	3 500,00
6228	DIVERS	77 500,00	67 100,00	69 500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	39 000,00	37 000,00	42 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	0,00	140,00	
6234	RECEPTIONS	500,00	500,00	500,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	14 350,00	17 045,00	5 650,00
6238	DIVERS	67 600,00	67 600,00	33 500,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	4 500,00	8 568,00	3 900,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	2 500,00	1 110,00	2 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	0,00	1 395,00	
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	8 700,00	8 700,00	6 900,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	15 260,00	15 260,00	10 260,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 550,00	1 550,00	3 050,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	10 700,00	10 896,00	11 400,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	8 500,00	8 730,00	11 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	78 098,00	83 718,00	111 431,00
62871	A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	70 000,00	70 000,00	70 000,00
62878	A DES TIERS	0,00	0,00	1 000,00
63512	TAXES FONCIERES	201 400,00	201 400,00	204 500,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 550,00	2 550,00	2 000,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 962,00	20 566,00	22 950,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		36 725 764,00	36 773 589,00	37 624 210,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	490 000,00	510 000,00	541 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 230,00	1 230,00	1 300,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	73 560,00	73 560,00	77 000,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	18 400,00	18 400,00	19 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	66 210,00	66 210,00	69 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	3 036 619,00	3 151 104,00	3 285 000,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	35 601,00	35 601,00	37 000,00
64113	NBI	31 410,00	31 410,00	33 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES	953 792,00	953 792,00	999 000,00
64131	REMUNERATIONS	595 490,00	645 649,00	632 300,00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	0,00	25 000,00	
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	653 629,00	656 629,00	684 300,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 143 809,00	1 143 809,00	1 198 000,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	24 000,00	25 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	70 900,00	70 900,00	74 000,00
6458	5/8 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	12 340,00	64 340,00	13 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	402,00	402,00	500,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	0,00	288 991,00	324 000,00
6488	Autres charges	311 608,00	22 617,00	3 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 519 000,00	7 783 644,00	8 015 400,00

	DEPENSES	Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 000,00	3 000,00	2 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	2 000,00	1 000,00	2 000,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	0,00	0,00	
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	31 188 980,00	31 183 614,00	11 050 000,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	171 760,00	171 760,00	161 760,00
65818	AUTRES	480,00	480,00	28 500,00
65888	AUTRES	48 350,04	20 082,04	100,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		31 413 570,04	31 379 936,04	11 244 360,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	19 500,00	19 500,00	70 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-130,00	-130,00	23 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		19 370,00	19 370,00	93 000,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 161,00	5 161,00	3 000,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		5 161,00	5 161,00	3 000,00
6815	DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	0,00	1 808 253,00	
6817	DOT. AUX DEPRECIA. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	1 750,00	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	1 810 003,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		75 682 865,04	77 771 703,04	56 979 970,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 414 795,00	1 524 656,00	300 000,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 414 795,00	1 524 656,00	300 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	0,00	
6761	DIFFÉRENCE SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFERÉES E	0,00	0,00	
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	1 986 824,00	2 026 824,00	2 177 950,00
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	0,00	0,00	
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 986 824,00	2 026 824,00	2 177 950,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 401 619,00	3 551 480,00	2 477 950,00
TOTAL DEPENSES		80 084 484,04	81 323 183,04	59 457 920,00

	RECETTES	Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 888 820,04	3 888 820,04	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORté		3 888 820,04	3 888 820,04	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	10 000,00	18 667,00	42 500,00
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00	124 644,00	114 000,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		10 000,00	143 311,00	156 500,00
706888	Autres	44 000,00	49 000,00	70 000,00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	38 000,00	49 960,00	38 000,00
70878	PAR DES TIERS	201 100,00	201 100,00	204 200,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	4 387 000,00	5 178 600,00	4 597 000,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		4 670 100,00	5 478 660,00	4 909 200,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	12 409,00	
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimil	50 105 000,00	50 105 000,00	51 166 000,00
CHAPITRE 731 - FISCALITE LOCALES		50 105 000,00	50 117 409,00	51 166 000,00
744	FCTVA	12 600,00	12 600,00	25 000,00
74713	FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION			3 000,00
74718	AUTRES	0,00	84 000,00	85 000,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00	
74758	AUTRES GROUPEMENTS	180 000,00	194 769,00	125 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		192 600,00	291 369,00	238 000,00
7584	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	
75888	AUTRES	417 730,00	601 730,00	250 100,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		417 730,00	601 730,00	250 100,00
773	MANDATS ANNULÉS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	20 607 400,00	20 607 400,00	
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		20 607 400,00	20 607 400,00	
7815	REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION			2 549 620,00
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	860,00	
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	860,00	2 549 620,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		79 891 650,04	81 129 559,04	59 269 420,00
77681	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	133 314,00	133 314,00	116 000,00
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	59 520,00	60 310,00	72 500,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		192 834,00	193 624,00	188 500,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		192 834,00	193 624,00	188 500,00
TOTAL RECETTES		80 084 484,04	81 323 183,04	59 457 920,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	225 500,00	225 500,00	270 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		225 500,00	225 500,00	270 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	49 600,00	97 714,34	67 350,00
2033	FRAIS D'INSERTION	6 000,00	3 072,00	3 500,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	43 000,00	58 438,00	42 590,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		98 600,00	159 224,34	113 440,00
2111	TERRAINS NUS	4 000,00	5 118,00	4 000,00
21533	RESEAUX CABLES	30 000,00	26 952,00	3 570,00
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	0,00	0,00	
21538	AUTRES RESEAUX	140 424,00	36 246,00	34 770,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	222 000,00	298 445,89	307 184,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	30 000,00	38 897,89	19 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	531 646,00	995 615,73	642 042,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	19 200,00	13 230,00	23 390,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	27 000,00	27 000,00	23 340,00
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	27 800,00	33 770,00	3 790,00
2188	AUTRES	1 009 150,00	1 079 042,94	709 460,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 041 220,00	2 554 318,45	1 770 546,00
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	360 000,00	18 420,00	27 730,00
2313	CONSTRUCTIONS	4 452 540,00	1 701 374,82	3 845 120,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	188 500,00	268 372,82	678 990,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000 000,00	714 000,00	1 000 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	40 027,00	
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		6 001 040,00	2 742 194,64	5 551 840,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	4 000,00	
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00	4 000,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		8 366 360,00	5 685 237,43	7 705 826,00
13912	SUB. TRANSF CPTE RESULT.REGIONS	4 217,00	4 217,00	4 220,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	9 166,00	9 166,00	9 250,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	46 137,00	46 927,00	59 030,00
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	133 314,00	133 314,00	116 000,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		192 834,00	193 624,00	188 500,00
2188	AUTRES	0,00	230,00	
2313	CONSTRUCTIONS	25 200,00	91 670,00	40 027,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		25 200,00	91 900,00	40 027,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		218 034,00	285 524,00	228 527,00
TOTAL DEPENSES		8 584 394,00	5 970 761,43	7 934 353,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	338 082,10	338 082,10	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		338 082,10	338 082,10	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	10 000,00	20 000,00	10 000,00
CHAPITRE 024 - PRODUIT DES CESSIONS		10 000,00	20 000,00	10 000,00
10222	F.C.T.V.A.	692 000,00	554 475,00	809 400,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 325 804,33	1 325 804,33	
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		2 017 804,33	1 880 279,33	809 400,00
1318	AUTRES			2 000,00
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	52 500,00	297 500,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	52 500,00	299 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 423 055,00	0,00	4 297 476,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 423 055,00	0,00	4 297 476,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00	
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	80,00	80,00	
2188	AUTRES	12 200,00	12 200,00	
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 280,00	12 280,00	
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 240,00	20 240,00	
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		20 240,00	20 240,00	
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	4 000,00	
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00	4 000,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		5 821 461,43	2 327 381,43	5 416 376,00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	2 414 795,00	1 524 656,00	300 000,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 414 795,00	1 524 656,00	300 000,00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00	
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00	
2805	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOG	12 449,00	12 449,00	37 780,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	59 235,00	59 235,00	59 240,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	74 079,00	74 079,00	82 280,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	95 043,00	95 043,00	95 050,00
281533	RESEAUX CABLES	3 212,00	3 212,00	5 150,00
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	1 790,00	1 790,00	1 790,00
281538	AUTRES RESEAUX	1 682,00	1 682,00	4 770,00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	104 054,00	104 054,00	120 530,00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	43 632,00	43 632,00	48 280,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	410 925,00	445 925,00	489 870,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5 881,00	5 881,00	9 340,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	4 257,00	4 257,00	7 400,00
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	4 274,00	4 274,00	17 760,00
28188	AUTRES	1 166 311,00	1 171 311,00	1 198 710,00
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00	
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 986 824,00	2 026 824,00	2 177 950,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	26 370,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	230,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	25 200,00	65 300,00	40 027,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		25 200,00	91 900,00	40 027,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 426 819,00	3 643 380,00	2 517 977,00
TOTAL RECETTES		10 248 280,43	5 970 761,43	7 934 353,00

BUDGET ANNEXE ADIV - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe enregistre les opérations de construction et aménagement de bâtiments sur le Parc d'activité des Gravanches, ainsi que leur mise à disposition de l'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans, et moyennant le paiement d'un loyer.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe ADIV est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	157 857,00 €	157 847,00 €	315 704,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- le loyer versé par l'ADIV pour 22 500 €,
- l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 128 357 €,
- la subvention d'équilibre versée par le Budget principal évaluée à 6 990 €, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'exercice 2025

Ces recettes permettent de financer les dotations aux amortissements des biens pour 157 847 €.

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2026 s'élève ainsi à un montant total de 29 490 €, correspondant au solde des amortissements des biens et subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement prévisionnel évoqué ci-dessus permet d'inscrire en dépenses une provision pour travaux de 29 490 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe ADIV d'un montant total de 157 857 € en section de fonctionnement et 157 847 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

BUDGET PRIMITIF 2026 - Budget annexe ADIV

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	0,00	0,00	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		0,00	0,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
Sous-total dépenses réelles		10,00	10,00	10,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	157 847,00	157 847,00	157 847,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		157 847,00	157 847,00	157 847,00
Sous-total dépenses d'ordre		157 847,00	157 847,00	157 847,00
TOTAL dépenses		157 857,00	157 857,00	157 857,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	845,68	845,68	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		845,68	845,68	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 145,00	6 145,00	6 990,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		6 145,00	6 145,00	6 990,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS	22 500,00	22 500,00	22 500,00
7588	Autres	9,32	9,32	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		22 509,32	22 509,32	22 510,00
Sous-total recettes réelles		29 500,00	29 500,00	29 500,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERÉES RÉSULTAT	128 357,00	128 357,00	128 357,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		128 357,00	128 357,00	128 357,00
Sous-total recettes d'ordre		128 357,00	128 357,00	128 357,00
TOTAL RECETTES		157 857,00	157 857,00	157 857,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
2313	CONSTRUCTIONS	117 960,00	117 960,00	29 490,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		117 960,00	117 960,00	29 490,00
Sous-total dépenses réelles		117 960,00	117 960,00	29 490,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 734,00	20 734,00	20 734,00
13912	REGIONS	15 346,00	15 346,00	15 346,00
13913	DÉPARTEMENTS	20 326,00	20 326,00	20 326,00
13914	COMMUNES	20 333,00	20 333,00	20 333,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	51 618,00	51 618,00	51 618,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		128 357,00	128 357,00	128 357,00
Sous-total dépenses d'ordre		128 357,00	128 357,00	128 357,00
TOTAL dépenses		246 317,00	246 317,00	157 847,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	88 470,00	88 470,00	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		88 470,00	88 470,00	
Sous-total recettes réelles		88 470,00	88 470,00	
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	157 847,00	157 847,00	157 847,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		157 847,00	157 847,00	157 847,00
Sous-total recettes d'ordre		157 847,00	157 847,00	157 847,00
TOTAL RECETTES		246 317,00	246 317,00	157 847,00

BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN CENTRE ROUTIER DU BRÉZET - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe retrace la gestion du site de l'ancien Centre Routier du Brézet (CRB), équipement acquis par la Métropole en 2005, et composé d'une aire de stationnement pour les poids-lourds, ainsi que de bâtiments qui étaient loués à des entreprises et administrations jusqu'en 2018, dans l'attente de la réaffectation du site.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Centre Routier du Brézet est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	61 010 €	173 150 €	234 160 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent à la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à 61 010 €, contre 53 310 € en 2025.

Les dépenses de fonctionnement intègrent les seules dotations aux amortissements pour 61 010 €, dépense d'ordre trouvant son pendant en recette d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement de 61 010 € généré par la section de fonctionnement permet d'inscrire une provision pour travaux du même montant.

En opérations d'ordre à l'intérieur de la section, les écritures d'intégration des frais d'études sont prévues en dépenses et en recettes à hauteur de 112 140€.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe de l'ancien Centre Routier du Brézet d'un montant total de 61 010 € en section de fonctionnement et 173 150 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	300,00	300,00	
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTÈRE GENERAL		300,00	300,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	3,61	3,61	0,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3,61	3,61	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		303,61	303,61	0,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPHELLES ET CORPELLES	53 530,00	53 530,00	61 010,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		53 530,00	53 530,00	61 010,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		53 530,00	53 530,00	61 010,00
TOTAL DEPENSES		53 833,61	53 833,61	61 010,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	523,61	523,61	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		523,61	523,61	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	53 310,00	53 310,00	61 010,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		53 310,00	53 310,00	61 010,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		53 833,61	53 833,61	61 010,00
TOTAL RECETTES		53 833,61	53 833,61	61 010,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
2313	CONSTRUCTIONS	242 929,14	242 929,14	61 010,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		242 929,14	242 929,14	61 010,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		242 929,14	242 929,14	61 010,00
2135	INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS			112 140,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				112 140,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE				112 140,00
TOTAL DEPENSES		242 929,14	242 929,14	173 150,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	189 399,14	189 399,14	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		189 399,14	189 399,14	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		189 399,14	189 399,14	
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	572,00	572,00	8 052,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	52 958,00	52 958,00	52 958,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		53 530,00	53 530,00	61 010,00
2031	FRAIS D'ÉTUDES			112 140,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				112 140,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		53 530,00	53 530,00	173 150,00
TOTAL RECETTES		242 929,14	242 929,14	173 150,00

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe a été créé pour enregistrer les écritures liées au fonctionnement du Crématorium, immeuble productif de revenus dont l'activité est assimilée à un service public industriel et commercial. Par contrat d'affermage du 26 avril 2021, son exploitation a été confiée à la Société O.G.F. pour une durée de 4 ans et 10 mois soit jusqu'au 31 mars 2026. Par délibération du 21 février 2025, le Conseil Métropolitain a décidé de reconduire à compter du 1^{er} avril 2026 le principe d'une délégation de service public, de type affermage, comme mode de gestion du service public de crémation pour l'exploitation du crématorium métropolitain Amable Tuisat.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Crématorium est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	478 210 €	353 220 €	831 430 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- la redevance d'occupation versée à Clermont Auvergne Métropole par O.G.F. sous forme de redevance d'affermage proportionnelle au chiffre d'affaires, évaluée à 440 000 € pour l'exercice 2026,
- la redevance annuelle également versée par le délégataire pour frais de contrôle du bon usage de l'équipement en terme de destination et d'entretien pour 18 000 €, ainsi que le remboursement de la taxe foncière du Crématorium pour 7 900 €,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 310 €.

Elles permettent de financer les dépenses suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 87 280 € et correspondent pour l'essentiel aux dépenses d'entretien des espaces verts pour 19 180 €, au solde de l'assistance à maîtrise d'ouvrage liée au futur contrat de DSP pour 30 000 €, aux frais d'annonces et insertions relatifs à cette DSP pour 5 000 €, à la taxe foncière versée sur les locaux professionnels pour 8 100 €, à la commission d'engagement pour l'emprunt souscrit en fin d'exercice 2025 à hauteur de 7 500 € et à une participation de 17 000 € versée au Budget principal au titre des frais d'administration générale,

- une participation de 14 000 € versée au Budget principal pour compenser les frais de personnel supportés pour la gestion de l'équipement,
- les charges financières pour 63 700 € induits par les emprunts en cours,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 215 630 €, ainsi qu'un virement à la section d'investissement de 97 590 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé au stade du Budget primitif 2026 en vue de financer le solde des travaux d'amélioration à conduire en 2026 s'élève à 300 910 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sont inscrits en recettes d'investissement :

- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 215 630 €, le virement de la section de fonctionnement pour 97 590 €, et des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 40 000 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement),

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

- le remboursement du capital de l'emprunt à hauteur de 52 000 €,
- 248 910 € de dépenses d'équipement, pour la poursuite de la restructuration du crématorium et le réaménagement des salles de cérémonies, dont :
 - 35 000 € de frais d'études relatifs au solde des missions AMO, contrôle technique, SPS et maîtrise d'œuvre pour la restructuration du Crématorium et le réaménagement des salles de cérémonies,
 - 1 500 € d'annonces et insertions sur les éventuels marchés à lancer,
 - 1 500 € d'acquisition foncière dans le cadre du projet de restructuration du site,
 - 150 000 € pour le solde des travaux restructuration du crématorium et le réaménagement des salles de cérémonies,
 - 60 910 € inscrits en vue de travaux divers à entreprendre.
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 310 € et les résorptions d'avances forfaitaires sur marchés pour 40 000 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Crématorium d'un montant total de 478 210 € en section de fonctionnement et 353 220 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
61521	BATIMENTS PUBLICS	26 370,00	6 155,00	
61528	AUTRES	0,00	20 215,00	19 180,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	35 000,00	35 000,00	30 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	500,00	500,00	500,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	DIVERS	0,00	0,00	
6257	RECEPTIONS	0,00	0,00	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00	0,00	7 500,00
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	22 000,00	18 000,00	17 000,00
63512	TAXES FONCIERES	7 900,00	7 900,00	8 100,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		96 770,00	92 770,00	87 280,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 000,00	17 000,00	14 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		15 000,00	17 000,00	14 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	9,04	9,04	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		9,04	9,04	10,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	20 000,00	20 000,00	60 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00	1 000,00	3 700,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		21 000,00	21 000,00	63 700,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		132 779,04	130 779,04	164 990,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	253 535,00	255 535,00	97 590,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		253 535,00	255 535,00	97 590,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	203 629,00	203 629,00	215 630,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		203 629,00	203 629,00	215 630,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		457 164,00	459 164,00	313 220,00
TOTAL DEPENSES		589 943,04	589 943,04	478 210,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	92 733,04	92 733,04	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		92 733,04	92 733,04	
70878	Remb de frais - Par des tiers	24 900,00	24 900,00	25 900,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		24 900,00	24 900,00	25 900,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	460 000,00	460 000,00	440 000,00
7588	Autres	0,00	0,00	
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		460 000,00	460 000,00	440 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		577 633,04	577 633,04	465 900,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 310,00	12 310,00	12 310,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		12 310,00	12 310,00	12 310,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 310,00	12 310,00	12 310,00
TOTAL RECETTES		589 943,04	589 943,04	478 210,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES	Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ		354 069,17	354 069,17	
	CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		354 069,17	354 069,17	
1641	EMPRUNTS EN EURO		20 050,00	20 050,00	52 000,00
	CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		20 050,00	20 050,00	52 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		90 000,00	118 480,47	35 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION		2 500,00	2 500,00	1 500,00
	CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		92 500,00	120 980,47	36 500,00
2111	TERRAINS NUS		1 500,00	1 950,00	1 500,00
	CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 500,00	1 950,00	1 500,00
2313	CONSTRUCTIONS		1 800 000,00	2 417 838,44	210 910,00
	CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		1 800 000,00	2 417 838,44	210 910,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		2 268 119,17	2 914 888,08	300 910,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		12 030,00	12 030,00	12 030,00
13914	COMMUNES		280,00	280,00	280,00
	CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		12 310,00	12 310,00	12 310,00
2313	CONSTRUCTIONS		40 000,00	140 485,00	40 000,00
	CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		40 000,00	140 485,00	40 000,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		52 310,00	152 795,00	52 310,00
	TOTAL DEPENSES		2 320 429,17	3 067 683,08	353 220,00

		RECETTES	Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ		0,00	0,00	
	CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	
1068	AUTRES RESERVES		370 838,08	370 838,08	
	CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		370 838,08	370 838,08	
1641	EMPRUNTS EN EURO		1 469 196,00	2 097 196,00	0,00
	CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 469 196,00	2 097 196,00	0,00
	SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 840 034,08	2 468 034,08	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		253 535,00	255 535,00	97 590,00
	CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		253 535,00	255 535,00	97 590,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS		671,00	671,00	672,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS		162 902,00	162 902,00	174 902,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES		40 056,00	40 056,00	40 056,00
	CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		203 629,00	203 629,00	215 630,00
2031	FRAIS D'ETUDES		0,00	100 485,00	
2033	FRAIS D'INSERTION		0,00	0,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		40 000,00	40 000,00	40 000,00
	CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		40 000,00	140 485,00	40 000,00
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		497 164,00	599 649,00	353 220,00
	TOTAL RECETTES		2 337 198,08	3 067 683,08	353 220,00

BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE - BUDGET PRIMITIF 2026

Ce budget annexe retrace les dépenses et les recettes afférentes à la réalisation et au fonctionnement des équipements à vocation économique suivants :

- les Pascalis, implantés sur le Parc Technologique de La Pardieu, avec Pascalis 1, pépinière, et Pascalis 2, hôtel d'entreprises, ainsi que la pépinière d'entreprises située à la Pardieu, l'hôtel d'entreprises du Brézet qui accueille plus particulièrement les jeunes entreprises artisanales, et l'hôtel d'entreprises « Le Panoramic » situé sur la Zone Franche Urbaine à Clermont-Ferrand,
- la pépinière dédiée aux biotechnologies située à Clermont-Ferrand, qui est mise à disposition du Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne,
- la pépinière musicale à Cébazat.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Équipements à vocation économique est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	1 489 415 €	520 690 €	2 010 105 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** proviennent pour l'essentiel :

- du produit de la location des locaux et des provisions sur charges locatives pour 385 446 €,
- des remboursements de prestations de services par les utilisateurs pour 22 500 €, et du remboursement des taxes foncières de la pépinière dédiée aux biotechnologies par le Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne pour 40 400 €,
- de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 911 679 €, soit une légère augmentation de 22 346 € par rapport à la subvention prévisionnelle 2025,
- en opération d'ordre, de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 129 270 €.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

- les charges de fonctionnement courant ou charges à caractère général arrêtées à 689 035 €, en progression de 23 269 € par rapport au prévisionnel 2025, principalement sur l'énergie et les prestations de services.

Ces charges intègrent notamment 216 546 € pour l'entretien, la maintenance, le nettoyage et le gardiennage des bâtiments et des terrains, 184 100 € de remboursements et versements de taxes foncières, 131 894 € d'électricité et eau, 59 900 € de prestations diverses (prestations lumières et vidéos pour la pépinière musicale IMAGO, abonnement La Conciergerie d'Auvergne, gestion des alarmes des pépinières, accompagnement collectif et individuel des entreprises hébergées, etc), 27 800 € de location de matériel, 23 200 € de frais d'affranchissement et télécommunications et 16 385 € de cotisations d'assurances,

- les charges de personnel refacturées par le Budget principal évaluées cette année à 258 000 €, en progression de 14 000 € par rapport au prévisionnel 2025,
- les intérêts d'emprunts pour 6 980 €,
- les autres charges de gestion courante pour 19 510 € correspondant aux abonnements licences logiciels et aux éventuelles créances admises en non valeur à constater en 2026,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des biens pour 515 890 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2026 s'élève à 386 620 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** intègrent l'encaissement des cautions des locataires entrants pour 4 800 € et, en opération d'ordre, l'amortissement des biens pour 515 890 €.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses d'investissement** suivantes :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 35 000 €, ainsi que des cautions pour 4 800 €,
- 351 620 € de dépenses d'équipement avec :
 - 91 200 € d'acquisitions de matériels, dont 8 000 € de matériel informatique, 4 000 € de mobilier et 79 200 € de matériels divers,
 - 21 500 € de frais d'études et insertion,
 - 2 000 € d'acquisition foncière complémentaire jouxtant l'emprise de la pépinière musicale IMAGO à Cébazat,
 - 236 920 € de travaux sur les différents équipements, avec notamment des réfections de bureaux suite aux départs des entreprises, le changement des néons (phase 2) et du sol de l'amphithéâtre à Pascalis 1, le remplacement de la centrale anti-intrusion, le passage en led de trois bureaux et le changement de faux plafonds à l'hôtel d'entreprises du Brézet, la création d'un bloc sanitaire (douche) et l'installation de détecteurs de présence pour l'éclairage des couloirs à Pascalis 2, la réfection des dalles de faux plafond de 6 bureaux et une salle de réunion et le réaménagement des prises bureaux à la Pépinière d'entreprises, etc.
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 129 270 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Équipements à vocation économique d'un montant total de 1 489 415 € en section de fonctionnement et 520 690 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 – Dépenses de personnel et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2026 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 200,00	4 200,00	4 700,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	106 688,00	111 346,00	127 194,00
60623	ALIMENTATION	4 000,00	4 164,00	5 700,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 070,00	1 211,00	2 270,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	9 850,00	7 759,00	12 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00	1 000,00	690,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 400,00	3 400,00	4 200,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500,00	168,00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	65 040,00	51 587,00	59 900,00
61358	AUTRES	32 000,00	32 000,00	27 800,00
61521	TERRAINS	19 179,00	19 309,00	27 532,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	18 760,00	27 075,00	26 000,00
615231	VOIRIES	0,00	8 489,00	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 500,00	1 500,00	1 000,00
6156	MAINTENANCE	57 744,00	57 171,00	62 744,00
6161	MULTIRISQUES	6 975,00	12 746,00	14 700,00
6168	AUTRES	485,00	485,00	485,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	0,00	0,00	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	500,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	150,00	150,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	0,00	3 383,00	400,00
6234	RECEPTIONS	2 800,00	2 800,00	2 900,00
6238	DIVERS	0,00	102,00	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 700,00	12 700,00	11 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	18 500,00	18 792,00	12 200,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	230,00	230,00	50,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 200,00	6 267,00	5 760,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	100 010,00	92 496,00	93 510,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	69 200,00	69 200,00	70 400,00
6288	AUTRES	0,00	2 500,00	
63512	TAXES FONCIERES	112 000,00	112 000,00	113 700,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	584,00	36,00	1 200,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		655 265,00	665 766,00	689 035,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	241 000,00	244 000,00	258 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		241 000,00	244 000,00	258 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	996,48	6,48	1 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	3 990,00	1 000,00
65818	AUTRES	10 700,00	10 700,00	17 500,00
65888	AUTRES	0,00	0,00	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		12 696,48	14 696,48	19 510,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	9 350,00	9 350,00	7 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-500,00	-500,00	-20,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		8 850,00	8 850,00	6 980,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	0,00	0,00	
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		0,00	0,00	
6817	DOT. AUX DEPRECIAZ. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	20 962,00	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	20 962,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		917 811,48	954 274,48	973 525,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	4 033,00	
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	4 033,00	
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	507 179,00	510 079,00	515 890,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		507 179,00	510 079,00	515 890,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		507 179,00	514 112,00	515 890,00
TOTAL DEPENSES		1 424 990,48	1 468 386,48	1 489 415,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 456,48	7 456,48	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORté		7 456,48	7 456,48	
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	410,00	410,00	110,00
706888	Autres	15 500,00	15 500,00	15 500,00
70871	PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	39 800,00	39 800,00	40 400,00
70878	PAR DES TIERS	6 500,00	6 500,00	7 000,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		62 210,00	62 210,00	63 010,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	868 070,00	889 333,00	911 679,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		868 070,00	889 333,00	911 679,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	358 000,00	358 000,00	385 446,00
75888	AUTRES	0,00	0,00	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		358 000,00	358 000,00	385 456,00
773	MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00	
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00	
7817	REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	22 133,00	
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	22 133,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 295 736,48	1 339 132,48	1 360 145,00
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	129 254,00	129 254,00	129 270,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONs		129 254,00	129 254,00	129 270,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		129 254,00	129 254,00	129 270,00
TOTAL RECETTES		1 424 990,48	1 468 386,48	1 489 415,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
1641	EMPRUNTS EN EUROS	125 000,00	125 000,00	35 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	7 500,00	3 500,00	4 800,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		132 500,00	128 500,00	39 800,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	19 700,00	20 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00	1 500,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	19 700,00	21 500,00
2111	TERRAINS NUS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	1 000,00	5 280,00	4 000,00
2188	AUTRES	76 000,00	71 720,00	79 200,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		87 000,00	87 000,00	93 200,00
2313	CONSTRUCTIONS	272 286,32	279 876,60	236 920,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		272 286,32	279 876,60	236 920,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		491 786,32	515 076,60	391 420,00
13911	SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	20 326,00	20 326,00	20 330,00
13912	SUB. TRANSF CPTE RESULT.REGIONS	23 638,00	23 638,00	23 640,00
13913	SUB. TRANSF CPTE RESULT.DEPARTEMENTS	51 919,00	51 919,00	51 920,00
139172	SUB. TRANSF CPTE RESULT.FEDER	14 893,00	14 893,00	14 900,00
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	558,00	558,00	560,00
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	17 920,00	17 920,00	17 920,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONs		129 254,00	129 254,00	129 270,00
21321	IMMEUBLES DE RAPPORT	0,00	10 535 073,00	
21352	BATIMENTS PRIVES	0,00	1 208 294,00	
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	11 743 367,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		129 254,00	11 872 621,00	129 270,00
TOTAL DEPENSES		621 040,32	12 387 697,60	520 690,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	124 418,60	124 418,60	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		124 418,60	124 418,60	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	0,00	
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		0,00	0,00	
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	0,00	
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	0,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00	0,00	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 000,00	5 800,00	4 800,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		4 000,00	5 800,00	4 800,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		128 418,60	130 218,60	4 800,00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	4 033,00	
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	4 033,00	
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	666,00	666,00	680,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	81 491,00	81 491,00	79 970,00
281352	BATIMENTS PRIVES	0,00	700,00	8 200,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	351 097,00	351 097,00	351 100,00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	38,00	38,00	
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	9 960,00	9 960,00	8 770,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	15 018,00	15 418,00	15 340,00
28188	AUTRES	48 909,00	50 709,00	51 830,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		507 179,00	510 079,00	515 890,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	4 020,00	
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00	
21351	BATIMENTS PUBLICS	0,00	1 204 274,00	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	10 535 073,00	
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	11 743 367,00	
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		507 179,00	12 257 479,00	515 890,00
TOTAL RECETTES		635 597,60	12 387 697,60	520 690,00

BUDGET ANNEXE DES PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget annexe Parcs et aires de stationnement est dédié à la gestion des parcs relais, parcs tramway et parcs haltes ferroviaires ainsi que, depuis le 1er janvier 2017, à la gestion des parkings transférés dans le cadre de la prise de compétence « création, réalisation, entretien et exploitation des parcs et aires de stationnement » (parkings aériens ou souterrains en structure dont l'accès est payant pour les usagers). Il est assujetti à la TVA pour la partie d'activités faisant l'objet de recettes perçues auprès des usagers.

Pour mémoire, les parkings transférés sont au nombre de 9 ; il s'agit des parkings Blaise Pascal, Saint Pierre, Jaude / Vercingétorix, Médiathèque / Allagnat, Place du 1er mai, Salins / Gambetta, Fontgiève et Cathédrale / Poterne actuellement gérés sous forme de marchés de prestations de services, et du parking Carmes / Delille qui reste le seul parking exploité en délégation de service public. Ce dernier fera l'objet d'un marché de prestations de services à compter du 1^{er} juin 2026.

En lien avec le projet Inspire, le budget annexe Parcs et aires de stationnement intègre en outre depuis 2024 la construction et l'aménagement de 4 nouveaux parkings relais (P+R Pardieu Cristal, P+R Jules Verne, P+R de Durtol et P+R de Ceyrat) dont l'exploitation commence en 2026.

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe Parcs et aires de stationnement est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	4 118 075,00 €	8 974 289,00 €	13 092 364,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** proviennent principalement :

- du produit de la location des places des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour 131 000 € et de la location d'un étage du parking Henri Dunant pour 150 000 €,
- du produit des droits de stationnement des parkings transférés d'un montant de 3 200 000 €, stable par rapport au budget total 2025,
- des produits de redevance d'occupation des caissons publicitaires pour 11 375 €,
- en opérations d'ordre, de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 45 690 €,

- et de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 580 000 €, soit + 0,23 M€ par rapport au prévisionnel 2025, en lien avec l'augmentation des charges d'exploitation des parkings et des charges financières induites par les emprunts souscrits en 2025 pour le financement des nouveaux P+R.

Ces recettes permettent de financer les **dépenses de fonctionnement** suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 3 076 970 €, en progression de 0,69 M€ par rapport au prévisionnel 2025, intégrant :

➤ les frais d'exploitation des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour respectivement 218 343 € et 170 403 € (globalement stables par rapport à 2025), ainsi que des parkings de stationnement transférés et nouveaux P+R évalués à 1 933 942 €, en augmentation de 519 K€ par rapport à 2025 (progression due aux nouveaux marchés d'exploitation),

➤ les dépenses d'entretien et maintenance des parkings (229 596 €), les primes d'assurance (96 820 €), des études (30 000 €), les frais sur cartes bancaires (27 597 €), des remboursements et versements de taxes foncières (302 700 €) et de cotisations foncières économiques (51 300 €). Ces dépenses progressent globalement de 168 K€ par rapport au budget 2025.

- les charges de personnel d'un montant de 10 000 € qui correspondent à la mutualisation ascendante consacrée à l'entretien du patrimoine bâti, stable par rapport au prévisionnel 2025,
- les charges financières pour 456 000 €, en progression de 171,9 K€ selon l'encours de la dette,
- les charges exceptionnelles et de gestion courantes pour 3 411 €, en baisse de 14 879 € en raison de l'inscription au Budget supplémentaire de la régularisation de TVA déductible au titre de l'exercice 2025,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 282 682 € et le virement à la section d'investissement pour 289 012 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif s'élève à 526 004 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** sont constituées par :

- le fonds de compensation de TVA pour 1 020 000 €, dont 870 000 € sur les dépenses nouvelles 2026 éligibles et 150 000 € sur les dépenses éligibles de novembre et décembre 2025,
- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 282 682 €, le virement de la section de fonctionnement pour 289 012 € et les résorptions d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre de l'opération d'aménagement de l'îlot Jules Verne pour 4 850 000 € (opérations équilibrées en recettes et dépenses d'investissement),
- et, au regard des dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre prévisionnel estimé à 2 532 595 €.

Sont inscrits en **dépenses d'investissement** :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 580 000 €,
- 3 498 599 € de dépenses d'équipement, dont :
 - 1 692 740 € d'acquisition en VEFA du P+R Pardieu Cristal,
 - 1 245 859 € d'avances et rémunérations versées à la SPL Clermont Auvergne pour l'aménagement du P+R Jules Verne,
 - 175 000 € consacrés à la réalisation du P+R de Ceyrat,
 - 385 000€ d'équipements, études et travaux à destination des différents parkings existants (équipement vidéosurveillance 200 K€, bornes de recharge IRVE 95 K€, remise en état du parking Carmes/Delille 80 K€, etc),

– et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 45 690 € et les résorptions d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne pour 4 850 000 €, pendant de la recette évoquée ci-dessus.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe Parcs et aires de stationnement d'un montant total de 4 118 075 € en section de fonctionnement et 8 974 289 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 715,00	2 823,00	1 850,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	0,00	0,00	
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 727 000,00	1 801 610,00	2 322 688,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	0,00	0,00	
61521	BATIMENTS PUBLICS	1 000,00	1 000,00	500,00
61528	AUTRES	100 000,00	67 905,00	229 000,00
6156	MAINTENANCE	56,00	56,00	96,00
6161	MULTIRISQUES	42 363,00	77 704,00	86 500,00
6168	AUTRES	2 950,00	2 950,00	2 950,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	30 000,00	25 100,00	30 000,00
618	DIVERS	2 000,00	2 000,00	11 219,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	1 700,00	1 700,00
6238	DIVERS	0,00	145,00	
6248	DIVERS TRANSPORTS	2 000,00	2 000,00	500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	34 580,00	34 580,00	27 597,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	9 304,00	12 346,00	
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	4 020,00	4 020,00	
62878	Remb de frais - A des tiers	298 100,00	300 250,00	302 800,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	49 800,00	49 800,00	51 300,00
63512	TAXES FONCIERES	800,00	800,00	900,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	3 549,00	208,00	7 370,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		2 310 237,00	2 386 997,00	3 076 970,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		10 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	800,00	800,00	800,00
6542	CREANCES ETEINTES	200,00	200,00	200,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	14 890,00	14 890,00	11,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		15 890,00	15 890,00	1 011,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	180 000,00	270 000,00	440 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100,00	14 100,00	16 000,00
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		180 100,00	284 100,00	456 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		2 400,00	2 400,00	2 400,00
6817	DOTAT. AUX DEPRECiations DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	17,00	
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	17,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		2 518 627,00	2 699 404,00	3 546 381,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 122 545,00	941 779,00	289 012,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 122 545,00	941 779,00	289 012,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	285 252,00	286 752,00	282 682,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		285 252,00	286 752,00	282 682,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 407 797,00	1 228 531,00	571 694,00
TOTAL DEPENSES		3 926 424,00	3 927 935,00	4 118 075,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	8 433,20	8 433,20	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		8 433,20	8 433,20	
7083	LOCATIONS DIVERSES	3 381 000,00	3 381 000,00	3 331 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	11 400,00	11 400,00	11 375,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		3 392 400,00	3 392 400,00	3 342 375,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	350 000,00	350 000,00	580 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		350 000,00	350 000,00	580 000,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS	135 000,00	135 000,00	150 000,00
7588	Autres	0,80	0,80	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		135 000,80	135 000,80	150 010,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		0,00	0,00	
7817	REP./ DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	11,00	
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	11,00	
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		3 885 834,00	3 885 845,00	4 072 385,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERÉES RESULTAT	40 590,00	42 090,00	45 690,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		40 590,00	42 090,00	45 690,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		40 590,00	42 090,00	45 690,00
TOTAL RECETTES		3 926 424,00	3 927 935,00	4 118 075,00

INVESTISSEMENT				
DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	317 894,82	317 894,82	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		317 894,82	317 894,82	
1312	REGIONS	0,00	0,00	
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		0,00	0,00	
1641	EMPRUNTS EN EURO	420 000,00	495 000,00	580 000,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		420 000,00	495 000,00	580 000,00
2031	FRAIS D'ÉTUDES	272 500,00	282 350,00	213 739,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		272 500,00	282 350,00	213 739,00
2128	AUTRES TERRAINS	2 500 000,00	3 193 200,00	1 692 740,00
2188	AUTRES	40 000,00	72 881,46	265 000,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 540 000,00	3 266 081,46	1 957 740,00
2313	CONSTRUCTIONS	872 000,00	582 551,91	40 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 400 000,00	2 042 504,48	175 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	3 870 000,00	4 620 000,00	1 112 120,00
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		6 142 000,00	7 245 056,39	1 327 120,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		9 692 394,82	11 606 382,67	4 078 599,00
13911	ETAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	38 163,00	39 663,00	29 223,00
13912	REGIONS			14 040,00
13914	COMMUNES	2 427,00	2 427,00	2 427,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		40 590,00	42 090,00	45 690,00
2313	CONSTRUCTIONS	578 400,00	57 460,00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	4 715 480,00	4 850 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		578 400,00	4 772 940,00	4 850 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		618 990,00	4 815 030,00	4 895 690,00
TOTAL DEPENSES		10 311 384,82	16 421 412,67	8 974 289,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	0,00	0,00	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	
10222	FCTVA	419 000,00	805 000,00	1 020 000,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		419 000,00	805 000,00	1 020 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	24 716,00	304 676,00	0,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	0,00	
1322	REGIONS	0,00	0,00	
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		24 716,00	304 676,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 512 099,67	9 310 265,67	2 532 595,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		7 512 099,67	9 310 265,67	2 532 595,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		7 955 815,67	10 419 941,67	3 552 595,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 122 545,00	941 779,00	289 012,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 122 545,00	941 779,00	289 012,00
28031	FRAIS D'ETUDES	286,00	286,00	
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	0,00	0,00	
28128	AUTRES TERRAINS	100 162,00	100 162,00	100 162,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	98 341,00	98 341,00	123 137,00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	131,00	131,00	131,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	351,00	351,00	79,00
28188	AUTRES	85 981,00	87 481,00	59 173,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		285 252,00	286 752,00	282 682,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	44 540,00	
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	578 400,00	4 728 400,00	4 850 000,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		578 400,00	4 772 940,00	4 850 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 986 197,00	6 001 471,00	5 421 694,00
TOTAL RECETTES		9 942 012,67	16 421 412,67	8 974 289,00

BUDGET ANNEXE DES SOLIDARITÉS - BUDGET PRIMITIF 2026

Initialement consacré à l'activité du Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), ce budget annexe a été élargi en 2025 et regroupe depuis l'ensemble des missions relevant de la Direction des Solidarités à savoir :

- le service d'accompagnement vers l'emploi (mission emploi / insertion),
- le pôle jeunesse gérant le fonds d'aide aux jeunes, la prévention spécialisée et l'insertion par l'emploi,
- le pôle innovation sociale et prospective,
- le pôle insertion par l'activité économique (insertion par l'emploi).

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025, ni les éventuels reports. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le projet de Budget primitif 2026 du budget annexe des Solidarités est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	6 195 004,00 €	23 783,00 €	6 218 787,00 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes réelles** proviennent principalement des dotations et participations versées par les partenaires, à savoir :

- le Conseil Départemental à hauteur de 1 643 500 €, avec 1 543 500 € d'attribution de compensation versée dans le cadre des transferts de compétences intervenus le 1er janvier 2019 (Prévention spécialisée et fonds d'aide aux jeunes) et 100 000 € de contribution au plan local d'insertion par l'emploi (baisse de 50 K€ par rapport au prévisionnel 2025),
- le Fonds Social Européen (FSE) pour 1 200 000 €, dont 743 000 € au titre des actions 2025 réalisées en interne par la direction, 422 000 € pour le financement des opérations 2025 menées par des structures externes en charge de l'accompagnement des participants du PLIE, et 35 000 € au titre de l'assistance technique (soit 2,96 % du montant sollicité en appel de fonds),
- l'État pour 461 000 €, avec 356 000 € attendus dans le cadre du contrat local de solidarité, 35 000 € attendus sur les crédits du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour les actions Politique de la Ville, 40 000 € destinés à financer le poste de facilitateur des clauses sociales dans le cadre du Plan National Durable (PNAD) et 30 000 € émanant de la CAF pour le financement du fonds d'aide aux jeunes,

- 50 000 € de la ville de Clermont-Ferrand dans le cadre du Contrat territorial d'accueil et d'intégration,
- 42 000€ de remboursement sur rémunération du personnel (dont 40 000 € de contrat CIFRE), et 15 000 € de comptabilisation de la part salariale des titres restaurants,

Au final, la participation versée par le Budget principal s'établit à 2 780 500 €, en progression de 210 167 € par rapport au prévisionnel 2025 en raison du transfert du loyer du bâtiment Léon Jouhaux sur le budget annexe Solidarités.

Les dépenses réelles de fonctionnement se composent principalement:

- des charges à caractère général qui s'élèvent à 951 940 €, soit une progression de 241 230 € par rapport au prévisionnel de 2025, et qui correspondent pour 543 100 € aux actions du service accompagnement vers l'emploi faisant l'objet de contrats de prestations de services de formation, développement des compétences, alphabétisation, pour 43 300 € aux supports et prestations de communication (organisation journée mode d'emploi, réalisations audiovisuelles, organisation de table ronde avec intervenants, etc), pour 5 590 € aux frais inhérents à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, pour 54 950 € aux frais de gestion de la direction (cotisation Alliance ville emploi, entretien matériel roulant, entretien et location photocopieurs, fournitures administratives, frais de mission et formation des agents, frais de télécommunication, annonces et insertion sur marchés, etc), auxquels s'ajoutent cette année 305 000 € de location du bâtiment Léon Jouhaux,
- des autres charges de gestion courante évaluées à 4 119 481 €, en recul de 100 009 €, qui correspondent principalement :

- à la subvention versée à hauteur de 1 522 313 € à l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence – ADSEA qui met en œuvre la compétence « Prévention spécialisée »,
- au Fonds d'Aide aux Jeunes qui se voit allouer 237 135 €, redistribué par convention aux deux organismes gestionnaires que sont le CCAS de Clermont-Ferrand et l'association Ce-Cler,
- aux subventions versées à différents organismes dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des publics en difficulté, des chantiers d'insertion (rivière, costume, vélo, couverture des livres des médiathèques), d'un appel à projet pour le chantier de couverture des livres de la nouvelle bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu, et autres opérations pour un montant total de 1 110 971 €,
- à la poursuite de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée créditée de 239 550 €,
- au Pacte des solidarités pour 574 000 € qui se décompose en plusieurs axes (axe 1 : lutte contre les inégalités dès l'enfance, axe 2 : emploi pour tous, axe 3 : accès aux droits et axe 4 : transition écologique et solidaire),
- à la contribution versée aux missions locales et à l'agence régionale de l'orientation qui est maintenue à 397 500 €,
- aux bourses d'aide aux créateurs d'entreprises habitant l'un des quartiers de la Zone Urbaine Sensible de l'agglomération pour 20 000 €,
- à la maintenance du logiciel VIESION pour 18 000 €.

- des charges de personnel évaluées à 1 095 000 €, en progression de 124 580 € par rapport au prévisionnel 2025 du fait des éléments suivants :

- les recrutements pour 93 000 €, avec l'impact en année pleine d'1 contrat CIFRE et de 2 apprentis, et les recrutements à venir sur les postes de Facilitateur de clause sociale et Référent parcours créés en 2025,
- la mise en place de la participation prévoyance à hauteur de 4 000 €,
- l'augmentation de 3 points du taux de contribution CNRACL à compter du 1^{er} janvier 2026, soit 10 000 €,
- l'augmentation de la prise en charge de la collectivité pour les titres restaurants du fait de l'arrivée de nouveaux agents.

- des charges exceptionnelles provisionnées à hauteur de 5 000 € pour d'éventuels reversements de trop perçus sur les différents financements reçus.

En **opérations d'ordre**, une dotation aux amortissements de 23 583 € est inscrite, constituant l'autofinancement prévisionnel au stade du Budget primitif 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (23 583 €) et les recettes attendues du Fonds de compensation de la TVA pour 200 € permettent d'inscrire 23 783 € en dépenses d'équipement, dont 18 783 € en vue de travaux divers à entreprendre, 3 500 € d'acquisition de logiciels et 1 500 € de matériel informatique.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2026 du budget annexe des Solidarités d'un montant total de 6 195 004 € en section de fonctionnement et 23 783 € en section d'investissement,
- conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 et à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors chapitre 012 – Dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Les montants autorisés sont formalisés dans la maquette budgétaire du Budget primitif 2026 et le Président devra rendre compte des virements effectivement réalisés au cours de l'exercice au plus proche Conseil métropolitain.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	47 487,07	47 487,07	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		47 487,07	47 487,07	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	0,00	0,00	
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 900,00	1 900,00	1 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	555 000,00	613 920,00	544 100,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES			240 000,00
61351	MATERIEL ROULANT	0,00	0,00	
61358	AUTRES	1 700,00	1 992,00	1 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			65 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	2 000,00	2 000,00	1 800,00
6156	MAINTENANCE	1 700,00	1 408,00	900,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00	90,00	
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000,00	28 865,00	36 000,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	800,00	800,00	800,00
6228	DIVERS	0,00	0,00	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6234	RECEPTIONS	43 860,00	43 860,00	43 860,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 530,00	1 440,00	1 530,00
6238	DIVERS	700,00	700,00	700,00
6251	VOYAGES,DEPLACEMENTS ET MISSIONS	2 000,00	2 000,00	3 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 000,00	1 000,00	750,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	7 250,00	7 250,00	8 000,00
62878	A DES TIERS			1 000,00
6288	AUTRES	0,00	985,00	
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		631 940,00	710 710,00	951 940,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	9 610,00	9 610,00	10 500,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	2 516,00	2 516,00	3 100,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	8 242,00	8 242,00	10 400,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	326 644,00	300 644,00	361 900,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	6 193,00	6 193,00	3 200,00
64113	NBI	7 552,00	7 552,00	8 000,00
64118	AUTRES INDEMNITES	117 670,00	117 670,00	89 100,00
64131	REMUNERATIONS	138 701,00	151 856,00	249 800,00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	0,00	93 265,00	26 500,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	97 665,00	97 665,00	135 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	121 555,00	121 555,00	155 000,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	6 355,00	6 355,00	0,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	11 259,00	11 259,00	1 500,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 388,00	1 388,00	10 800,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	0,00	26 806,00	29 000,00
6488	Autres charges	34 650,00	7 844,00	1 200,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		890 000,00	970 420,00	1 095 000,00
65132	PRIX	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65731	ETAT	7 500,00	7 500,00	7 500,00
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	23 000,00	56 720,00	23 000,00
657363	CCAS/CIAS	184 976,00	197 976,00	192 976,00
657364	Caisse des écoles	16 000,00	16 000,00	16 000,00
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	0,00	25 142,00	12 571,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	3 983 734,00	3 878 423,00	3 829 422,00
65818	AUTRES	16 200,00	17 729,00	18 000,00
65888	AUTRES	0,00	0,00	12,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 251 410,00	4 219 490,00	4 119 481,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 998,23	5 998,23	5 000,00
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		5 998,23	5 998,23	5 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		5 826 835,30	5 954 105,30	6 171 421,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 175,70	22 175,70	
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 175,70	22 175,70	
6811	4/5 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	8 454,00	12 454,00	23 583,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 454,00	12 454,00	23 583,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 629,70	34 629,70	23 583,00
TOTAL DEPENSES		5 850 465,00	5 988 735,00	6 195 004,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	0,00	
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		0,00	0,00	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	0,00	12 333,00	42 000,00
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	0,00	13 620,00	15 000,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00	25 953,00	57 000,00
74713	FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION			3 000,00
74718	AUTRES	521 000,00	418 949,00	461 000,00
7473	DEPARTEMENTS	1 693 500,00	1 693 500,00	1 643 500,00
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	50 000,00	50 000,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	2 405 965,00	2 570 333,00	2 780 500,00
74771	FONDS SOCIAL EUROPEEN	1 230 000,00	1 230 000,00	1 200 000,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		5 850 465,00	5 962 782,00	6 138 000,00
75888	AUTRES	0,00	0,00	4,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00	0,00	4,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		5 850 465,00	5 988 735,00	6 195 004,00
7811	REP.SUR AMO.DES IMMO.INCORPOR. ET CORPOR.	0,00	0,00	
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		0,00	0,00	
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	
TOTAL RECETTES		5 850 465,00	5 988 735,00	6 195 004,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 500,00	3 500,00	3 500,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 500,00	3 500,00	3 500,00
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	55 555,00	54 475,00	
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		55 555,00	54 475,00	
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	15 000,00	26 000,00	
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	0,00	
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1 500,00	420,00	1 500,00
2188	AUTRES	0,00	2 160,00	18 783,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 500,00	28 580,00	20 283,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		75 555,00	86 555,00	23 783,00
TOTAL DEPENSES		75 555,00	86 555,00	23 783,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	49 025,30	49 025,30	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		49 025,30	49 025,30	
10222	F.C.T.V.A.	2 900,00	2 900,00	200,00
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		2 900,00	2 900,00	200,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		51 925,30	51 925,30	200,00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	15 175,70	22 175,70	
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		15 175,70	22 175,70	
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	0,00	3 700,00	10 900,00
2805	CONCESSIONS, BREVETS,LICENCES,MARQUES,PROCEDES,LOG	3 473,00	3 473,00	3 350,00
28181	INSTAL GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	0,00	0,00	5 200,00
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	3 145,00	3 145,00	3 145,00
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1 556,00	1 756,00	274,00
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	280,00	280,00	280,00
28188	AUTRES	0,00	100,00	434,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 454,00	12 454,00	23 583,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 629,70	34 629,70	23 583,00
TOTAL RECETTES		75 555,00	86 555,00	23 783,00

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - BUDGET PRIMITIF 2026

Le vote du Budget primitif 2026 étant programmé le 19 décembre 2025, ce projet de budget des Zones d'Activités Économiques (ZAE) n'intègre pas la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2025. Un Budget supplémentaire sera donc nécessaire et viendra modifier les montants du Budget primitif.

Le détail des inscriptions par budget, chapitre et article est présenté dans les tableaux joints, opérations réelles et écritures de stock confondues.

Hors comptabilité de stock, les opérations inscrites cette année sont les suivantes.

ZAE PARC LOGISTIQUE (CÉBAZAT ET GERZAT)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Achat de terrains 0,00 €	Vente de terrains 85 149,00 €
Études / travaux 1 510 475,00 €	Location de terrains 300,00 €
Intérêts d'emprunts 0,00 €	Subvention Conseil départemental 0,00 €
Remboursement d'emprunt 0,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs 311 370,00 €
Frais divers 22 260,00 €	Produits divers 10,00 €
Remboursement d'avance 0,00 €	Avance du Budget principal 1 135 906,00 €
Déficit antérieur reporté 0,00 €	Excédent antérieur reporté 0,00 €
TOTAL 1 532 735,00 €	TOTAL 1 532 735,00 €

En **dépenses**, ce budget enregistre les mouvements suivants :

- les avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour l'aménagement de la tranche 3 de la zone d'activité (1 182 000 €) et sa rémunération (49 000 €),
- les travaux directement pris en charge par la Métropole pour 20 000 € (travaux payés sur les accords-cadres de la Métropole),
- les charges d'exploitation et la taxe foncière de différentes parcelles pour 22 260 €.

En **recettes**, il est prévu :

- 85 149 € de vente de terrain sur le pôle économique de Ladoux,

- 310 € au titre de la location de terrain reversée par l'EPF Auvergne et des autres produits de gestion,
- 311 370 € d'opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement des travaux (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2025, à mettre en regard d'une dépense HT de 259 475 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 1 135 906,00 € s'avère nécessaire.

ZAE GERZAT SUD (GERZAT)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Achat de terrains	0,00 €	Vente de terrains	0,00 €
Études / travaux	621 440,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs	40 130,00 €
Frais divers	4 510,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	0,00 €	Avance du Budget principal	585 810,00 €
Déficit antérieur reporté	0,00 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	625 950,00 €	TOTAL	625 950,00 €

En **dépenses**, ce budget enregistre des mouvements principalement liés aux avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour le mandat d'études relatives à l'aménagement de la tranche 6 de la zone d'activité (534 000 €) et sa rémunération (54 000 €). Une enveloppe de 4 510 € est également prévue pour le règlement des charges d'exploitation et de la taxe foncière de différentes parcelles.

En **recettes**, il est prévu pour l'essentiel 40 130 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement des études (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2025, à mettre en regard d'une dépense HT de 33 440 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 585 810 € s'avère nécessaire.

ZAE SARLIÈVE NORD (AUBIÈRE ET COURNON)

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Études / travaux	305 830,00 €	Mandats annulés sur ex. antérieurs	163 000,00 €
Frais divers	10,00 €	Produits divers	10,00 €
Remboursement d'avance	0,00 €	Avance du Budget principal	142 830,00 €
Déficit antérieur reporté	0,00 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	305 840,00 €	TOTAL	305 840,00 €

En **dépenses**, ce budget enregistre des mouvements principalement liés aux avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour le mandat d'études pré-opérationnelles relatif à l'aménagement de la zone (90 000 €) et à sa rémunération (50 000 €). Une enveloppe de 30 000 € est également prévue pour payer directement certains travaux sur les accords-cadres de la Métropole.

En **recettes**, il est prévu pour l'essentiel 163 000 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement de l'étude (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2025, à mettre en regard d'une dépense HT de 135 830 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 142 830 € s'avère nécessaire.

Les budgets annexes ZAE Champratel et L'Eminée Ernest Cristal n'enregistrent aucune inscription budgétaire au stade du Budget primitif 2026.

Toutes zones confondues :

- les dépenses d'achats de terrains, études, travaux, remboursements d'emprunts et frais divers s'élèvent à un montant total de 2 464 525 €,
- les ventes de terrains sont évaluées à 85 149 €, les autres produits de gestion courante et les produits spécifiques à 514 830 € (dont 514 500 € liés à la résorption des avances versées à la SPL en 2025 à mettre en regard de la dépense inscrite HT),
- le besoin de financement résiduel couvert par le Budget principal sous forme d'avances s'élève à 1 864 546 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver les propositions de Budget primitif 2026 des budgets annexes des Zones d'Activités Économiques :
- Parc Logistique d'un montant total de 2 326 393,00 € en section de fonctionnement et 1 929 564,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Gerzat Sud d'un montant total de 706 230,00 € en section de fonctionnement et 666 090,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Sarliève Nord d'un montant total de 631 860,00 € en section de fonctionnement et 468 850,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- Champratel d'un montant total de 0 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),
- L'Éminée Ernest Cristal d'un montant total de 0 € en section de fonctionnement et 0 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6015	TERRAINS A AMENAGER	0,00	0,00	
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	61 000,00	71 000,00	49 000,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 102 095,00	885 095,00	1 461 475,00
608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	19 400,00	22 050,00	22 250,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 182 495,00	978 145,00	1 532 725,00
65888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	820,00	820,00	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-70,00	-70,00	
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		750,00	750,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		1 183 255,00	978 905,00	1 532 735,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	553 975,00	553 975,00	396 829,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	553 975,00	553 975,00	396 829,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 107 950,00	1 107 950,00	793 658,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 107 950,00	1 107 950,00	793 658,00
TOTAL DEPENSES		2 291 205,00	2 086 855,00	2 326 393,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES			85 149,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	650,00	650,00	300,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		650,00	650,00	85 449,00
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
773	MANDATS ANNULS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	553 315,00	553 315,00	311 370,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		553 315,00	553 315,00	311 370,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		553 975,00	553 975,00	396 829,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	1 183 255,00	978 905,00	1 532 735,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	553 975,00	553 975,00	396 829,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 737 230,00	1 532 880,00	1 929 564,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 737 230,00	1 532 880,00	1 929 564,00
TOTAL RECETTES		2 291 205,00	2 086 855,00	2 326 393,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	32,10	32,10	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		32,10	32,10	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	23 100,00	23 100,00	
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		23 100,00	23 100,00	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		23 132,10	23 132,10	
3351	TERRAINS	0,00	0,00	
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	61 000,00	71 000,00	49 000,00
3355	TRAVAUX	1 102 095,00	885 095,00	1 461 475,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	20 160,00	22 810,00	22 260,00
3555	TERRAINS AMENAGES	553 975,00	553 975,00	396 829,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 737 230,00	1 532 880,00	1 929 564,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 737 230,00	1 532 880,00	1 929 564,00
TOTAL DEPENSES		1 760 362,10	1 556 012,10	1 929 564,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
168751	GFP DE RATTACHEMENT	652 412,10	448 062,10	1 135 906,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		652 412,10	448 062,10	1 135 906,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		652 412,10	448 062,10	1 135 906,00
3351	TERRAINS			85 149,00
3355	TRAVAUX	553 315,00	553 315,00	311 370,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	660,00	660,00	310,00
3555 4/6	TERRAINS AMENAGES	553 975,00	553 975,00	396 829,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 107 950,00	1 107 950,00	793 658,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 107 950,00	1 107 950,00	793 658,00
TOTAL RECETTES		1 760 362,10	1 556 012,10	1 929 564,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6015	TERRAINS A AMENAGER	0,00	14,00	
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	130 968,00	130 968,00	621 440,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	0,00	0,00	
608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	4 400,00	4 386,00	4 500,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTÈRE GENERAL		135 368,00	135 368,00	625 940,00
65888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		135 378,00	135 378,00	625 950,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	208 771,00	210 171,00	40 140,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	208 771,00	210 171,00	40 140,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		417 542,00	420 342,00	80 280,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		417 542,00	420 342,00	80 280,00
TOTAL DEPENSES		552 920,00	555 720,00	706 230,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	171 570,00	172 970,00	0,00
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN & VENTES DIVERSES		171 570,00	172 970,00	0,00
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
773	MANDATS ANNULÉS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	37 191,00	37 191,00	40 130,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		37 191,00	37 191,00	40 130,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		208 771,00	210 171,00	40 140,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	135 378,00	135 378,00	625 950,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	208 771,00	210 171,00	40 140,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		344 149,00	345 549,00	666 090,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		344 149,00	345 549,00	666 090,00
TOTAL RECETTES		552 920,00	555 720,00	706 230,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	28,66	28,66	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		28,66	28,66	
168751	GFP DE RATTACHEMENT	73 364,34	74 764,34	
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		73 364,34	74 764,34	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		73 393,00	74 793,00	
3351	TERRAINS	0,00	0,00	
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	130 968,00	130 968,00	621 440,00
3355	TRAVAUX	0,00	0,00	
33581	FRAIS ACCESSOIRES	4 410,00	4 410,00	4 510,00
3555	TERRAINS AMENAGES	208 771,00	210 171,00	40 140,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		344 149,00	345 549,00	666 090,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		344 149,00	345 549,00	666 090,00
TOTAL DEPENSES		417 542,00	420 342,00	666 090,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	
168751	GFP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00	585 810,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		0,00	0,00	585 810,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		0,00	0,00	585 810,00
3351	TERRAINS	171 570,00	172 970,00	
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	37 191,00	37 191,00	40 130,00
3355	TRAVAUX	0,00	0,00	
33581	FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	208 771,00	210 171,00	40 140,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		417 542,00	420 342,00	80 280,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		417 542,00	420 342,00	80 280,00
TOTAL RECETTES		417 542,00	420 342,00	666 090,00

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

BUDGET PRIMITIF 2026 - Budget annexe ZAE SARLIEVE NORD 22M57

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	516 050,00	430 806,00	275 830,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	40 000,00	0,00	30 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00	244,00	
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		556 050,00	431 050,00	305 830,00
65888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		556 060,00	431 060,00	305 840,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	67 270,00	67 270,00	163 010,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	67 270,00	67 270,00	163 010,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		134 540,00	134 540,00	326 020,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		134 540,00	134 540,00	326 020,00
TOTAL DEPENSES		690 600,00	565 600,00	631 860,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
75888	AUTRES	10,00	10,00	10,00
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10,00	10,00	10,00
773	MANDATS ANNULÉS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	67 260,00	67 260,00	163 000,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		67 260,00	67 260,00	163 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		67 270,00	67 270,00	163 010,00
7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	556 060,00	431 060,00	305 840,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	67 270,00	67 270,00	163 010,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		623 330,00	498 330,00	468 850,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		623 330,00	498 330,00	468 850,00
TOTAL RECETTES		690 600,00	565 600,00	631 860,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	40,43	40,43	
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		40,43	40,43	
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		40,43	40,43	
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	516 050,00	431 050,00	275 830,00
3355	TRAVAUX	40 000,00	0,00	30 000,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	67 270,00	67 270,00	163 010,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		623 330,00	498 330,00	468 850,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		623 330,00	498 330,00	468 850,00
TOTAL DEPENSES		623 370,43	498 370,43	468 850,00

RECETTES		Budget primitif 2025	Budget total 2025	Budget primitif 2026
168751	GFP DE RATTACHEMENT	488 830,43	363 830,43	142 830,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS		488 830,43	363 830,43	142 830,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		488 830,43	363 830,43	142 830,00
3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	67 260,00	67 260,00	163 000,00
33581	FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00
3555	TERRAINS AMENAGES	67 270,00	67 270,00	163 010,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		134 540,00	134 540,00	326 020,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		134 540,00	134 540,00	326 020,00
TOTAL RECETTES		623 370,43	498 370,43	468 850,00